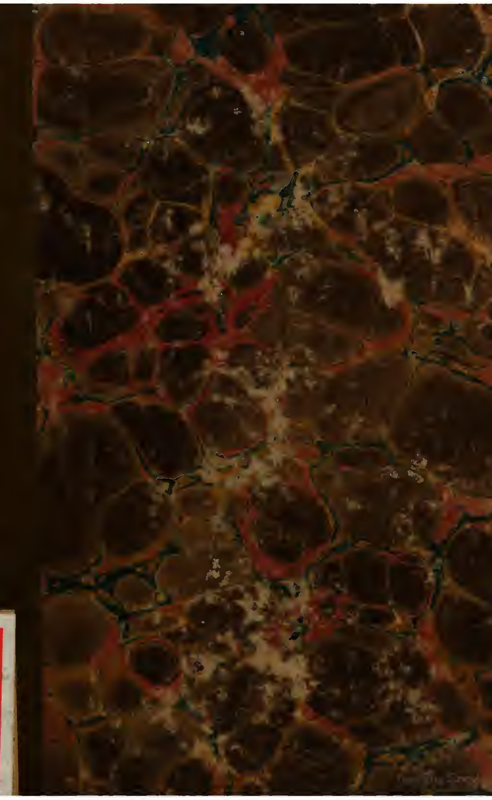


MÉMOIRES

D'UN SERGENT.

IMPRIMERIE DE DAVID,
RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE, N° 1.

MÉMOIRES

DE

ROBERT GUILLEMARD,

SERGENT EN RETRAITE,

SUIVIS DE DOCUMENS HISTORIQUES, LA PLUPART INÉDITS,

DE 1805 A 1823.

> Brave armée française! l'histoire racontera ses exploits; mais ce n'est pas assez : il faudrait une page pour chaque soldat.
>
> NAPOLÉON (*à Sainte-Hélène*).

TOME SECOND.





PARIS,

DELAFOREST, Libraire, rue des Filles-St-Thomas, n° 7.

MONS,

M. J. LEROUX, Libraire, Grande Place.

1826.

MÉMOIRES

DE

ROBERT GUILLEMARD.

CHAPITRE XIII.

1814.

Rentrée en France.

L'IMPRESSION fâcheuse que m'avaient laissée les dernières scènes dont j'avais été le témoin à Tchornaïa, le souvenir pénible des derniers momens de la jeune Sibérienne, augmentèrent sensiblement la tristesse que me faisait éprouver la privation de nouvelles; et je saisis avec empressement l'offre du colonel, de retourner passer la fin de la belle saison à Nishneï-Taguil, où M. Mazin avait repris assez d'autorité pour se permettre, sans encourir de blâme, d'avoir des égards pour ses compatriotes. Nos camarades s'étaient fait une

existence assez agréable dans la zavode; et la maison qu'ils s'étaient bâtie, était une de celles de Nishneï-Taguil, où l'on remarquait le plus d'ordre et de propreté. Ils avaient planté un petit jardin qui, dès cette seconde année, surpassait de beaucoup les jardins des Sibériens, répandus à l'entour. Leurs travaux, d'ailleurs, n'étaient en rien comparables à ceux de nos malheureux compagnons, qui ont été envoyés plus avant dans le pays, ou que l'on a directement employés à l'exploitation des mines.

Au mois de juillet, un envoyé de M. Démidof, qui inspectait ses établissemens dans la province de Verchoturié, nous apprit que, selon les bruits qui couraient à son départ de Nig-Novogorod, la paix devait être conclue entre la France et la Russie. Nous restâmes deux mois entiers dans une continuelle anxiété : enfin, le courrier de la fin de septembre apporta au colonel Laplane, un pli et des lettres de crédit sur la caisse du comptoir de Nishneï-Taguil. Je fus surpris qu'il ne me dit rien du contenu de ces lettres, et des nou-

velles qu'il recevait de France; mais, songeant que son silence, son chagrin même (car il en avait), tenaient sans doute à ce qu'on lui apprenait de sa famille, je ne l'interrogeai pas : peut-être son vieux père, ses frères et sœurs !.... et les miens donc, qui sait ce qu'ils étaient devenus depuis si longtemps ?

Le colonel alla visiter, le lendemain de ce jour, nos huit camarades; il leur distribua de l'argent, leur donna l'espoir d'une très-prochaine délivrance; puis, étant retourné chez nous, il me dit : « Robert, j'ai voulu » m'assurer aujourd'hui que nos compagnons » ne manquent de rien ; ils ne souffrent pas, » et je ne dois pas craindre de les laisser en » proie au besoin : nous pouvons donc partir. » Demain, au lever du jour, nous quitterons » la zavode, et nous retournerons en France. »

L'étonnement et la joie se partageaient mon âme. « Guillemard, reprit avec vivacité » le colonel : j'ai écarté Fedor, notre domes- » tique; préparons tout ce qu'il nous faut » pour la route; il importe qu'on ignore

» notre départ. Ma famille, aussitôt la paix » conclue, s'est empressée de m'envoyer un » passe-port de l'ambassade russe, pour deux » personnes, présumant bien que je ne pour» rais pas entreprendre seul un aussi long » voyage. Il serait à craindre, si nous demeu» rions un jour de plus, que la nouvelle de » la paix, venant à se confirmer, on ne nous » retînt pour diriger les détachemens de pri» sonniers vers la France, et ce serait un re» tard trop pénible ; c'est déjà bien assez du » regret de laisser nos camarades derrière » nous. »

Je me mis de suite à l'ouvrage. M. Mazin vint nous dire adieu ; et le lendemain, 2 octobre, le traînage étant à peine établi depuis quatre ou cinq jours, nous partîmes en kinik (1).

Dès que nous eûmes perdu de vue Nishneï-

(1) Il paraît que, dans toutes les indications de jours de cette partie des Mémoires, c'est la date française et non la date russe, que le sergent Guillemard a voulu indiquer.

(*Note de l'éditeur.*)

Taguil, et que les pics éloignés de l'Oural commencèrent à s'abaisser à notre droite, je dis au colonel, qui paraissait triste, quoiqu'il eût un si juste sujet de contentement : « Co-
» lonel, c'est à vous que je devrai de revoir
» plus tôt le sol français ; comment pourrai-
» je reconnaître jamais toutes les bontés dont
» vous m'avez honoré pendant notre capti-
» vité ? — Par votre amitié, Guillemard. —
» Elle est à vous pour jamais, lui dis-je ; mais,
» mon colonel, elle s'afflige de vous voir
» abattu, au moment où vous allez reprendre
» votre carrière, et rentrer sous les drapeaux
» de l'Empereur. — Guillemard, me dit
» M. Laplane, il n'y a plus d'Empereur. — Il
» est mort, dis-je avec douleur ? — Non ;
» mais il s'exile de la France. — Et pourquoi
» cela ? — Parce qu'il a été vaincu par les
» Russes et les Anglais. — Vaincu ! lui ! cela
» n'est pas possible. — Robert, il n'est pas
» tombé sans combattre. — Ainsi, nous voilà
» de nouveau en république ? — Au contraire,
» le Roi est rentré. — Le Roi ! que dites-vous ?
» N'est-il pas mort dans la révolution ? —

» Sans doute; mais son frère est revenu, et » il gouverne la France; après vingt ans d'exil, » il remonte au trône que ses pères avaient » long-temps occupé. »

Je fis plusieurs autres questions au colonel: il demeura muet. Le peu de mots qu'il m'avait dits m'avaient bouleversé. Je les commentai pendant que nous volions sur la glace. « L'Empereur vit, me dis-je ; et il n'est plus » en France! Un autre lui succède. Mais son » fils, ce jeune enfant, espoir de l'armée lors- » qu'elle partit, pleine de force et de gloire, » pour les déserts de la Russie, qu'est-il de- » venu? Qu'est devenue la fille de l'empereur » d'Autriche? Et les frères de l'Empereur? » Toute cette famille nombreuse de rois a-t-elle « laissé Napoléon quitter le trône et un autre » y monter? Cela ne peut être; mon colonel » est assurément dans l'erreur; tout cela est » trop invraisemblable pour être possible. Il » y a dans tout ceci quelque chose d'extraor- » dinaire où je me perds. Mon colonel est » trop triste pour me donner de grandes ex- » plications; peut être d'ailleurs ne lui a-t-on

» qu'indiqué les choses, et serait-il fort em-
» barassé de les expliquer. Attendons que le
» temps éclaircisse le mystère. »

Comme nous changions de chevaux à tous les ostrogs ou villages russes, nous eûmes bientôt traversé l'Oural et les vastes plaines qui séparent Ekaterinbourg de Kazan et de Nig-Novogorod; car nous ne remontâmes pas vers Kasimof, comme nous l'avions fait en venant. Le 28 octobre, nous arrivâmes à Moscow. Nous avions appris, sur la route de Wladimir, de nombreux détails sur l'incendie de 1812. Une foule de maisons étaient en construction; mais nous augurâmes que jamais cette capitale ne se releverait avec la splendeur que nous lui avions vue. Nous traversâmes rapidement la Moscovie, où deux ans auparavant!..... Les champs paraissaient avoir été cultivés; les villages étaient rebâtis. Nous reconnûmes à peine sous les glaces la place où avait été livrée la bataille de la Moskowa, si importante pour nous. Nous passâmes, sans nous en apercevoir, sur les champs ensanglantés de Smolensk; mais comme nous

fatiguions de questions tous les maîtres de poste, tous les paysans que nous rencontrions, nous apprîmes, en approchant de la Bérésina, que le plus grand revers de l'armée française avait eu lieu à l'endroit même où nous étions. Rien ne put alors dominer la tristesse qui nous accabla; nous crûmes être encore en 1812, avec nos malheureux frères d'armes, luttant contre les élémens, et succombant sous le fer de l'ennemi. Au milieu des glaces qui nous entouraient, il nous était aisé de juger des désastres de cette terrible journée. J'éprouvai un serrement de cœur extraordinaire. Nous mîmes un instant pied à terre pour honorer la mémoire de nos compagnons. Dans un buisson, auquel mon manteau s'accrocha en passant, nous aperçûmes, appendu à ses branches, un ceinturon de cuir, presque entièrement rongé par le temps, et sur lequel était une plaque de cuivre portant un aigle.

Ce spectacle, qui m'avait vivement ému, parut avoir exercé plus d'empire encore sur le colonel. Sa gaîté ne put revenir, même après

que nous nous fûmes éloignés des bords de la Bérésina. Son caractère, ordinairement ouvert, paraissait l'abandonner toujours davantage, à mesure que nous nous rapprochions de la France. Il est vrai que rien ne l'indiquait à notre impatience. Nous avions traversé la Pologne dans laquelle nous avions quitté les traîneaux, la Prusse, et une partie des états de l'Allemagne, sans retrouver, ni la langue, ni l'habit des Français dans un seul village. Il semblait qu'un siècle eût passé entre le commencement de 1812 où toute l'Europe était française, et la fin de 1814. Nous avions fait neuf cents lieues sans rencontrer un uniforme français; et nous étions sur le Rhin, sans avoir entendu le *qui vive* d'une sentinelle, ou le *bon jour* d'un bourgeois. De mon côté, la joie de revoir bientôt la patrie était balancé par le douloureux étonnement d'être devenu tout à fait étranger aux immenses contrées que nous venions de traverser. Sous nos pelisses tatares, nous n'avions que des habits bourgeois; mais un air de vieux soldats nous trahissait souvent, et ne nous attirait pas tou-

jours la bienveillance des habitans. Ce sentiment d'éloignement pour nous paraissait devenir plus vif, à mesure que nous approchions du terme du voyage. Il avait tous les caractères de la haine dans la Prusse méridionale, et nous y fûmes l'objet de plus d'une insulte. J'ignorais le jargon particulier de ce pays ; je ne sus pas trop ce qu'on nous disait; mais tout cela m'était d'un mauvais présage.

Mon colonel était devenu sobre de paroles ; cependant, lorsqu'il s'était vu presque outragé par des militaires prussiens, des larmes avaient roulé dans ses yeux, et il m'avait dit : « Les lâches ! ils insultent au malheur !... Ils » croient qu'il sera sans retour ; mais ils se » trompent : Napoléon a éprouvé des revers, « il est vrai ; mais, en quittant la France, il » ne l'a point laissée captive Le temps n'est » pas loin où nous les ferons repentir de leurs » succès de quelques jours. Nous serons plus » forts, après tant d'épreuves. »

Lorsque nous entrâmes dans le duché de Wurtemberg, j'avais plusieurs fois entendu répéter que l'Empereur, après trois campa-

gnes malheureuses, s'était retiré hors de France, à l'île d'Elbe, et qu'un nouveau règne avait commencé ; mais je ne me rendais pas compte des changemens qui s'étaient opérés en France depuis lors ; il me semblait que tout, hors le chef de l'État, devait être la même chose, et que le chef même devait continuer l'Empereur.

Nous arrivâmes enfin sur le Rhin. Lorsque, de la rive droite du fleuve, nous aperçûmes la France, nos larmes coulèrent involontairement. Nous avions cru si souvent l'avoir perdue pour toujours! Avant d'entrer dans le village de Kehl, qui borde le Rhin en face de Strasbourg, le colonel me dit : « Guillemard, nous allons trouver bien du » changement en France! Soyons prudens, et » respectons toutes les opinions. »

Ces paroles étaient encore une espèce d'énigme pour moi, malgré tout ce que j'avais appris sur la nouvelle situation de la France ; et le ton dont elles étaient dites, n'était pas propre à les rendre plus intelligibles. Jamais le mot d'*opinion* n'était entré dans les dis-

cours du colonel. J'aurais bien désiré de plus amples explications : mais, tout entier au bonheur de revoir la France; certain de pouvoir, dans quelques minutes, être éclairci par moi-même de tous les doutes dans lesquels il semblait que M. Laplane se fût fait un plaisir de me laisser, pourquoi le fatiguer de questions qui toutes semblaient l'affliger? Je me tus donc; nous passâmes le fleuve en silence; et, le 29 novembre à midi, nous entrâmes à Strasbourg.

On ne peut pas rendre par des paroles les sensations qui envahissent pour ainsi dire l'âme, lorsqu'après une longue captivité, on remet le pied sur le sol du pays. On se trouve frappé à la fois d'une multitude de choses. Le langage surtout, si long-temps attendu en vain, porte au cœur des impressions singulières. Il semble qu'après une pénible surdité, on retrouve tout à coup l'ouïe. Il y a une contrainte inconcevable, et qu'on a tort de ne pas compter parmi les premiers malheurs de la captivité, dans l'absence de la langue du pays natal. Pour moi, je prêtais l'oreille

à toutes les voix ; et j'avoue que l'accent de l'Alsace me parut, ce jour-là, aussi doux que celui des habitans de Blois et d'Orléans.

Quoique Strasbourg soit une place de guerre, on y comptait à peine quelques soldats, ce qui me parut une inconvenance. Pendant que le colonel prenait du repos, et différait jusqu'au lendemain ses visites aux diverses autorités avec lesquelles son grade le mettait en rapport, je voulus constater ma présence sur le sol français, voir des concitoyens ; en un mot, trouver à qui parler.

En cet instant, l'aubergiste chez lequel nous étions descendus, causait sur sa porte, avec un de ses voisins ; et il était évident qu'il s'agissait de nous. « Vous allez faire un tour, » reconnaître la ville, me dit-il ; c'est bien » naturel après une si longue absence ; mais » si vous le voulez, nous pourrons vous ac- » compagner. » Je ne demandais pas mieux que de causer un peu avec ces braves gens. « Volontiers, répondis-je ; » et nous voilà tous trois au milieu de la promenade publique.

— Vous venez de bien loin, monsieur? me dit, pour entrer en matière, le gros aubergiste.

— Du fond de la Sibérie.

— Vous avez dû rester long-temps en route?

— Deux mois; et nous avons été très-vîte.

— Je conçois que vous fussiez pressés; vous avez dû souvent penser que vous ne reviendriez plus en France; mais dès qu'il est rentré, le Roi a songé aux prisonniers.

Le Roi! on ne saurait croire avec quelle satisfaction j'entendis prononcer ce mot : je voyais naître l'occasion de parler des choses qui, depuis deux mois, excitaient le plus vivement ma curiosité.

— Le Roi, repris-je donc précipitamment, se sera sans doute entendu avec l'Empereur Napoléon à ce sujet.

— Avec Napoléon Bonaparte, dit l'aubergiste? Comment cela? pouvait-il y avoir quelque chose de commun entr'eux?

— Bonaparte s'occupait bien des malheu-

reux, interrompit le voisin, d'un ton doctoral ! Mais à peine le Roi est-il rentré, qu'il s'est en effet entendu avec les puissances, pour la restitution mutuelle des prisonniers de guerre.

— Très-bien, dis-je, quoique piqué de ce que j'entendais d'injurieux pour Napoléon ; chacun va donc reprendre son service dans l'armée ?

— Sans doute, dit l'aubergiste.

— Pas du tout, dit en même temps le voisin ; est-ce que les marins revenus d'Angleterre sont rentrés au service? Non : on n'avait que faire de gens qui nous eussent coûté beaucoup, et dont les imprudences, excitées par le souvenir des pontons, auraient peut-être compromis la bonne harmonie avec l'Angleterre. Quant à ceux qui viennent de Russie, c'est différent; on les admettra peut-être dans les corps.

— Peut être ! interrompis-je ; est-ce que nous avons démérité de la France ?

— Je ne dis pas cela, reprit le voisin ; mais la prudence voudrait, selon moi, que l'on

vous écartât également, pour prévenir toute rupture avec la Russie.

— S'il en est ainsi, dis-je, que n'éloigne-t-on tous les militaires français? il n'en est pas un qui n'ait aidé à vaincre quelque peuple en Europe.

— Ce serait fort sage, dit le voisin ; et l'on éviterait ainsi le despotisme militaire.

— Vous êtes plus ombrageux que notre Roi, voisin, interrompit l'aubergiste ; vous savez qu'il a adopté l'armée ; qu'il s'est appuyé, en arrivant, sur les maréchaux. Il reconnaît tous les services ; il aime les soldats ; il a revêtu leur uniforme, et veut s'associer à leur gloire.

— Va pour leur gloire passée ; mais il arrêtera ce débordement de l'esprit militaire, et réduira l'armée comme il convient à un peuple paisible. Ces armées colossales, instrumens d'oppression.....

—Messieurs, dis-je, interrompant le voisin au milieu de sa période, et étrangement surpris de ce qu'après avoir saisi avec empressement, dans la conversation, le premier mot

qui pouvait l'amener au point où je désirais la voir, je ne comprenais rien à la controverse qui venait de s'élever. Messieurs, je n'entends rien à tout ce que vous me dites-là ; expliquez-moi.....

— C'est pourtant bien simple, dit l'aubergiste.

— Quand on n'a pas été absent pendant deux ans, répondis-je.

— Remontons un peu plus haut, reprit le voisin.

— Apprenez-moi d'abord, lui dis-je, et bien en détail, ce qui est arrivé en France depuis le commencement de la retraite de Russie; puis, rassurez-moi sur le sort de l'Empereur et de sa famille, et apprenez-moi ce que c'est que le nouveau Roi, d'où il vient, comment il est monté sur le trône, quelles choses sont les mêmes, quelles choses sont différentes de ce qu'elles étaient il y a deux ans.

— Miséricorde ! dit l'aubergiste, qui donc pourrait vous conter cela en moins d'une semaine ?

— Moi, dit le voisin, et en moins d'une heure.

— Méfiez-vous de ce brave homme, me dit l'hôtelier ; c'est un exagéré en politique. Il va vous dire des contes, et vous faire détester votre ancien général Napoléon.

— Soyez tranquille, répondis-je ; il ne pourra m'en faire accroire. J'ai vu l'Empereur au feu et au bivouac, et je sais qu'en penser.

J'écoutai avec défiance le voisin : je ne sais si je fis bien, on en jugera. Il m'apprit que, depuis la retraite de Moscow, Napoléon avait marché de revers en revers, et était enfin tombé dans les plaines de la Champagne, moins, disait le voisin, sous les coups de douze cent mille étrangers, que sous les efforts d'un parti ranimé par les persécutions dont il était l'objet, et par la mauvaise fortune de l'Empereur. Une abdication avait livré la France aux puissances qui, dans leur désir de la paix, lui avaient accordé le retour de l'ancienne famille de ses Rois, hautement appelée par la nation. Ces princes avaient été accueillis avec enthousiasme; ils avaient sagement ter-

miné la révolution, en effaçant de notre histoire les années écoulées depuis leur départ, et n'en conservant que la gloire. Le règne de Napoléon était oublié par les uns, exécré par les autres; la France, à l'abri du trône légitime, allait refleurir et prendre son véritable rang parmi les puissances. Il y avait bien encore quelques obstacles à sa prospérité, des concessions malheureusement faites à l'esprit révolutionnaire, le maintien de la nouvelle noblesse, celui des ventes nationales; mais le temps était là pour étouffer peu à peu les usurpations du libéralisme, écraser la nouvelle noblesse sous la consolidation de l'ancienne, et réparer les pertes de émigrés.

Pendant ce discours où je ne saisissais, à travers beaucoup d'obscurités, que quelques lueurs passagères, notre aubergiste paraissait agité de la plus vive impatience; sa figure était enluminée; il toussait, par fois, avec effort; enfin, il s'écria avec violence :

Voisin, vous calomniez le Roi. La charte qu'il nous a donnée garantit toutes les ins-

titutions de la révolution, et il a juré la charte.

— Qu'est-ce que la charte, messieurs, s'il vous plaît?

— Une ordonnance de réformation, dit le voisin.

— La constitution de l'état, dit l'aubergiste.

Le voisin, s'apercevant à ma question, que le lecteur trouvera peut-être inconvenante, que je ne le comprenais pas, se mit à me catéchiser longuement; si bien qu'au bout de deux heures, j'éprouvais un violent mal de tête; je n'entendais plus, dans ses paroles, qu'un murmure fatigant; et j'avais les idées les plus confuses sur ce que j'aurais tant désiré savoir.

Rentré chez moi, je pris un peu de repos, qui remit de l'ordre dans mes idées; j'essayai alors de résumer notre conversation, c'était difficile: je parvins pourtant à avoir un résultat. C'est que la France était étrangement changée depuis deux ans; que je ne devais pas oublier la leçon de mon colonel sur l'*opi-*

nion, ni brusquer mon éducation politique, qui se formerait avec le temps. En attendant, je résolus de n'asseoir de jugement qu'après avoir étudié les choses. Comme elles avaient marché au pas de charge pendant mon absence, ceux qui avaient suivi leur mouvement devaient juger le passé d'une manière bien différente de la mienne, et croire à un avenir peut-être opposé à celui que je me créais Je devais donc regagner, par des marches forcées, le temps que j'avais perdu, et me mettre au niveau des idées du jour.

Ce qui m'intéressait le plus, dans le moment, était de rejoindre mon corps, et de prendre enfin le service d'officier. Dès le lendemain, j'accompagnai le colonel qui se rendait chez le commandant de place; j'y appris d'abord que le régiment, qui avait changé de numéro, se trouvait à Valence en Dauphiné. Je demandai à être dirigé sur cette ville, avec une feuille de route d'officier; le général voulut connaître la date de mon brevet; je lui exposai de quelle manière j'avais été fait sous-lieutenant par l'Empereur.

Il m'objecta que mon colonel étant mort à la Moskowa, avant que de m'avoir fait reconnaître en ce grade, et mes camarades ayant dû me croire tué, il n'était pas probable que ma nomination eût été confirmée; qu'en conséquence, il ne pouvait me faire donner qu'une feuille de route de sergent. Il finit en m'engageant à faire mes réclamations dès mon arrivée au corps, et parut croire qu'elles ne seraient pas sans succès. Je n'y mettais aucun doute, et je me résignai facilement.

Nous quittâmes Strasbourg le lendemain, le colonel, pour se rendre en Normandie, d'où il était, et visiter sa famille, et moi, pour rejoindre mon régiment à Valence. Je me proposais bien de continuer vers la Provence, et d'aller voir aussi ma famille; mais je voulais avant être fixé sur mon sort, et n'y paraître qu'avec l'épaulette.

Aux portes de la ville, M. Laplane me dit : « Guillemard, nous allons nous séparer; je » vais passer à Paris, en me rendant chez » moi. Si le maréchal Ney se souvient de ce

» qu'il m'a dit au commencement de la ba-
» taille de la Moskowa, je reprendrai mon
« régiment. Je prierai le ministre de la guerre
» de vous y faire entrer, et je lui parlerai de
» vous; j'espère que mon rang me fournira
» l'occasion de vous prouver l'amitié que vous
» m'avez inspirée; et je la saisirai avec em-
» pressement. »

J'en avais pour lui une bien sincère. On sait combien, dans le malheur et dans la captivité, les grades se rapprochent! Depuis long-temps il m'avait inspiré l'attachement qu'on éprouve pour le camarade le plus cher, sans que j'eusse perdu, pour cela, la déférence due à ses belles qualités autant qu'à son grade. Après des adieux fort touchans pour des militaires, nous nous séparâmes; la diligence le prit à quelques pas de là. Avec les moyens que son amitié m'avait créés, je m'installai dans une carriole, et me voilà roulant sur la route du midi.

Depuis ce jour, de nouveaux événemens se sont succédés avec une telle rapidité, que je n'ai pas trouvé le moment de rétablir mes re-

lations avec le colonel Laplane; j'ai seulement appris qu'après s'être battu en héros à Waterloo, il avait été rayé des contrôles de l'armée, en 1815; et en 1817, les journaux ont raconté qu'il était passé en Amérique, à la suite d'une affaire politique, dans laquelle il se trouvait compromis.

Je retournais au Midi, de toute la vitessse de ma carriole; mais, après plusieurs heures de course, le bruit qui m'empêchait de parler et d'entendre, la stupidité du cocher, qui ne concevait pas que j'eusse besoin de communiquer fréquemment avec des compatriotes retrouvés, me déterminèrent à poursuivre ma route à pied, et à voir le pays de plus près. J'avais traversé les déserts de la Russie, les sables de la Pologne, les plaines de l'Allemagne; et j'en méprisais le souvenir à la vue du sol pittoresque de la France. Rien n'est beau comme la patrie; rien n'est beau comme la France, pendant l'automne.

Les vives sensations que m'avaient fait éprouver les premiers sons de la langue du pays, s'émoussèrent en peu de jours; mais le

bonheur d'en fouler le sol fut constamment renouvelé, parce que chaque jour je trouvais de nouveaux sites, et que chaque jour aussi je me rapprochais des provinces où je suis né.

J'avais plusieurs fois passé par la Franche-Comté, depuis que je faisais la guerre ; et toujours j'avais été frappé des mœurs douces et pacifiques de ses habitans. Je ne fus pas peu surpris, cette fois, de les voir revêtus de formes guerrières, et d'une rudesse jusques alors inconnue. Je fis des questions avec toute la timidité d'un homme qui craint d'offenser ou de n'être pas compris. On me raconta les affaires de Bourg-en-Bresse, et de Lons-le-Saunier ; et j'eus le secret de la belle exaltation des Francs-Comtois. Au milieu des éloges que je donnais à leur courage, et des regrets que j'éprouvais de n'avoir pas, avec mes frères d'armes, partagé leurs héroïques efforts dans la campagne de France, je n'osais blâmer l'amour qu'ils conservaient pour un état de choses qui n'était plus ; et j'avoue qu'en qualité de vieux soldat, j'étais tenté de partager ce sentiment.

A mesure que j'avançais vers Lyon, je trouvais moins d'exaltation dans les têtes; mais une haine tout aussi énergique contre les étrangers vainqueurs. J'entendis beaucoup parler de trahison ; et ce langage prit plus de force, lorsque je passai à la Maison-Blanche, et plus loin sur l'Isère, à côté d'un pont depuis peu brûlé. Le malheur se croit toujours trahi.

CHAPITRE XIV.

1814. — 1815.

Campagne du Midi. — Les cent jours.

J'ARRIVAI à Valence, je ne sais trop quel jour de décembre 1814. Le colonel qui avait remplacé celui tué sous mes yeux à la Moskowa, avait lui-même quitté le régiment en 1813, avec le titre de général attaché à l'état-major de l'Empereur, et avait été tué à la bataille de Montereau, au gain de laquelle il avait beaucoup contribué. Une autre vieille moustache lui avait succédé pour la campagne de Bautzen, et avait encore fait avec gloire celle de Paris. Il venait d'être remplacé depuis peu par M. le marquis de ***, ancien soldat de l'armée de Condé, et officier supérieur au service de l'empereur Alexandre. Je me présentai à lui : il me questionna beaucoup sur

ma captivité, et me recommanda une extrême circonspection dans les récits que j'en pourrais faire à mes camarades. Lorsque je lui eus expliqué la position dans laquelle je me trouvais, il éprouva de l'embarras ; car tous les officiers qui pouvaient certifier la vérité de mon récit, avaient péri dans la retraite de Russie; et à peine je retrouvai dans le corps quelques militaires qui m'avaient connu. Il m'engagea cependant à adresser au ministre un exposé des faits et une pétition, qu'il me promit d'appuyer de sa protection. Il me déclara qu'en attendant, je devais continuer le service en qualité de sergent. Il n'y avait rien à répondre à cela, et j'aurais dû m'y attendre; mais jusque-là, il ne s'était pas offert à mon esprit qu'aucune difficulté pût s'élever sur mon grade. Je reconnus, alors seulement, que tout était encore à faire pour y arriver : j'en fus presque accablé; mais je me résignai à reprendre le rang de sous-officier, espérant que bientôt justice entière me serait rendue. J'entrai donc dans une compagnie comme sergent; et j'y trouvai pour sous-lieutenant un

caporal de mon ancien bataillon. Ainsi, le chagrin de n'être point reconnu en ma véritable qualité s'augmentait de celui d'avoir perdu trois campagnes, dont les conséquences, favorables à tant d'autres, auraient pu être incalculables pour moi.

Je fus bientôt en règle, quant à mes réclamations; et j'attendis avec impatience un résultat que les affaires du moment n'étaient malheureusement pas de nature à hâter.

Je repris, non sans dégoût, mon service comme par le passé. A cette époque, le soldat était oisif; il fréquentait le bourgeois; il s'occupait de politique; et, le soir, dans les chambrées, on tenait d'étranges propos sur l'avenir qui se préparait. Le ton sérieux avec lequel ces bonnes gens qui portent le mousquet, disaient et répétaient les plus grossières absurdités, ne me trompait pas entièrement; et je présageais une crise. Mon éducation se faisait peu à peu; et je crois qu'à la fin de l'hiver, je savais, aussi bien que beaucoup d'autres, ce qu'il fallait penser du présent.

J'avais écrit à ma famille, dès que j'avais

mis le pied en France, et je reçus la réponse à ma lettre à mon arrivée à Valence. Mon père m'annonçait que j'avais eu le malheur de perdre ma bonne mère depuis trois mois. Consumée par des chagrins domestiques, et par la pensée que j'avais succombé dans la campagne de Russie, elle était tombée dans une espèce de marasme, qui la conduisit au tombeau après de longues souffrances. Cette partie de la lettre de mon père fut la seule qui me frappa dans les premiers momens : ce ne fut qu'après avoir donné quelques larmes à cette perte douloureuse, que je pus m'arrêter aux félicitations que l'on me faisait sur mon retour, et aux nouvelles qu'on me donnait. Mon père, voulant jouir de quelque repos sur ses vieux jours, venait de transmettre son office à mon frère. Sa fortune avait éprouvé du dérangement. On m'apprenait, au reste, des morts, des mariages, et la naissance du troisième enfant de Miette.

Rien ne m'arrivait du ministère, malgré de nouvelles réclamations. Je commençais à croire que je ne serais guère écouté, que lors-

que le travail dont les bureaux étaient encombrés, serait moins pressé. L'ennui me gagnait chaque jour davantage ; et bien souvent je désirais qu'une guerre nouvelle me mît à même de mériter une seconde fois ce grade, qu'on avait tant de peine à me rendre. La vie des garnisons était une chose insupportable en 1814, où l'on était assailli par des souvenirs aussi voisins, et où l'*aise nous mâchait*, comme dit Montaigne.

On s'ennuyait donc très-fort à Valence ; on se consolait pourtant à demi, en voyant arriver le printemps, qui devait rendre aux bords majestueux du Rhône toute leur parure, lorsqu'on fut distrait de ces rêves champêtres par une étrange nouvelle, celle du débarquement de Napoléon. Je ne sais trop quel effet elle produisit dans les populations ; mais le coup fut terrible dans le régiment. Le colonel devint taciturne ; les officiers, réservés et inquiets. Après deux jours d'incertitude, et, à ce qu'il paraît, sans avoir reçu d'ordre exprès, le colonel fit embarquer le régiment sur quelques *penelles* qu'il avait

ramassées; et nous descendîmes le fleuve jusqu'à Beaucaire, où nous arrivâmes le soir même du départ, 9 mars. Nos bataillons furent répartis entre Beaucaire et Tarascon, situé sur les rives opposées du fleuve. Le colonel m'ayant fait appeler, me dit que j'allais l'accompagner à Nîmes, où nous arrivâmes, de bon matin, le 10. J'ai jugé, depuis, que j'avais dû sa préférence à mon absence du territoire français pendant la révolution de 1814. Il eut de grandes conférences avec les autorités et avec plusieurs citoyens notables, que la gravité du danger et la confiance publique avaient mis tout à coup au niveau de ceux qui étaient investis de l'autorité, et qui eux-mêmes semblaient partager avec plaisir une responsabilité dont ils sentaient tout le poids.

Plusieurs jours se passèrent en allées et venues. Pendant ce temps, j'entendis plus d'une fois dire, par quelques personnes, au colonel, qu'il avait bien fait d'éloigner son corps de la contagion, et de le porter au sein d'une population fidelle. L'aspect de Nîmes

et des pays environnans était terrible : le soir, j'entendais chanter dans les rues des chansons de parti, dont je ne pus saisir le véritable sens qu'après quelques explications ; elles maudissaient Bonaparte et les siens, ce qui était très-intelligible : mais elles demandaient, en même temps, la mort des protestans, ce qui me paraissait extraordinaire. Je m'informai de ce qu'étaient ces protestans, que, sur la foi des menaces dont ils étaient l'objet, je prenais au moins pour des conspirateurs légalement convaincus. J'appris, en somme, que c'était une classe de citoyens aisés, paisibles et industrieux, qui adoraient Dieu selon leur croyance ; car je ne tenais nul compte des intentions qu'on leur prêtait, puisque jusqu'ici l'on ne pouvait rien leur reprocher que leur culte. Je voyais seulement en cela des discordes anciennes et profondes, et tous les maux dont elles peuvent être suivies. Cependant, la population paraissait, uniformément et sans opposition, prête à résister à l'invasion de Napoléon. On armait précipitamment et mal ; mais on armait.

Le duc d'Angoulême était arrivé ; j'étais extrêmement curieux de voir un des nouveaux princes de la France. Je pus satisfaire pleinement ce désir ; jamais prince ne fut plus accessible. Pendant son séjour dans le Midi, des nécessités de tous les momens le mettaient en contact avec toutes les classes de citoyens, que sa présence exaltait, et qui demandaient à grands cris à marcher en avant. Ces cris, ces mouvemens, au milieu desquels, malgré l'unité d'intention sur le point essentiel, perçaient de vieilles inimitiés, m'inspiraient de l'inquiétude et une forte défiance sur le résultat. Effrayé à l'aspect de tant de passions soulevées, je ne pouvais m'empêcher de plaindre le prince qui y était en butte. Quoiqu'une foule d'officiers distingués se fussent joints à lui, et que son état major se composât de près de vingt lieutenans généraux, parmi lesquels étaient le duc de Guiche, les vicomtes d'Escars et de Lévi, le baron de Damas, les généraux d'Aultanne, Perreymond, Ernouf, Monnier, Partouneaux, Merle, etc., je ne voyais pas une garantie de

succès dans l'armée indisciplinée et bouillante qui les suivait. Les élémens de succès sont, à mon gré, la pensée et le calme; et c'est ce qui manquait le plus autour du prince, même parmi les hommes capables auxquels il paraissait accorder le plus de confiance.

Sans cesse appelé par mon colonel à écrire sous sa dictée, considéré par lui comme converti (c'était son expression) par la Russie qu'il aimait un peu plus que moi, j'avais occasion d'entendre causer la plupart des hommes dont le nom se rattache à cette époque. Je voyais les doutes des vieux soldats fléchir ou se concentrer devant les affirmations des courtisans; je reconnaissais la volonté quelquefois trop rapide, mais toujours pleine d'un dévouement sans bornes, du marquis de Rivière, je m'étonnais de l'activité dévorante de M. de Vitrolles; du calme presque héroïque avec lequel le jeune Damas entrevoyait des revers possibles; de l'opiniâtreté avec laquelle quelques hommes repoussaient les observations du général Gilly, qui voulait qu'on s'oc-

cupât de calmer la population, avant de prendre l'offensive.

On sait, mieux que je ne pourrais le détailler, le mouvement des troupes dans le Midi. Un corps dirigé de Marseille sur Grenoble, et qui semblait se précipiter vers l'ennemi, arriva pourtant trop tard, se crut trahi, et se dispersa sans avoir rien fait.

Celui qu'on avait dirigé par les montagnes de la Lozère et de la Haute-Loire, ne trouva rien à faire, et revint paisiblement dans ses foyers.

La colonne du centre, où le prince animait tout par sa présence, quitta le Pont-Saint-Esprit, et s'avança vers une contrée dont les habitans, qui n'avaient pas encore bien compris les avantages de la légitimité, ne lui opposèrent cependant d'abord aucune résistance. Les obstacles ne se présentèrent qu'à la seconde journée; et, pour les vaincre, il ne manqua au prince que du bonheur.

Près de Montelimart, eut lieu une petite affaire que nous suscita un officier retraité des chasseurs de la garde. Au bruit de l'arri-

vée de Bonaparte à Lyon, il s'était imaginé que le trône était restitué à son général; et sur-le-champ il avait pris les armes, rassemblé des paysans et des jeunes gens, et s'était mis en embuscade sur la route. Il nous reçut avec un feu assez bien nourri, et qui décontenança plusieurs de nos jeunes soldats : mais le 10e de ligne balaya bientôt le côteau; et l'officier dont je parle, alla prendre position plus loin. Nos chefs n'avaient pas encore rencontré de troupes impériales; ils apprenaient au contraire que le général Debelle, qui avait reçu les ordres de l'Empereur avant ceux du prince, et qui obéissait depuis lors au premier, battait rapidement en retraite devant notre armée. On se porta donc en avant, avec l'intention de passer la Drôme le plutôt possible. Quatre jours après, on aurait pu être à Lyon; mais, sur les avenues du pont, avaient pris position quelques troupes détachées et quelques centaines de partisans. On s'avançait avec trop peu de précaution. Ils accueillirent la tête de notre colonne par un feu qui d'abord mit le désordre dans les

rangs des volontaires royaux; mais un bataillon de notre régiment s'étant formé en avant, leur donna le temps de se rallier. Pendant que cela se passait, le 10ᵉ de ligne fit un mouvement à propos, et se porta rapidement sur la batterie des ennemis. Le feu cessa tout d'un coup; et le 10ᵉ étant entré dans la batterie, en culbuta les défenseurs et les pièces dans la Drôme. On a prétendu, depuis, que ce régiment avait trompé la bonne foi des Impériaux, en s'avançant vers eux aux cris de *vive l'Empereur!* et qu'il avait ainsi fait cesser leur feu, et pénétré dans leur batterie par une perfidie bien digne des guerres civiles; mais je n'ai rien entendu dire de pareil. Notre bataillon manœuvrait auprès du prince; je voyais le duc en avant des officiers, marcher vers le pont sans paraître faire aucune attention au feu de mousqueterie, qui plongeait sur lui du haut de la chaussée. Plusieurs fois, de vieux officiers généraux essayèrent de lui persuader de ne pas s'exposer ainsi; il ne les écouta seulement pas, et continua à s'avancer avec indifférence au milieu des balles. C'était

avec un vif intérêt que je voyais, pour la première fois, aller au feu un prince encore peu connu du soldat, et qui entreprenait de lutter avec Napoléon. On est toujours sûr de trouver de la bravoure dans un guerrier français; mais je ne sais ce que cette qualité a de plus séduisant sur les premiers degrés du trône. Dans cette circonstance, elle me charma : soldat, je devais être du parti d'un brave ; et quoique Napoléon fût devant nous, dès ce moment, je ne me sentis pas la force d'en avoir du regret.

L'affaire du pont de la Drôme nous fit occuper Valence le même jour ; et nos avant-postes furent placés sur les bords de l'Isère, rivière profonde et rapide, dont le magnifique pont avait été brûlé lors de la retraite de 1814, et au-delà de laquelle il aurait fallu prendre position de suite, pour tenir ouverte la route de Lyon.

Le lendemain, il n'était plus temps : la rive opposée se trouva garnie de deux ou trois bataillons de garde nationale, auxquels se joignirent bientôt un régiment d'infanterie

légère, et un escadron de cavalerie, sous le commandement du général de division Piré.

Ces troupes, assez fortes d'abord pour nous disputer le passage, le furent bientôt assez pour le tenter elles-mêmes. Pour les en empêcher, on coupa le pont de Romans; mais il fut rétabli en vingt-quatre heures : il n'y avait plus moyen de garder l'offensive; la retraite fut résolue.

Alors commencèrent à circuler dans nos rangs des bruits sinistres. L'Empereur, disait-on, était à Paris; l'armée s'était déclarée pour lui; le Roi et sa famille s'étaient retirés; le général Grouchy marchait contre nous avec des forces supérieures, et nos derrières n'étaient pas assurés. Ces *on dit* jetèrent le découragement parmi les volontaires. Nos soldats avaient marché contre les Impériaux avec quelque répugnance, mais sans arrière-pensée; alors seulement, ils commencèrent à soupirer après leurs aigles. L'état major du prince s'éclaircit sensiblement en peu de jours. Les choses en étaient là, lorsqu'on apprit qu'une partie du Midi venait de se dé-

clarer pour l'Empereur, et que nous étions menacés de tous côtés. On connaît la capitulation de la Palud et ses suites (1). Moins qu'un autre, je suis en état de dire quelque chose de nouveau à cet égard ; jamais peut-être ma qualité de sous officier n'a été plus complète qu'à cette époque ; et je crains même qu'il ne me soit échappé plus d'une inexactitude dans ce chapitre. Surpris par les événemens, ils me trouvèrent presque indifférent, parce que je n'avais pas, comme la plupart de mes camarades, un arriéré de ressentimens et d'humiliations à purger.

Cependant, je l'avouerai, ce fut avec une vive émotion que j'entendis les premières proclamations de l'Empereur, à son retour ; je reconnus cette voix qui m'avait frappé au cœur le jour de la bataille de la Moskowa. Mes souvenirs de dix ans, toutes mes espérances perdues, se réveillèrent à la vue de nos aigles ; et je passai avec plaisir dans un nouveau régiment. Le mien avait été dissous ; j'étais as-

(1) V. la note A, aux *Éclaircissemens historiques*.

suré maintenant d'être reconnu en mon véritable grade. Ce me fut une raison de plus de redoubler de zèle ; d'ailleurs, *les circonstances étaient grandes* ; et si je n'avais pas la sous-lieutenance de la Moskowa, j'en aurais bientôt une autre. Mais j'eus besoin de prouver à mes nouveaux camarades, pour me remettre dans leur esprit, que le chevron que je portais ne venait pas de l'armée de Condé. Quelques-uns n'excusaient pas un vieux soldat de s'être trouvé à Nîmes, plutôt qu'à Lyon, et d'avoir servi dans l'armée du prince. Ne se rendant pas compte des sentimens d'abnégation qui constituent le véritable patriotisme, ils ne voyaient de juste que le parti du grand homme qui leur était rendu.

Pendant les cent jours, mon nouveau régiment remonta vers Lyon, et fit partie du corps du maréchal Suchet. « Le temps des revers, disions-nous, était passé. La marche triomphale de l'Empereur à travers la France était de bon augure. Nous allions recommencer Austerlitz et Wagram, et après trois mois de victoires, nous reposer dans une paix ho-

norable et désirée. » Telles étaient nos espérances : et les acclamations avec lesquelles une partie de la nation avait d'abord accueilli Napoléon, étaient propres à les soutenir; mais lorsque la campagne commença, il fut facile de voir que déjà le mécontentement avait remplacé l'enthousiasme. Cependant, la garde nationale se mobilisait, et venait nous rejoindre. On sentait le besoin de préserver le sol français d'une seconde invasion ; et le soldat brûlait de venger ses injures passées. La campagne commença au milieu d'une sorte de silence solennel, que vint interrompre le coup de foudre de Mont-Saint-Jean. Notre corps d'armée battit alors en retraite sur Lyon, que n'avait point intimidé ce grand revers, et qui faisait avec ardeur des préparatifs de défense. Nous manœuvrâmes, pendant une quinzaine, de position en position, jusqu'à ce qu'une capitulation, à peu près conforme à celle qui venait d'être conclue devant Paris, décida que nous nous retirerions derrière la Loire avec le reste de l'armée.

CHAPITRE XV.

1815.

Lyon au 13 juillet 1815. — Tableau de la ligne du Rhône.

Le 12 juillet, jour où la capitulation fut signée, je fus envoyé à Lyon par mon colonel, pour y prendre des effets de linge et chaussure appartenant au régiment. La ville avait un aspect remarquable : une grande et belle tête de pont, placée sur la rive gauche du Rhône, au bout du pont Morand, venait d'être démantelée ; on avait également détruit toutes les batteries placées le long des quais ; les redoutes des hauteurs de Pierre-Scise et de Fourvières étaient abandonnées. Mais il était évident, pour tout homme qui compte pour quelque chose le vœu du peuple, qu'on n'avait pas renoncé, sans regret, à défendre la ville. Les habitans du faubourg de la Guil-

lotière abandonnaient successivement leurs maisons, aux cris de *vive l'Empereur!* et se disposaient à les incendier aux approches de l'ennemi. Une exaltation triste, mais fière, animait la population. Si elle n'eût écouté que son patriotisme, peut-être la seconde invasion eût échoué sur les bords du Rhône: un seul homme qui se fût présenté dans ces momens décisifs où l'on ne savait que résoudre; un seul homme qui eût eu assez d'audace pour proposer de combattre, eût entraîné les masses, et renouvelé la lutte qui venait de finir par le traité de Paris. La chose eût été facile, car la population se croyait trahie, et suspectait d'autant plus ses chefs, qu'ils ne publiaient rien de ce qui se passait à Paris. On ne savait pas qu'eux-mêmes ne recevaient rien de la capitale, et que, depuis le 5 juillet jusqu'au 15, Lyon fut abandonné à sa propre force, à sa propre sagesse. Cependant, se voyant coupés de Paris, entourés d'ennemis trois fois plus nombreux que nos soldats, et qui, dans quinze jours, pouvaient décupler leurs forces, les généraux et pre-

miers fonctionnaires se décidèrent à une capitulation; et l'entrée des alliés fut fixée au 18. Sans doute, les hommes qui commandaient à Lyon, ne purent se décider à compromettre une grande cité; ils ne voulurent pas accomplir ce vœu des étrangers, qui peut-être désiraient que Lyon se défendît, pour avoir occasion de ruiner la première ville manufacturière de France; et ceux qui n'avaient d'espérances que dans le gouvernement impérial, souscrivirent généreusement à sa chûte pour le salut de tous.

Le 12, au moment où j'entrais à l'hôtel-de-ville, y entrait aussi un parlementaire autrichien. J'eus occasion de le voir et de causer avec lui, pendant qu'il attendait la réponse aux dépêches dont il était porteur. Il était surpris d'avoir affaire à des administrateurs, à des citoyens, et non pas uniquement à des militaires. Lorsqu'on lui eut remis le pli pour son général, et qu'après lui avoir bandé les yeux, on le plaça dans la chaise de poste qui devait le reconduire, on s'aperçut que la foule couvrait les quais, et fermait toutes les

issues. L'agitation du peuple, les cris qu'il faisait entendre, firent concevoir de vives inquiétudes pour le parlementaire. Afin de préserver les citoyens de leur propre imprudence, on détermina le général Puthod à monter en voiture avec le jeune officier, et à le reconduire jusqu'à la barrière. A mesure qu'ils sortaient de l'hôtel-de-ville, et qu'ils s'avançaient de toute la vîtesse des chevaux, au milieu de la foule, les cris de *vive l'Empereur! vive la liberté!* éclatèrent de toutes parts avec une sorte de fureur. Certes, en entendant la voix formidable de tout un peuple le saluer ainsi, le jeune Autrichien ne dut pas croire que c'était une scène jouée pour le tromper sur l'esprit public des Lyonnais. On rapporte qu'il arriva aux barrières glacé d'effroi.

L'armée était en pleine retraite. Le 13, un grand parc d'artillerie entra à Lyon, et fut stationné sur la place Bellecour. La ville fut inondée de soldats; et, comme il y avait uniformité de sentimens entre eux et une grande partie des habitans, la communica-

tion fut intime. D'heure en heure on s'échauffait. Vers deux heures après midi, des groupes couraient les rues, faisant entendre la *Marseillaise* et *le Chant du départ*. Des officiers autrichiens, voulant jouir à l'avance des avantages de la capitulation, s'étaient introduits dans la ville ; le peuple et les soldats suivirent leur voiture avec des menaces : ils étaient alors sur la place Bellecour ; ils parvinrent à se sauver dans l'hôtel du gouverneur. On prétendit que des dames les avaient salués, d'un balcon, avec leurs mouchoirs blancs. La maison fut assaillie : des transparens, préparés pour le jour de l'entrée des Autrichiens, et sur lesquels étaient les insignes de la cause royale, furent, dit-on, trouvés dans cette maison. La fureur populaire ne connut plus de frein : en un instant, la maison fut dévastée ; et ses meubles, amoncelés sur l'allée des tilleuls, furent réduits en poussière. L'ivresse du peuple et des soldats était à son comble. Les quarante pièces de canon, déposées le matin sur la place Bellecour, étaient à leur disposition. On criait

«Vive l'Empereur! nous sommes trahis! il faut nous défendre; allons attaquer l'ennemi.»

Tandis qu'une compagnie de la jeune garde, accompagnée d'une nombreuse troupe de fédérés, passait les ponts, pour aller violer la capitulation, et que des hommes sages s'élançaient à leur suite pour les retenir, le général Mouton-Duvernet, nouvellement nommé au commandement de la place, par le gouvernement provisoire, M. Jars, maire, M. Pons, préfet, le général Puthod, le lieutenant de la police générale Teste, se jetaient au milieu du peuple pour le rappeler à son devoir. Le général Puthod fut maltraité; le général Mouton-Duvernet perdit son chapeau dans la mêlée, et fut refoulé dans son hôtel; MM. Pons et Jars, quoique adorés, furent impuissans. Le lieutenant de police, seul, M. Teste, par l'entraînement de son éloquence toute populaire, parvint à fixer autour de lui ces hommes égarés, et à désarmer leur fougue. J'écoutais avec un vif intérêt cette harangue de tribun. En ce moment, j'aperçus, confondu dans la foule, le conventionnel

Thibaudeau, ancien préfet des Bouches-du-Rhône, qui venait de jouer à la chambre des pairs un rôle très-remarquable. Il était accompagné de son fils : je les avais vus l'un et l'autre à Marseille, dans le temps. Je pensai, en les retrouvant là, que les affaires devaient être bien avancées à Paris, puisqu'un des hommes les plus marquans du parti vaincu était déjà fugitif à Lyon.

Toutes les boutiques avaient été fermées précipitamment ; et Lyon, au milieu de ce tumulte, avait l'air d'une ville menacée des plus grands désordres. Cependant, la garde nationale s'était mise spontanément sous les armes, et se portait partout où, des menaces, on voulait passer aux faits. Cette garde était heureusement commandée par un homme qui, après avoir opiné dans le conseil contre la capitulation, et avoir voulu défendre la ville au péril de ses propriétés personnelles, sentait la nécessité d'éviter le déshonneur attaché à la violation de la foi promise. M. de Corcelles se joignait avec zèle aux citoyens influens, qui s'efforçaient de maintenir le bon

ordre. L'acteur Weis, au moment où l'on allait forcer la maison d'un royaliste, dont il avait à se plaindre, se jeta au travers de la porte, et en défendit l'entrée au péril de ses jours. Après beaucoup d'efforts, il parvint à écarter les assaillans.

Le soir, un bataillon de la garde nationale bivouaqua sur la place Bellecour; un autre garda l'hôtel de ville. Vers onze heures, je m'y étais rendu pour prendre un ordre, qu'au milieu du tumulte de la journée, on n'avait pu me délivrer. J'en sortais, lorsque des cris confus se font entendre: la garde nationale qui veille à l'hôtel de ville, s'est mise sous les armes, pour le défendre contre une invasion inattendue; la place des Terraux est inondée par la foule, qui s'avance à la clarté de torches, et qui paraît vouloir forcer la garde; des hommes de tout rang figurent dans le mouvement, et même le dirigent. Aussitôt le lieutenant de la police générale, Teste, qui est demeuré à l'hôtel de ville, se précipite au milieu de la multitude, et en fend les flots d'un front serein. Involontaire-

ment je suis les pas de cet homme, dont l'ascendant m'a dominé le matin, et je monte presque aussitôt que lui sur un banc de pierre. Il demande, d'une voix forte, ce qu'on prétend, et pourquoi, au milieu de la nuit, on trouble le repos d'une grande cité. Des cris confus se font entendre : « Nous sommes trahis ; on veut nous livrer sans armes à nos ennemis. — On vous trahit ! répond Teste ; et qui ? nous ? Et pour qui ? N'avons-nous pas fait notre devoir, de manière à nous attirer la haine de tout ce qui n'aime pas la patrie? Qu'avons-nous fait pour mériter vos soupçons? » A ces mots, dits avec cet accent qui commande aux passions, la foule arrête ses clameurs. Teste poursuit : « Quel peut être le prétexte de ces rassemblemens armés ? — Une capitulation honteuse, crie une voix dans la foule(1)......—Honteuse ! dit Teste ; et pas un étranger n'est encore entré dans la ville! Nos couleurs nous sont laissées; aucune contribution ne nous est imposée.

(1) Voyez la note B, aux *Eclaircissemens historiques.*

Pouvions-nous lutter contre des forces dix fois plus considérables que les nôtres ? Une capitulation honteuse ! Que ceux qui parmi vous ont votre confiance, s'avancent. Si je ne leur prouve pas qu'elle est toute à la gloire de l'armée et à l'avantage de la ville, je m'abandonne à vous..... » Un murmure d'approbation circule dans la foule. « Citoyens et soldats, reprend Teste, si le bruit se répandait dans la France que la ville de Lyon a été le théâtre d'événemens funestes ; si l'on disait que l'armée du duc d'Albuféra concourut à troubler l'ordre, et à répandre la terreur parmi de paisibles citoyens, qui de vous oserait dire un jour : *Je défendais la France sous les murs de Lyon?* Amis ! que l'on puisse proclamer, sans crainte d'être démenti : « Si l'armée et le peuple de Lyon, » exaltés par l'indignation, voulurent frapper » des traîtres, la confiance aux magistrats et » l'amour de l'ordre rétablirent aussitôt le » calme. » Non, Lyonnais, vous n'êtes point trahis. Par qui le seriez-vous ? Par le maréchal Suchet ? L'armée sait qu'il est, comme

Bayard, sans peur et sans reproche. Par les magistrats du peuple? La France sait qu'ils ont plus de dangers à courir, en se livrant aux étrangers qu'en les combattant. Non, vous n'êtes point trahis! Un instant encore! et ces braves officiers, que je vois parmi vous, viendront vous en rendre témoignage...... Mais si mes efforts ne suffisaient pas pour vous désarmer, souvenez-vous que vous me trouverez devant la poitrine de toutes les victimes, sur le seuil de toutes les maisons menacées. Je vous l'ai dit, vos ennemis n'arriveront à vous qu'en passant sur mon corps; je vous le déclare, vous n'arriverez à ceux que vous accusez, qu'en me foulant aux pieds. Peuple! soldats! immortalisez-vous par la modération; elle est la compagne de la force et de la justice.»

A mesure que cet orateur extraordinaire parlait, la foule devenait plus attentive; et, le calme s'étant propagé de proche en proche, sa voix sonore retentissait sur les quatre façades de la place des Terraux. Lorsqu'il eût cessé, un moment de silence se fit; on l'é-

coutait encore. Tout-à-coup, un bourdonnement qui n'avait plus rien d'hostile, s'élève dans cette multitude; elle salue l'orateur par des acclamations. Les plus mutins s'approchent de lui, et lui serrent la main, en signe d'adhésion. Puis, la foule se dissipa, les torches s'éteignirent, les voix s'éloignèrent; et, à minuit et un quart, dix mille personnes, que le désespoir avait tumultueusement attroupées, étaient paisiblement rentrées chez elles, désarmées par un seul homme.

Je n'avais jamais rien conçu de semblable à ce que je venais de voir; mais ce qui m'avait frappé surtout, c'était cette abnégation de soi-même, qui distinguait l'orateur dans ces momens solennels; abnégation qui est le vrai moyen d'agir efficacement sur les masses, et d'appaiser subitement les tempêtes populaires. Une pareille victoire n'a que l'éclat d'un moment; et il est rare que le souvenir survive au danger.... Aussi m'a-t-on dit depuis que M. Teste avait expié, par de longues persécutions, l'honneur d'avoir préservé la seconde ville de France.

A deux heures du matin je rejoignis, sur les quais de Lyon, mon régiment, qui partait pour se retirer derrière la Loire, avec le gros de l'armée. Les distributions de chaussure, que j'étais venu préparer, furent faites; et sans prendre de logement, le corps se mit de suite en marche. Un détachement fut destiné à accompagner au dépôt, qui était à Draguignan, les autres effets que j'étais venu prendre à Lyon, et j'obtins la permission d'en faire partie. Quoiqu'après une longue absence, je dusse désirer de revoir mon pays, ce n'était pas sans inquiétude que je retournais dans le Midi. Je savais que l'uniforme n'y était pas vu de bon œil depuis les troubles violens qui venaient d'y éclater, et dont j'avais été informé par un compatriote, qui me raconta en détail tout ce qui s'était passé à Marseille et aux environs, dans les journées des 25 et 26 juin (1). Pas de doute que les en-

(1) A la nouvelle de la bataille de Waterloo, arrivée à Marseille le 25 juin, un grand nombre de Mamelucks, réfugiés depuis la guerre d'Égypte, et plusieurs habitans y furent massacrés. (*Note de l'éditeur.*)

virons de Toulon n'eussent été aussi le théâtre de funestes événemens ; que le sang n'y eût coulé ; que mes parens, mes amis de Sixfour, d'Ollioules, de la Segne, n'eussent été froissés dans cet ébranlement général. Je brûlais et je craignais à la fois d'être éclairci sur leur sort.

Le 14, le détachement reçut l'avis que le lendemain un coche descendrait le Rhône : et, sous la conduite d'un lieutenant, nous nous embarquâmes à cinq heures du matin, en nous félicitant de n'avoir pas été témoins de l'entrée des Autrichiens à Lyon. On y était encore sans ordres ni nouvelles du gouvernement, le 15 juillet au matin : et le Roi était entré le 8 à Paris. Comment expliquer l'inconcevable silence que gardait le gouvernement à l'égard de la seconde ville de France ! Bientôt nous passâmes lentement sous le beau pont de Tilsitt, et descendîmes la Saône jusqu'au-dessous du côteau. Nous entrâmes alors dans le Rhône, qui nous entraîna avec plus de vitesse. Lyon se présenta encore à nos regards pendant quelques instans, et nous perdîmes

bientôt de vue le pont de la Guillottière, qui se dessinait devant nous.

Certes, je dois être un bien faible politique, puisque j'ai tiré des conjectures si fausses de ce que j'observai sur les deux rives du Rhône. J'aurais parié que la guerre civile avait éclaté en France; et qui ne l'aurait cru, comme moi? Lyon était à l'Empereur, Vienne aux soldats Piémontais et sous le drapeau blanc; Condrieux avait un drapeau tricolore, Tain et Tournon étaient neutres; le drapeau tricolore était de grandeur démesurée à Valence; à la Voutte, le blanc régnait; à Rochemaure, flottaient les trois couleurs; le drapeau blanc était à Bourg-Saint-Andéol; le tricolore à Pont-Saint Esprit; le blanc à Avignon; ce dernier continuait à commander tout le reste du cours du Rhône. Le spectacle de ce mélange de couleurs ennemies se répétait dans la plaine, aussi loin que les regards pouvaient plonger. Partout, sans doute, il y avait des armes, et des cris, et des passions. Eh bien! ces diverses agitations s'appaisèrent rapidement; et en peu de jours, une seule couleur domina.

A mesure que nous avancions, la manière dont chacun raisonnait sur le spectacle que je viens de décrire, me révéla une chose que j'ignorais encore ; c'est que, dans les troubles intérieurs, la discorde marche à pas de géant jusque dans les rangs des soldats qui courent la même fortune, et qui défendent la même bannière. Déjà l'on remarquait de l'hésitation parmi les militaires, et tous paraissaient redouter la guerre civile. Je ne sais qui avait jeté ce mot terrible dans les rangs ; mais il avait tout à coup démoralisé le soldat. Quelques hommes seulement, ne voulant faire aucune concession aux événemens, baisaient sans cesse leur cocarde, et disaient en pleurant : « Il fallait mourir en Russie, en Prusse, » en Champagne. Malheur à nous, qui avons » survécu ! »

Dans toute la durée de la route, nous avions passé devant les villes royalistes avec la cocarde tricolore ; mais lorsque nous approchâmes d'Avignon, le lieutenant nous déclara que notre devoir n'étant pas de soutenir une opinion, mais de faire cause commune avec

la majorité de nos concitoyens, nous devions quitter ce signe de ralliement. On murmura; mais les dangers de l'obstination devenant sensibles à tous, les soldats quittèrent enfin, et pour toujours, ces couleurs qu'ils avaient si noblement et si malheureusement portées depuis trois mois.

Le même soir, un grand vent qui s'éleva nous contraignit de nous arrêter à Comps, village situé un peu au-dessus de Beaucaire. Il était occupé par un poste de volontaires de l'armée royale, dont le quartier-général était à Beaucaire. Le chef, suivi de deux ou trois paysans armés de fusils de chasse, vint visiter le bateau à son arrivée, et parut vivement ému en le voyant occupé par vingt-cinq militaires. Il accabla notre officier de questions, lui déclara que nous ne pouvions continuer notre route sur le Rhône, et que n'ayant pas d'ordres précis à nous donner, il ne pouvait ni nous diriger sur Beaucaire, où l'exaltation des esprits nous serait peu favorable, ni nous garder à Comps, où les forces dont il pouvait disposer ne lui permettaient pas de nous

surveiller. Il pensait d'ailleurs que nous ferions peut-être bien de nous diriger sur Nîmes. Notre officier exhiba notre ordre de route; mais le chef des volontaires n'en voulut point prendre connaissance, et nous signifia que, si nous nous obstinions, il allait expédier un courrier au quartier général. Ce mot semblait indiquer un grand centre d'autorité; nous savions qu'à Nîmes, il y avait des troupes; et, pensant qu'il nous serait plus avantageux de nous rapprocher d'une force militaire, nous résolûmes de nous rendre dans cette ville. Nous partîmes en effet dès le lendemain matin. Toute la route était couverte d'hommes armés de fusils de chasse, décorés de rubans blancs, et dans une grande agitation; il semblait qu'ils fussent tous à la recherche de quelque objet important. Ils parlaient avec chaleur, se disputaient entre eux, traversaient en courant les routes et les champs cultivés, se groupaient sur les collines. Les premiers que nous pûmes aborder, nous dirent que c'était ainsi qu'ils faisaient la police de leur pays, et se tenaient

en garde contre les bonapartistes. Nous portions la même cocarde qu'eux, et ils nous accueillirent assez bien. Un peu plus loin, nous vîmes toutes les hauteurs hérissées de fusils, et quatre hommes appuyèrent le mouvement d'un fonctionnaire en écharpe blanche, qui vint nous faire *raisonner*, et ne nous permit de passer qu'après s'être assuré qu'on ne nous arrêterait pas aisément.

Près de Saint-Vincent, pendant qu'on nous faisait subir la même difficulté, toute la bande attroupée autour de nous se dissipa en un instant, sur ce cri parti du bout du village : « Un brigand ! » Nous vîmes aussitôt tout le monde se précipiter vers le côté d'où venait cet avertissement, gravir à la course le penchant de la colline, et poursuivre, avec des cris affreux, un homme qui avait quelque avance sur les plus diligens. Ces derniers lui tirèrent quelques coups de fusil sans l'atteindre.

« Ce brigand, demandai-je à un vieillard, est sans doute un voleur de grand chemin ? — Non, camarade, me dit-il ; c'est un riche monsieur du village, qui n'a jamais rien pris

à personne. — Pourquoi donc est-il un brigand ? — Parce qu'il est bonapartiste. » Ici plusieurs de mes camarades froncèrent le sourcil, et portèrent la main à la giberne, en jurant tout bas. « Est-ce qu'il a fait du mal à quelqu'un ? — Non ; mais il en voulait faire. — Il voulait ! dis-je avec étonnement ..... Et sait-on bien s'il est bonapartiste ? — Cela va sans dire ; il est protestant. »

Trois mois auparavant, j'avais entendu les menaces dont les protestans étaient l'objet ; je ne m'étonnai pas qu'on les réalisât maintenant. Mes camarades, ne comprenant pas tout ce que cela voulait dire, étaient indignés qu'ici on chassât aux bonapartistes, comme l'on aurait chassé au loup. Notre lieutenant eut beaucoup de peine à les contenir ; et nous arrivâmes à Nîmes, fort mal disposés, le 7 juillet, vers midi.



CHAPITRE XVI.

1815.

Nîmes après les cent jours.

Le faubourg par lequel nous entrâmes était triste et presque désert : seulement quelques individus traversaient rapidement les rues; on entendait des coups de fusil tirés dans l'intérieur de la ville. Des femmes furent les premières à nous apercevoir, et s'élancèrent vers nous dans le plus grand désordre, battant des mains au-dessus de leur tête, et criant de toutes leurs forces : *Vive le Roi!* Nous répondîmes par le même cri; et elles se retirèrent avec un calme et un air d'étonnement, qui ne s'accordaient pas avec l'extrême agitation qu'elles paraissaient éprouver quelques instans auparavant.

Les hommes que nous vîmes ensuite n'étaient pas moins animés que les femmes : ce-

pendant, nous arrivâmes sans encombre à la mairie, d'où nous fûmes immédiatement dirigés sur les casernes, au nord-est de la ville. Nous nous y trouvâmes placés au milieu de quelques compagnies des 13e et 79e de ligne (je crois ne pas me tromper sur le numéro), qui s'y étaient retirées, comme on rentre chez soi aux approches d'un orage.

Le 15 juillet, la garnison de Nîmes s'était éloignée, ne laissant que quelques compagnies dans la ville. Le 16, la garde nationale et ces compagnies avaient proclamé le rétablissement du gouvernement du Roi ; et le 17, jour de notre arrivée, la garde nationale avait disparu, et des coups de fusil avaient annoncé de toutes parts que la ville était devenue la proie de la populace abandonnée à elle-même, et des hommes de la campagne qui affluaient de toutes parts.

Des militaires ayant été insultés dans plusieurs quartiers, la troupe se concentra tout-à-fait dans les casernes; notre détachement reconnut alors qu'il était tombé dans une sorte de coupe-gorge. Cependant, les com-

pagnies que nous avions trouvées à Nîmes et notre détachement formaient ensemble un contingent d'environ deux cent cinquante hommes ; et il était à croire que nous pourrions aisément nous retirer sur une ville moins agitée.

Voici ce qui nous en empêcha. A peu près au moment où nous entrions à Nîmes par une barrière, entrait, de l'autre côté, l'armée de Beaucaire, qui se décorait du nom de *royale*. Dès qu'elle avait appris l'évacuation du chef-lieu du département par les troupes de ligne, elle s'y était portée en forces ; une foule de bandes armées l'avaient précédée depuis le matin. Le spectacle de son entrée (car nous la vîmes défiler des casernes où nous venions d'arriver) me frappa vivement, et ne s'effacera jamais de mon souvenir.

En tête marchait l'état major : venait ensuite un corps de cavalerie, composé d'hommes et de chevaux rassemblés au hasard ; les uns, dételés de la charrue, ou pris à des gendarmes ; les autres, revêtus de haillons ou de portions d'uniformes de toutes armes, selon qu'ils

avaient dépouillé un hussard, un gendarme ou un garde national.

Venait ensuite l'infanterie, dans un costume analogue, armée de fusils de chasse, couverte de rubans blancs, traînant, au milieu d'elle, des pièces d'artillerie, desquelles pendaient, dans la poussière, quelques drapeaux tricolores, qui nous parurent souillés de sang.

Dès le soir, des hommes, parmi lesquels étaient des soldats de cette armée, et qui certainement agissaient sans ordres, vinrent à la caserne demander les pièces de canon qui y étaient déposées. Les officiers ayant refusé de les livrer, si ce n'est sur une invitation du commandant de la place, il s'ensuivit une contestation assez vive, à la suite de laquelle quelques coups de fusil furent tirés. Nous fermâmes précipitamment les portes de la caserne : les officiers et sous-officiers furent immédiatement rassemblés pour délibérer sur ce qu'il fallait faire ; la place des casernes était couverte de monde ; des cris menaçans en partaient. On discuta, sans rien résoudre ; et je m'étonnai que, parmi tant d'hommes,

qui tous auraient su mourir sur le champ de bataille, pas un ne sut que décider dans un cas difficile. Cependant, le général Maulmont, qui nous commandait, avait envoyé à la commune, pour savoir si la bande qui demandait nos armes, y était autorisée. Le maire était accouru, et était demeuré à peu près méconnu, au milieu des furieux qu'il voulait contenir.

Au même moment, arriva, à la porte de la caserne, un officier de gendarmerie, qui demanda à être introduit. Sa présence fit cesser le feu pour quelques instans; il venait, au nom du peuple, nous proposer de rendre nos armes. Malheureusement, il se refusa aux propositions du général; elles étaient bien naturelles : nous demandions à remettre sur-le-champ les pièces d'artillerie que nous avions, et à nous retirer sur une ville désignée, avec nos fusils et nos munitions; nous fûmes plus loin; nous proposâmes de déposer nos fusils, à une lieue de Nîmes.

Ces conditions ne furent point acceptées, et la négociation se prolongea pendant une

partie de la nuit. De neuf heures à minuit, le tocsin sonna dans toutes les églises de la ville, et y appela la partie la plus exaltée de la population des campagnes. Il était évident que nous étions menacés des plus grands dangers. Au milieu du conseil, qui resta en permanence jusqu'au matin, j'ouvris l'avis que nous attendissions en silence le milieu de la nuit, et qu'alors, sortant précipitamment, mais en bon ordre et sans tambour, nous nous dirigeassions sur une ville voisine, faisant, au milieu de la cour, un grand feu qui attirerait, plus que notre départ, l'attention des Nîmois. Mon avis fut à peine écouté; et cependant il nous eût tous sauvés.

Au point du jour, les coups de fusil recommencèrent. Nous fûmes enfin obligés d'y répondre; et la fusillade la plus vive s'engagea de part et d'autre. Nous étions en petit nombre, dans un vaste monument ouvert de tous côtés, sans vivres et presque sans munitions, au milieu d'une populace immense. Je proposai de nouveau de tenir jusqu'au soir, et de tenter alors une sortie pour quitter

la ville. Mon avis commençait à être goûté. Pendant qu'on en délibère, le négociateur à écharpe blanche reparaît aux portes, et demande à être admis : le feu cesse, il est introduit. Après des allées et des venues, il est convenu que nous livrerons nos pièces ; que nos armes même seront rendues, et que nous serons dirigés sur Uzès. Cette capitulation est toute verbale. Nos officiers, trop émus par la gravité des circonstances, et trop confians en la loyauté des assaillans, se contentent de la parole d'honneur de l'officier, et de l'adhésion bien apparente de la foule. Nous ouvrons les portes, et évacuons les casernes. Nous n'étions pas encore tous sortis, que mille cris et mille coups de fusil partent en même temps des groupes nombreux qui nous entourent. Plusieurs de nous sont frappés ; le désordre se met dans nos rangs. Un soldat sans armes n'est plus un soldat ; nous fuyons dans différentes directions : quelques-uns entrent dans la ville ; d'autres se jettent à droite, hors de ses murs. Je prends à gauche, avec quelques autres, une longue rue qui

monte vers le fort ; nous sommes tous poursuivis. Deux des nôtres tombent à terre à mes côtés : je me jette dans des rues étroites ; et, ne voyant plus personne me poursuivre, je ralentis le pas, et songe à ce que je dois faire. Le bruit des coups de fusil retentissait au loin : une femme était à la fenêtre d'une petite maison ; elle avait les larmes aux yeux. — « Où puis-je passer pour me sauver, lui » dis-je avec une vive émotion ? — Entrez, » me dit-elle. »

Elle descend, et vient me recevoir. « Vous » ne pourriez, me dit la bonne femme, re» gagner Uzès, ni vous cacher dans la cam» pagne ; restez ici. Je suis pauvre, mais j'ai » du pain à vous donner. Mon mari est à l'abri; » je puis vous y mettre pour deux ou trois » jours ; vous vous sauverez dans la nuit. »

J'acceptai. Ma libératrice me logea dans un grenier, d'où je pouvais me glisser dans une écurie qui donnait elle-même sur un petit jardin, dont les murs peu élevés pouvaient être facilement franchis. Elle sortit ensuite, et vint me rapporter qu'un grand nombre de

mes camarades avaient été tués, et que l'on poursuivait les autres.

Des postes de partisans, placés sur toutes les hauteurs qui dominent le chemin d'Uzès, avaient accueilli, à coups de fusil, tous ceux de mes camarades qui avaient pris cette route. Un officier du train avait été massacré, au moment où il se croyait hors d'atteinte; un colonel avait été blessé; et notre troupe avait été anéantie en quelques heures.

Je ne pouvais concevoir pourquoi nous étions l'objet d'un tel acharnement, d'une telle violation de tous les droits; et lorsque je le demandai à ma libératrice, elle me dit: « C'est que vous êtes *grieur.* — Qu'est-ce » que c'est qu'un grieur, dis-je? — Un pro- » testant. » J'allais dire : « Je ne le suis pas; » » mais j'avoue que la crainte de diminuer la bienveillance de mon hôtesse me retint.

Ainsi, dis-je, la populace catholique n'a ici d'autre but, dans ses fureurs, que d'exterminer les protestans; et peut-être si ceux-ci avaient le dessus!..... « Nous avons triomphé pendant les trois mois passés, reprit ici la

» bonne femme toute pensive ; et nous ne les » avons pas traités de même. »

Les voisines de Suzanne Delon (c'était le nom de la bonne femme) furent bientôt instruites de ma présence dans sa maison : mais je n'avais rien à craindre ; elles étaient du même parti que Suzanne, et je m'en trouvais moi même alors, sans qu'il me fût possible de m'en dédire ; tant les circonstances ont d'empire sur les hommes.

Toutes ces femmes m'apportèrent des vêtemens, pour convertir en habit bourgeois mon costume militaire, qui fut brûlé très-secrètement. Je les entendais le soir raconter tout ce qui s'était passé d'horrible dans chaque journée : on faisait la nomenclature des personnes tuées dans les rues ou dans les champs, des maisons pillées dans la ville ou incendiées à la campagne ; mais toutes ces choses, racontées avec des cris et de la fureur, me paraissaient d'une exagération révoltante ; il ne fallait rien moins que ma propre situation pour m'inspirer quelque confiance dans ces récits.

Le lendemain du jour où je m'étais réfugié chez la femme Delon, elle causait sur sa porte avec une de ses amies, lorsqu'une troisième femme aborde tristement l'amie, et lui dit : « Claudine, on dit que votre homme a été tué. — Mon dieu ! s'écrie l'autre, et où donc? — A votre vigne, près de Saint-Césaire (1). — Est-ce bien possible! s'écrie avec douleur la malheureuse épouse. — Tenez, dit la voisine, voici votre belle-sœur, la femme de ce pauvre Imbert-Laplume, tué avec lui, et qui les a vus l'un et l'autre étendus dans votre vigne. »

Ici les cris de douleur se confondirent. Dans la matinée de la veille 18, le nommé Antoine Clot avait été tué à Nîmes, près de sa maison, par un assassin déjà célèbre, et duquel je parlerais longuement ici, s'il ne pouvait, à l'aide d'une décision judiciaire qui l'a déclaré innocent, me faire moi-même déclarer calomniateur. Le même jour, Chivas, mari de Claudine, et Laplume, tous deux

(1) Village voisin de Nîmes.

beaux frères de Clot, avaient été massacrés à la campagne. Une seule famille voyait ainsi tomber, dans un jour, trois hommes à la fleur de l'âge (1).

Comme les cadavres étaient ordinairement mutilés, et restaient exposés dans les champs pour servir de pâture aux bêtes carnassières, Claudine Bérinargue, après les premiers épanchemens de la douleur, résolut de soustraire son mari à ces indignités : elle loua des hommes de journée, et ayant obtenu de franchir les barrières, dont le passage était alors sévèrement interdit, elle alla rendre elle-même les derniers devoirs à son mari, et revint le soir, abîmée de douleur.

Trois jours se passèrent, après lesquels quelqu'un vint dire à Claudine que son mari n'était point enseveli, et gissait dans son champ hors de terre. Elle refusa d'abord de croire à ce récit ; mais convaincue enfin,

(1) Cinq jours après fut également tué David Chivas, frère des précédens.

(*Note de l'éditeur.*)

par le témoignage de quelques personnes qui venaient lui raconter la chose avec une pitié ironique et un empressement affecté, elle résolut d'aller, pour la seconde fois, inhumer le corps.

Mais elle ne trouva pas d'hommes qui voulussent venir l'assister dans ce travail; les uns le regardant comme une impiété, les autres y trouvant trop de dangers. Elle prit donc une bèche sur son cou, et se rendit à la commune, pour obtenir la permission de sortir de la ville. Elle dit quel était le but de cette sortie, obtint la faculté de se rendre à son champ pour *y arracher un arbre*, prétexte qu'on jugea plus prudent pour justifier l'emploi de sa bèche, que l'aveu d'un assassinat impoursuivi. Je ne suis pas le seul qui ait vu cette permission singulière.

Claudine se rend à son champ, creuse la fosse, en face du cadavre en putréfaction de son mari, l'y dépose, le recouvre de pierres et de terre pour prévenir une seconde exhumation. Pendant ce temps, quelques femmes s'étaient placées sur la lisière du champ, et

poussaient des éclats de rire : elles disparurent bientôt.

Enfin, la veuve courageuse a rempli son pieux devoir; elle retourne vers Nîmes. A la barrière, elle trouve des gens attroupés; on l'insulte; on lui reproche son dévouement : elle baisse la tête, et marche en silence vers sa maison; elle espère, en arrivant, s'y cacher à la fureur, non de ses ennemis, car elle n'en a point, mais des fanatiques qui la poursuivent avec des insultes et des ris moqueurs. Arrivée près de sa maison, elle entend la bande qui la suit, pousser des cris de joie; elle lève la tête, et voit ses meubles amoncelés devant sa porte, et livrés aux flammes. On a profité de son absence pour dévaster son asile; et les cannibales qui l'ont accueillie aux portes de Nîmes, par un rafinement de cruauté jusqu'alors inoui dans les masses, ont su se modérer assez, pendant tout le trajet jusqu'à la maison, pour lui ménager cette douloureuse surprise, qui les transporte d'une joie féroce.

A ce spectacle, Claudine Bérinargue part

à travers la foule, sans se plaindre, sans dire un mot, l'œil fixe, et soutenue par l'aliénation mentale qui l'entraîne. Personne ne la suit. La troupe des dévastateurs se dissipe satisfaite, et ne met pas au pillage les maisons voisines, comme on pouvait le craindre.

Placé dans mon grenier, sous une meule de paille, j'attendais que le feu fût mis à notre maison, située en face de celle de Bérinargue, pour me jeter dans la campagne, et peut-être dans la foule, muni d'un gros coutelas, seule arme que j'eusse trouvée dans la maison.

De la scène que je viens de tracer, je ne vis que la dernière partie, le pillage de la maison; et celle-là seule me touchait en ce moment. Mais peu d'heures après, j'appris tout le reste; et je fus épouvanté de ce raffinement d'horreurs. Il me sembla que des crimes semblables allaient devenir communs; que Nîmes allait être entièrement saccagé; qu'il valait mieux mourir mille fois que d'etre témoin de ce spectacle; et, m'abandonnant à une exagération aveugle, qui m'empêchait de sentir que j'avais vu la plus excessive des

violences de cette malheureuse époque, je voulus partir le soir même. Accablée par les émotions de la journée, mon hôtesse ne songea pas à me retenir. Je tâchai d'ajuster mon costume de manière à me donner les airs d'un homme d'alors, je pris une large cocarde; et, vers neuf heures, je remerciai la bonne Delon, et me présentai à la barrière, où l'on me laissa passer sans rien dire, mais que je ne franchis pas sans une vive appréhension.



CHAPITRE XVII.

1815.

Retour à Toulon. — Secours donnés à un fugitif.

Je pris immédiatement la route d'Arles, à travers le pays sablonneux de Bellegarde. Au point du jour, j'étais près de Fourques; je tournai ce village avec précaution; et, pour éviter la garde du pont, je me disposai à passer le petit bras du Rhône à la nage, à un quart de lieue au-dessous. Au moment où j'allais me mettre à l'eau, quatre hommes, armés de fusils, sortirent précipitamment de derrière une petite masure; et, me couchant en joue, ils me crièrent : « Tes papiers! » Comme leurs chapeaux étaient ornés de cocardes blanches d'au moins six pouces de diamètre, je pensai que c'étaient d'honnêtes royalistes du pays, préposés à la garde de la ligne du Rhône; et ne voulant point entrer

en discussion avec eux, après la manière polie dont ils avaient débuté, ni m'exposer à être pris pour un protestant, et traité comme tel, en vertu de ce que je n'avais point de papiers, je ne voulus pas attendre qu'ils fissent un pas de plus, et je me jetai à l'eau. Ils m'avaient d'abord couché en joue; mais, en hommes peu exercés, ils relevèrent leurs armes, et se mirent à courir pour se rapprocher de moi. Je suivis le courant; et, pendant qu'ils arrivaient sur le bord, et qu'avant de faire feu, ils perdaient du temps en menaces, je gagnai assez au large, et plongeai de manière à éviter leurs coups. Ils tirèrent enfin au moment où je reparaissais; et leurs balles sifflèrent autour de moi, en frappant l'eau. L'un d'eux avait chargé à plomb, et je fus atteint, au bras, de quelques grains. Je n'avais pas besoin de cet aiguillon pour me presser; et avant qu'ils eussent rechargé, j'étais à peu près hors d'atteinte. Deux d'entre eux lâchèrent cependant leur coup de fusil; mais ce fut inutilement.

Quoique fort essoufflé en arrivant sur la

rive gauche du Rhône, je me donnai à peine le temps de regarder en arrière, et je gagnai à toutes jambes un petit bouquet d'arbres que je vis au loin.

En y arrivant, je m'aperçus qu'il se prolongeait assez pour que je pusse m'y cacher, et prévenir toute surprise. Je m'arrêtai donc, et je me mis à faire sécher mes habits au soleil. La bonne Delon avait voulu me garnir les poches de vivres, à mon départ : je déjeûnai avec un morceau de pain bien trempé dans le Rhône pendant ma traversée ; et ce repas, tout frugal qu'il était, eut bientôt réparé mes forces.

En une demi-heure, le soleil brûlant de la campagne eut séché mes vêtemens, et je repris ma route, l'œil et l'oreille toujours tendus, et ne voyant pas une ombre s'agiter sans croire à un nouveau malencontre.

Je côtoyai la Camargue, en suivant la branche gauche du fleuve, que j'espérais traverser par le premier batelet que je trouverais attaché au rivage. Vers le milieu du jour, je pris quelques alimens dans une ferme, et je

continuai ma route. Le Rhône devenait toujours plus large : je ne rencontrais aucun bateau, et commençais à concevoir des inquiétudes, lorsque je vis venir derrière moi une felouque chargée de bois de construction, qui descendait assez rapidement, et se rapprochait de la côte où je marchais en ce moment. Je la hélai. Ayant appris qu'elle était destinée pour Toulon, je demandai au patron s'il voulait me prendre à bord : après quelques explications, il vit qu'il s'agissait de rendre service à un militaire, et il m'envoya son canot. Nous entrâmes en mer le soir même : et, ayant heureusement rencontré, près de la côte, un vent de sud-ouest, nous fîmes voile vers Toulon. Le lendemain, 24 juillet, au point du jour, je découvris, au nord, Bandol et la rade de Brusc : tout à fait à l'est, vis-à-vis le beaupré de la felouque, les *Deux-Frères* (1), le cap Sepet, et le côteau de Sixfour, qui se perdait dans les vaux

(1) Rochers qui s'élèvent en mer derrière les Sablettes, près Toulon, et qui doivent leur nom à leur forme semblable.

d'Ollioules. Nous entendîmes, à terre, des salves d'artillerie, dont j'ignorais complètement le motif (1).

Bientôt nous mîmes pied à terre à la Seyne, dans la rade de Toulon ; personne ne songea à venir visiter le bâtiment. Je me rendis sur-le-champ à Sixfour, où je fus reçu par ma famille, avec toute la tendresse dont j'avais eu déjà tant de preuves. J'y trouvai un vide bien cruel ; et mon apparition dans la maison renouvela la douleur d'une perte toujours plus sensible, quoique déjà ancienne ; toutefois ce fut avec une triste satisfaction que je trouvai le souvenir de mon excellente mère, vivant dans le cœur de tous les membres de la famille.

Mon père était toujours maire du village. Le jour de mon arrivée, je m'attendais à recevoir, comme lorsque je vins en semestre, la visite et les félicitations de nos voisins personne ne parut. J'en demandai la cause,

(1) On saluait le drapeau blanc, qui venait d'être arboré dans la place, par suite de l'accord passé entre le maréchal Brune et les autorités royales.

et l'on m'apprit que la plus grande division régnait dans les esprits, et que mon père, autrefois accusé de modérantisme, l'était maintenant de libéralisme par les mêmes personnes. Je m'aperçus le lendemain que ceux que je rencontrais me regardaient en dessous, et que ceux à qui je parlais me répondaient d'un air tout à fait contraint. Je pensai que ma présence ne pourrait qu'augmenter les embarras de ma famille; et, deux jours après mon arrivée, je repartis pour Toulon, dans l'intention d'y prendre un ordre de route, et de rejoindre le dépôt du régiment; mais je trouvai cette ville dans un tel état d'alarme et de confusion, que j'y prolongeai mon séjour, croyant toujours être à la veille de quelqu'événement important; il eut d'ailleurs été difficile de prendre un ordre de départ: personne n'était à son poste; et l'on ne savait s'il fallait s'adresser aux nouvelles ou aux anciennes autorités. Je repris l'uniforme que j'avais été obligé de quitter à Nîmes; je n'étais à Toulon que depuis deux jours, et déjà j'avais retrouvé quelques vieilles connais-

sances qui, comme moi, avaient échappé à nos derniers naufrages. Nous nous communiquâmes nos tristes réflexions sur les dissentions dont nous étions témoins. Le pavillon blanc flottait depuis très peu de jours sur les monumens publics, sur les forts et sur les bâtimens de l'état qui se trouvaient en rade, mais beaucoup de soldats, après avoir déposé la cocarde tricolore, hésitaient à prendre celle du gouvernement existant. La garnison, pleine des souvenirs de l'empire, et irritée par les massacres de Marseille, avait, dit-on, manifesté au maréchal Brune, le désir de s'ensevelir sous la dernière pierre de la ville, avant que de renoncer à ses aigles. L'amiral Gantheaume, quoique aimé et vénéré dans toute la Provence, avait cependant couru les plus grands dangers, en venant rappeler des Français à leur devoir; et lorsque le maréchal Brune eût consenti à faire sa soumission au gouvernement du Roi, on crut, avant d'en arborer les insignes, devoir éloigner de la ville et consigner dans les forts les corps les plus exaltés, au nombre desquels étaient les

retraités de l'Isère, un bataillon sacré, et deux bataillons de grenadiers du Var. Ce dernier corps fut licencié et désarmé sur la place d'armes de Toulon, le jour de mon arrivée dans la ville. Je connaissais quelques militaires qui en avaient fait partie; leur mécontentement était à son comble, et ils gardaient peu de ménagement dans leurs propos. Cependant, Toulon n'a été le théâtre d'aucune catastrophe : un officier du 16e de ligne a été à la vérité assassiné, en plein jour, sur une place publique; mais de quelle importance peut être ce fait, si on le compare aux scènes sanglantes dont Marseille, Nîmes, Montpellier, et tant d'autres villes du midi ont été le théâtre ?

J'avais rencontré sur le port, le jour de mon arrivée, M. Don...... qui, après avoir servi dans la marine, puis dans l'armée de terre, et avoir assisté à la bataille de Wagram, après laquelle j'avais eu occasion de le voir, était rentré dans la marine, où il était alors enseigne de vaisseau; il avait témoigné beaucoup de plaisir à me retrouver après une

aussi longue séparation, et les dangers que nous avions courus.

Je l'avais revu plusieurs fois depuis mon arrivée à Toulon; et, dans les derniers temps, je le trouvai plein d'une préoccupation qui m'affligeait, et sur laquelle je n'osai pourtant l'interroger.

Un soir, vers huit heures (c'était, je crois, le 21 août), je me promenais solitairement dans une allée du Champ-de-Bataille (1); je réfléchissais, et certes la matière ne me manquait pas, lorsque je fus accosté par ce même officier. « Guillemard, me dit-il, on vous connaît pour un homme solide; voulez-vous contribuer à une action qui demande de la bravoure et de la générosité? suivez-moi. — Mon officier, lui dis-je, je suis disposé à vous suivre par-tout : je vous ai vu à Wagram et ailleurs; mais, dans la situation où en sont les choses, je ne le ferai que sur votre ordre formel, persuadé que, quelles qu'en soient les suites, vous ne le démentirez ja-

(1) Place publique à Toulon.

mais. — Hé bien, dit-il, je vous l'ordonne; suivez-moi. »

Nous nous dirigeâmes alors vers la porte d'Italie, par laquelle nous sortîmes de Toulon. Nous franchîmes le côteau de la Malgue, et nous arrivâmes à un endroit où nous trouvâmes un bateau amarré sur la plage; M. Don..... y entra, l'examina un instant, en ressortit, et fit quelques tours sur le rivage, en regardant de temps en temps vers l'endroit par où nous étions venus. Au bout d'une demi-heure environ, et lorsque la nuit fut tout à fait tombée, nous entendîmes les pas de quelques personnes qui se dirigeaient vers nous. Mon officier prêta l'oreille, monta sur un rocher, et dit enfin : « Est-ce vous, Ang....? » — Oui, répondit un officier que je n'avais jamais vu, et qui arrivait essoufflé. Il va venir à l'instant, continua-t-il. « Est-ce là votre sous-officier? — Oui, dit M. Don.....; et vous pouvez compter sur lui. Préparons tout.» Il me fit signe d'entrer dans le bateau, et m'y suivit, pendant que M. Ang..... se promenait sur le rivage, paraissant observer de tous

les côtés. Nous hissâmes la voile ; nous préparâmes les avirons, et renfermâmes dans un caisson quelques provisions que ces messieurs avaient sans doute apportées auparavant.

Après un certain intervalle, pendant lequel nous demeurâmes dans le plus profond silence, M. Ang. . . . dit : « Etes-vous prêts? » le voici. » Nous montâmes sur un des bancs du bateau, et regardâmes du côté vers lequel était tourné M. Ang. . . .; nous entendîmes les pas de quelques hommes. Bientôt M. Ang.... s'écarta rapidement, et se baissa comme pour se cacher. Nous imitâmes ce mouvement, et nous ne tardâmes pas à voir passer une troupe d'hommes qui suivaient la plage, et se dirigeaient du côté de la grosse tour. C'étaient sans doute des pêcheurs qui passèrent devant nous sans nous remarquer. M. Ang. . . revint, et nous promenant sur la plage, nous continuâmes à attendre silencieusement jusqu'à la pointe du jour.

Aux mouvemens fréquens et brusques des deux officiers, il m'était aisé de juger qu'ils

étaient dévorés d'impatience. Quant à moi, j'avais été, depuis quelque temps, le témoin de tant d'événemens bizarres et singuliers; j'avais éprouvé tant de fortes émotions, que rien désormais ne pouvait m'étonner, et que j'étais presqu'indifférent à ce qui m'entourait. Je présumais qu'il était question de soustraire quelqu'officier de marine, proscrit par l'opinion dominante, à la captivité qui le menaçait sans doute, et de le transporter à bord de quelque bâtiment marchand.

Au coup de canon qui annonçait l'ouverture des portes de Toulon, l'un de ces messieurs dit à l'autre : « Il faut qu'il se soit passé quelque chose d'extraordinaire. Amenons la vergue; allez voir à la campagne ce qui peut être cause de ce retard, je retourne à Toulon avec le sergent; vous savez où vous me trouverez; et, s'il n'y a pas de nouveaux ordres, à ce soir, à la même heure. »

Comme nous retournions à Toulon, mon compagnon me dit : « Ecoutez, Guillemard, je vous dois quelques explications : notre projet est de sauver un officier supérieur, qui a

fait plus de campagnes que nous deux ensemble ; il est poursuivi ; nous voulons le mettre à bord d'un bâtiment qui l'attend ; et, aussitôt ce dessein accompli, nous reviendrons à terre. Nous avons cru pouvoir compter sur votre discrétion et votre dévouement, lorsqu'il s'agissait de sauver la vie à un brave. — Vous ne vous êtes pas trompé, mon officier, répondis-je. — Hé bien, poursuivit-il, à ce soir, à huit heures, à la guinguette des *Trois-Oranges*, derrière le Champ-de-Mars. Je vais doubler le pas, pour entrer seul à Toulon. » Nous nous séparâmes : je fis un long détour ; et, côtoyant la ligne, je me dirigeai vers la porte de France.

Je réfléchissais à ce que l'on venait de me dire, et repassant dans ma tête le nom des hommes compromis dans le pays, je m'arrêtai involontairement au maréchal Brune, que sa violente opposition au nouveau gouvernement paraissait exposer à plus de dangers. Il est vrai que le bruit de sa mort courait depuis plusieurs jours ; mais la manière dont on racontait cet événement devait inspirer

des doutes à tout homme raisonnable. Je ne pouvais me figurer en effet que de paisibles citoyens, qni ne connaissaient de ce guerrier que sa gloire, eussent pu l'assassiner de sang-froid; je pensais que ce bruit avait été répandu à dessein pour favoriser sa fuite, et qu'il était encore caché dans les environs. « Ah! s'il faut le sauver, me disais-je, on peut compter sur moi. Je ne m'informe pas de ses opinions; mais je ne puis oublier que j'ai servi sous ses ordres, et qu'il doit être malheureux. » Comme j'en étais là de mes réflexions, je vis s'avancer, du côté de La Valette, cinquante à soixante individus, la plupart revêtus de portions d'uniformes de la garde nationale, et parmi lesquels quatre ou cinq portaient des épaulettes. Tous étaient couverts de poussière, et leur physionomie exprimait un reste de terreur. Ils marchaient mal en ordre, et formaient plutôt un groupe qu'un peloton. Quand ils m'eurent atteint, leur chef, M...., fils du maréchal de camp de ce nom, me frappa sur l'épaule, et me dit brusquement : « D'où viens-tu si matin? »

Je n'étais pas préparé à cette question ; mais, piqué du ton dont elle était faite, je répondis : « Il n'est pas plus matin pour moi que pour vous ; d'où venez-vous, vous-même? — Je n'ai pas de compte à te rendre. — Ni moi, j'espère? » — Une clameur soudaine s'éleva du milieu des gens qui le suivaient; ceux qui portaient l'épaulette m'entourèrent, en me demandant si je méconnaissais leur grade. « Eh! comment diable voulez-vous que je vous connaisse? Vous ai-je jamais vus à l'armée? — Nous sommes officiers. — Tant mieux pour vous. » Les cris recommencèrent; on paraissait disposé à me faire un mauvais parti. Heureusement, quelques militaires qui passaient, voyant un des leurs au milieu de cette bande, accoururent avec précipitation. En les apercevant, les braves qui m'entouraient s'écartèrent peu à peu, en disant : « Allons, allons, c'est un bon enfant; retirons-nous. » Nous reprîmes, chacun de notre côté, le chemin de la ville. «Serait-ce là, me disais-je, les gens destinés à remplacer nos braves officiers, auxquels on ne trouve

pas assez de naissance? Impossible! on n'irait pas, pour cela, chercher ce boulanger qui sait à peine lire; ce laid confiseur, cet ignoble serrurier, cet ex-agent comptable à plate figure, qui tous se pavanent sous l'épaulette! Non, ce ne sont pas là ces nobles à qui les grades sont réservés; ils ont plutôt l'air de gens qui viennent de faire un mauvais coup. Je conçois, à la tête de nos corps, des seigneurs d'une noblesse antique, d'une brillante éducation; mais ceux-ci, tirés un instant de la fange dans une crise politique, ne sont pas faits pour nous commander. »

Je rentrai à Toulon. Je ne sais pourquoi la journée me parut longue. Le soir, à huit heures, j'étais aux *Trois-Oranges*. M. Don..... y arriva un instant après moi; il était triste. Après avoir bu ensemble une bouteille de bière, nous nous dirigeâmes vers l'endroit où nous avions laissé le bateau, que nous trouvâmes dans le même état. Nous attendîmes plusieurs heures. La nuit était obscure; nous nous promenions en silence sur la plage, prêtant l'oreille au moindre bruit; enfin, à

onze heures et demie, nous entendîmes marcher; nous vîmes alors quatre personnes qui venaient à nous avec précaution. M. Don..... fit un signal, auquel elles répondirent; et elles s'avancèrent immédiatement. « Tout est-il prêt? dit M. Ang....., que je reconnus alors. — Oui, répondîmes-nous. — Allons, mon prince, embarquez-vous, dit-il à une personne qui marchait à côté de lui, enveloppée dans un large manteau. — Mais quels sont ces hommes? dit celui-ci d'une voix émue, en nous montrant. — Des amis. — Cependant..... Connaissez vous bien la côte? — Qu'importe? Risquons-nous moins que vous? — Eh! bien allons. » Il se retourna alors vers un petit homme mince, qui lui donnait le bras, et lui dit : « Adieu, généreux Mar....; que le sort me soit favorable ou contraire, je n'oublierai jamais votre conduite; » et il l'embrassa. « Prince, répondit celui-ci avec émotion, je n'ai fait que mon devoir; j'aurais voulu être à même d'en faire autant pour chacun des membres de votre famille, pour tous les malheureux. »

Comme il achevait ces mots, en se retirant, celui à qui il s'adressait posa un pied sur le plat-bord du bateau. C'était un homme d'une haute stature, et d'un aspect imposant. Il parut éprouver un moment d'hésitation; mais M. Ang..., le saisissant vivement par le bras, lui dit : « Allons, tout est décidé, partons; » et il entra dans l'embarcation avec lui. Nous poussâmes au large sur-le-champ; et, naviguant avec précaution, pour éviter d'être hélés par le stationnaire, ou rencontrés par les embarcations de ronde, nous nous trouvâmes, au petit jour, en dehors du cap Sepet. Notre compagnon de voyage, assis à l'arrière du bateau, n'avait pris aucune part aux manœuvres, et n'avait pas proféré un seul mot. Tant de mystère m'avait enfin donné le désir de le connaître, et je voyais avec plaisir le jour s'approcher; mais son manteau, croisé sur son épaule, lui couvrait entièrement la figure, et ne laissait apercevoir que les glands et une partie de son bonnet de velours.

Nous voguâmes ainsi jusqu'au soleil levant. Tout à coup il se dresse; et, pour re-

garder l'horizon autour de nous, il jette son manteau en arrière. La rame que je tenais échappe à mes mains : je me lève presque sans le vouloir ; et, frappé d'étonnement et de respect, je porte la main au front, pour lui donner le salut militaire. C'était le Roi de Naples. Sans remarquer mon étonnement, il dit, d'un air satisfait : « Nous voilà donc hors d'atteinte. Mais ce n'est pas, sans doute, avec ce bateau que nous devons nous rendre en Corse? — Non, Sire, répondit un des officiers; nous allons louvoyer, sans nous écarter de l'entrée de la rade. Dans quelques heures, le chébec, qui fait le service de la poste de Toulon en Corse, doit sortir; notre projet est de déposer Votre Majesté à son bord ; et le capitaine ne pourra se dispenser de vous porter au port que vous lui désignerez ; c'est ce qui nous a paru le plus sage : mais, dans tous les cas, nous sommes prêts à suivre vos ordres, et à vous sacrifier nos jours, s'il le faut ; mais le capitaine obéira. — Je ne lui demanderai autre chose, dit le Roi, que de suivre sa route ; je trouverai

toujours bien en Corse les moyens de me rendre à Trieste ou ailleurs. »

Nous prîmes plusieurs bordées, en ne perdant pas de vue l'entrée de la rade. La poste ne paraissait pas; et cependant l'heure de son départ était passée. Nous résolûmes de l'attendre encore; mais pour détourner la surveillance des douaniers, qui aurait pu être réveillée par notre navigation, nous fîmes semblant de pêcher; et, vers le soir, pleins de la plus vive inquiétude, nous nous déterminâmes à cingler au large, pour éviter d'être enlevés à l'improviste, si nous avions excité des soupçons.

Pendant la plus grande partie du jour, pour déguiser le nombre des hommes qui formaient notre petit équipage, le Roi et un des officiers restèrent couchés sur un banc. Sur le matin, nous avions fait un repas, auquel, je ne sais trop par quel motif, le Roi avait semblé craindre de prendre part. Nos officiers avaient désiré de ne se servir qu'après lui, par égard pour sa qualité; mais ils ne purent le déterminer à rien prendre : ce

ne fut que sur le soir qu'il accepta quelques alimens, et qu'il voulut qu'en bons compagnons de voyage, nous prissions notre repas avec lui. C'est la première fois, et je pense que ce sera la dernière que j'aurai dîné, je ne dirai pas à la table d'un Roi, mais avec sa personne. Au fait, nous avions besoin de prendre des forces; nous étions très-loin de la terre; et le vent ayant changé et fraîchi considérablement, nous étions menacés d'une fort mauvaise nuit. Nous diminuâmes notre voile, et prîmes, contre le mauvais temps qui se préparait, toutes les précautions qui dépendaient de nous.

CHAPITRE XVIII.

1815.

Récit du séjour de Murat à Toulon. — Son départ pour la Corse.

Nous commencions à désespérer d'être rejoints par la poste, navigant cependant toujours, autant que possible, de manière à nous trouver sur son passage. Nous étions fatigués et abattus; le Roi, au contraire, semblait reprendre son énergie, à mesure qu'il s'éloignait des côtes de France. Désirant sans doute nous ranimer, il reprit plusieurs fois la conversation qui languissait. «Vous ne m'avez point raconté, dit-il à Don....., comment Bon.... a été retenu, et n'a pu nous accompagner. — Vous savez, sire, qu'il est devenu suspect depuis l'embarquement de votre suite; au moment où vous avez dû partir, il a été décidé entre nous que, pour écarter la surveillance trop

active de vos ennemis, il se rendrait vers la montagne, comme pour y préparer votre passage par la voie de terre. Les soupçons doivent nécessairement se porter sur lui, et en s'éloignant, il favorise notre départ. — Je me félicite du parti qu'il a pris. C'eût été autrement un brave de plus, qui se serait exposé pour moi. Je vous remercie, messieurs, dit-il ensuite, en s'adressant à nous, de votre persévérance à vous dévouer à mon sort; j'espère que, dans quelques heures, vous pourrez retourner à Toulon. Pour moi, quelque part que je sois, je n'oublierai jamais l'important service que vous m'avez rendu. »

La conversation continua sur ce ton; et, pendant que nous nous livrions à la plus vive inquiétude, le Roi nous parlait, en souriant, des dangers qu'il avait courus depuis un mois.

D'abord retiré à Plaisance, belle campagne aux environs de Toulon, il avait été obligé de la quitter précipitamment lors des événemens de Marseille. Il avait alors pris gîte à une autre campagne beaucoup plus retirée,

et située à une lieue et demie de la ville. Son premier acte, en y arrivant, avait été d'écrire aux nouvelles autorités pour leur déclarer, « qu'étant étranger aux querelles intérieures du pays, il sollicitait qu'on respectât son asile et l'hospitalité qu'il était venu demander à la France. » A la même époque, il avait successivement envoyé plusieurs personnes à Paris, pour négocier en son nom avec les puissances. Certain que le royaume de Naples était à jamais perdu pour lui, il se contentait de demander à l'Angleterre ou à l'Autriche un asile où il pût vivre comme un simple particulier. Pendant qu'il attendait la réponse des alliés, les dangers se multipliaient autour de lui : des bandes armées avaient ordre de le chercher; il assurait même que sa tête avait été mise à prix.

Alors, il songea à quitter la Provence, où il ne pouvait se flatter d'échapper long-temps aux assassins qui n'avaient pas respecté le caractère et le rang du maréchal Brune. Il fit une tentative pour se rendre par les montagnes à Lyon, où il aurait plus paisiblement attendu la

décision des puissances; mais pendant que, sur le projet du général Rossetti, son aide-de-camp, M. Blan...., l'un de nous quatre, avait tout disposé pour le voyage, il reçut la nouvelle que le duc de Rocca-Romana avait arrêté son passage sur un bâtiment pour le Hâvre. Il se résolut donc de prendre cette voie, préférablement à toute autre. Il fut convenu que, pour prévenir les recherches et toute surprise, le Roi ne s'embarquerait pas à Toulon; mais que le jour de la sortie du navire, il monterait dans un canot, et irait le joindre en mer.

Au moment indiqué, le Roi était sur la plage; mais, par une inconcevable méprise, ce n'était point là que s'était rendue l'embarcation. Il fut donc obligé de se jeter dans un bateau avec deux hommes, et le capitaine de frégate Murat, son neveu. Le bâtiment était loin de la côte; et à peine l'avaient-ils quittée, qu'un vent du large les y ramena. Ils revinrent à terre, inondés par les lames d'eau et par la pluie. Le Roi passa le reste de la nuit sur le rivage. Au point du jour, il vit le bâtiment qui faisait voile au large, et il perdit tout

espoir de le rejoindre. Il fut alors obligé de se jeter dans les montagnes, pour se soustraire aux recherches; car il supposait bien que le départ du navire, sans lui, avait été occasionné par des soupçons conçus par la police, relativement à ses projets. En effet, il apprit postérieurement qu'elle avait surveillé la sortie du bâtiment, jusqu'à ce qu'il fût hors de vue.

Joachim-Napoléon fut obligé de faire sécher ses vêtemens au soleil, et de manger un morceau de pain grossier, dans une ferme écartée, tandis que son valet de chambre Leblanc, l'ayant quitté sous un léger prétexte, disparaissait, emportant l'argent de son maître.

Deux jours se passèrent ainsi. Il était sans abri, et presque sans nourriture, lorsqu'enfin, pressé par le besoin, il se détermina à entrer dans une petite habitation, espérant qu'il n'y serait pas reconnu; il y trouva une vieille femme, auprès de laquelle il se fit passer pour un militaire de la garnison. Pendant qu'elle préparait quelques alimens qu'il avait

demandés, le maître de la campagne entra. La situation était embarassante. La figure du roi de Naples était trop remarquable, pour qu'une personne au fait des événemens du jour, et nourrie des souvenirs de notre gloire militaire, ne le reconnût pas sur-le-champ. Aussi M. Mar..., propriétaire de la campagne, eut-il à peine aperçu Joachim, qu'il le salua respectueusement, et l'assura qu'il ferait tout pour garantir des recherches de ses ennemis l'asile qu'il lui offrait.

Ce fut là que le Roi attendit encore quelques jours la réponse des puissances à la demande qu'il leur avait faite; mais, malgré ses dépèches multipliées, il ne recevait rien. Désespéré d'être laissé dans l'oubli, au moment même où sa vie était chaque jour menacée, il se détermina enfin à accepter la proposition de quelques jeunes gens entreprenans et dévoués : ils lui offraient de le conduire à bord du chébec faisant le service de la poste avec la Corse, au moment où il serait en mer. Par la jardinière du château de Plaisance, chez laquelle il s'était ré-

fugié une nuit, il avait été mis de nouveau en communication avec M. Blan.....

MM. Don..... et Ang.... lui furent successivement présentés; ce sont ces derniers qui avaient conçu le projet d'embarquement, et qui s'offrirent à l'exécuter. Un bateau fut acheté, et tout fut préparé pour le départ. Avant que de quitter le sol français, le Roi écrivit à Fouché une lettre qui contenait le récit de ses malheurs et des dangers auxquels il était en butte; il lui annonçait qu'il allait en Corse attendre la décision des puissances.

Cependant, on a vu que, pour masquer cette fuite, M. Bon..... fut ostensiblement dirigé vers les montagnes. Peu d'heures avant de mettre en mer, les officiers qui devaient entreprendre le passage du Roi sentirent la nécessité de s'adjoindre un quatrième compagnon, pour remplacer Bon....., s'il n'était pas de retour avant l'embarquement. Pendant que l'un d'eux allait prévenir le Roi que tout était prêt, un autre se rendit à Toulon, où, parmi les militaires qu'il rencontra, je fus le

premier à qui il crut pouvoir se confier. On a déjà vu comment il m'avait fait part de son projet.

Mais, tandis que nous attendions sur le rivage, et que Murat allait sortir de son asile pour nous joindre, un événement imprévu vint l'en détourner. La vieille domestique aperçut, dans l'obscurité, et à peu de distance, une lumière dirigée vers la campagne ; elle soupçonna qu'on était à la recherche du Roi, et l'avertit aussitôt. Il n'eut, en effet, que le temps de se jeter dans un fossé couvert de buissons, emportant avec lui son poignard et deux paires de pistolets. La maison fut bientôt investie par une bande de soixante hommes, qui la fouillèrent dans tous les sens. Ils cherchèrent ensuite dans le jardin, et passèrent plusieurs fois près du buisson sous lequel le Roi était caché ; mais la lanterne qui avait signalé leur approche, et qu'ils portaient si ridiculement dans une expédition de ce genre, redoublait l'obscurité autour d'eux, et leur dérobait précisément l'objet de leurs recherches ; une fois seulement, ils crurent

l'avoir rencontré. Un bruit se fit entendre; et tous reculèrent précipitamment de quelques pas, et dans différentes directions. Ils se rassurèrent pourtant, en reconnaissant que ce n'était qu'un chien qui se mit à aboyer, les prenant sans doute pour des voleurs. Le Roi, dans ce moment, eut une violente envie de sortir du fossé, et de s'élancer sur eux. Nul doute que, s'il eût pris ce parti, il eut aisément achevé de mettre en fuite ceux même qui le poursuivaient; car ils n'auraient pas pu supposer que, seul, il osât attaquer soixante hommes; mais la crainte de compromettre celui qui lui donnait asile, le retint; et bientôt, nos soixante braves évacuèrent la place, en vociférant des imprécations contre lui. Comme il était à craindre qu'ils ne continuassent à rôder dans le voisinage (ce qui eut lieu en effet, puisque ce fut eux que je rencontrai le matin, en rentrant dans la ville), le Roi se décida à différer son départ jusqu'au lendemain.

On jugera aisément quelle fut, pendant toute cette nuit, l'inquiétude du prince, qui

craignait de voir encore une fois lui échapper l'occasion de quitter la Provence. Cependant, lorsqu'il vit paraître, le lendemain matin, un de nos officiers, il reprit espoir; et, le soir, sans attendre M. Bon....., qui pouvait arriver d'un moment à l'autre, il abandonna ce dernier refuge, suivi par Mar....., qui ne voulut point le quitter, avant de le savoir en sûreté.

J'ai raconté succinctement ce qui fut l'objet de l'entretien d'une grande partie de la nuit. J'ai omis une foule de détails qui, dans la bouche du Roi, étaient pleins de couleur et d'énergie, et que je craindrais de rendre trop imparfaitement. Il régnait, dans son récit, un ton d'ironie et d'abandon, qui formait un singulier contraste avec les dangers qu'il avait courus. Cependant, prenant une expression solennelle, et même un peu mélancolique, il termina, en disant: « Pourquoi me pour-
» suivent-ils avec tant d'animosité? Fugitif, je
» ne réclamais que les droits de l'hospitalité;
» étranger aux événemens politiques du pays,
» j'ai refusé, dans la dernière crise, d'y re-

» prendre aucune autorité. Qu'ai-je fait aux » Français pour en être ainsi détesté, moi qui » donnerais encore ma vie pour la France (1)? »

Toutes ces choses furent dites au milieu des fréquentes interruptions qu'amenait la manœuvre de notre bateau : elle devenait de plus en plus difficile. Nous étions souvent obligés de larguer l'écoute de la voile, pour éviter de chavirer ; et chaque fois, nous embarquions des lames d'eau. Sans ces contretemps, la conversation du Roi m'eût probablement appris bien d'autres détails ; mais bientôt il nous fut impossible de songer à autre chose qu'à notre salut. Une vague passa par-dessus le bord, et éteignit la lanterne qui

---

(1) Ces paroles de Murat, rapportées par Guillemard, sont à peu près les mêmes que celles que M. Macirone a consignées dans l'intéressant Mémoire qu'il publia dans le temps sur la catastrophe de l'ex-roi de Naples. Ce prince, en parlant ainsi, avait sans doute oublié son agression de 1814, ou du moins se flattait-il qu'à cette époque elle dût être un titre à la bienveillance plutôt qu'à la persécution.

(*Note de l'éditeur.*)

éclairait notre boussole : nous ne pûmes la rallumer ; aucun de nous n'avait de briquet ; et cet oubli, qui serait impardonnable dans toute autre circonstance, est bien naturel dans la précipitation qui avait présidé à notre départ. En un instant, noús fûmes désorientés, et nous ne reconnûmes plus la marche que nous faisions, qu'à la direction de la mer, qui venait toujours du large, de manière que nous rétrogradions sensiblement. Nous étions sans cesse occupés à vider l'eau avec nos chapeaux ; cette faible ressource allait nous manquer, lorsqu'au petit jour, le vent tomba tout à coup.

Peu d'instans après, le Roi aperçut le premier une tartane venant de l'ouest, et qui paraissait faire la même route que nous. Nous fîmes tous nos efforts pour nous en approcher : quand nous fûmes à portée de la voix, nous la hêlâmes, et nous apprîmes que c'était la *Santa-Maria-di-Pietà*, capitaine *Stephano Benvenuto de San-Remo*. Sur l'ordre du Roi, nous fîmes au capitaine des offres considérables, s'il voulait nous conduire en

Corse, car maintenant nous étions dans l'impossibilité de retourner à Toulon, aussitôt que je l'aurais cru. La somme qu'on lui offrait excita sans doute sa défiance; et il faut convenir que la vue de cinq hommes armés dans un bateau tel que le nôtre, et en pleine mer, n'était pas propre à le rassurer. Il dut nous prendre pour des pirates; car, non-seulement il refusa d'accéder à notre demande, mais à l'instant où nous nous y attendions le moins, il manœuvra de manière à passer sur notre frêle embarcation, et à la couler. Ce ne fut que par l'adresse et la promptitude avec laquelle nous virâmes de bord, que nous échappâmes à ce danger. Le Roi, dans son premier mouvement d'indignation, manifesta le désir d'aborder la tartane, et de s'en emparer; le même sentiment nous animait tous; et, pour ma part, j'aurais déjà voulu avoir le sabre à la main. Mais le prince, réfléchissant sans doute qu'il ne lui convenait pas de commettre un acte d'agression envers qui que ce fût, arrêta lui-même cette impétuosité, et nous laissâmes la tartane con-

tinuer sa route. Notre bateau avait été fortement endommagé : heureusement la mer continuait à se calmer, et nous eûmes bientôt la certitude, si le vent ne reprenait pas, de pouvoir attendre, pendant quelques heures encore, le passage de la poste ou quelque autre circonstance favorable qui viendrait nous tirer d'une position qui commençait à devenir fort critique.

Pendant que nous étions dans cette cruelle attente, le Roi, toujours calme, ne s'occupait que de nous : on voyait combien il était peiné de la situation dans laquelle notre zèle pour lui nous avait placés ; et il tâchait d'en diminuer l'horreur, en nous entretenant de ce qui pouvait nous offrir un intérêt direct et personnel. A plusieurs reprises, et de la manière la plus franche, il nous exprima son désir que les circonstances pussent le mettre à même de nous prouver sa reconnaissance. Il demanda à mes compagnons, si, dans le cas où la fortune et les événemens le rappelleraient à la puissance, il pouvait espérer qu'ils accepteraient du service sous ses ordres.

En remerciant le Roi de ses bontés, ils exprimèrent avec force l'intention formelle de ne servir jamais sous d'autre pavillon que celui de la France. Nos officiers se flattaient alors de l'espoir de conserver leur grade dans la marine (1).

Mon tour était venu. Le Roi me demanda où j'avais servi, à quelles batailles je m'étais trouvé, si je l'avais vu à l'armée. Je répondis d'abord en peu de mots; mais il souriait de temps en temps, surtout lorsque je racontais les incidens qui m'avaient privé de l'avancement que j'aurais dû avoir. Il m'écoutait avec complaisance. Oubliant peu à peu que je parlais devant *une majesté*, je racontai fort au long mes services, et comment j'en avais été récompensé. Il m'interrompait quelquefois pour me faire des questions sur les affaires dont je lui parlais, et auxquelles il avait assisté. Je lui avais dit un mot du combat de Trafalgar, et de mon voyage avec le vice-amiral Villeneuve. La mort de ce général

(1) V. la note C, aux *Éclaircissemens historiques.*

le frappa. Il voulut en savoir toutes les circonstances, ainsi que celles de l'interrogatoire que m'avait fait subir Napoléon à ce sujet. Il parut sensible à l'oubli dans lequel était resté l'ordre de l'Empereur, de me faire officier; et, au moment où je le rappelais, il me fit la même question qu'à mes compagnons : j'avoue que je n'eus pas l'héroïsme de répondre comme eux. J'avais subi trop de passe-droit, mon avenir était trop incertain, pour que je ne profitasse pas de l'occasion qui m'était offerte, de sortir enfin des grades subalternes dans lesquels j'avais végété si long-temps. J'acceptai avec reconnaissance. Le prince me dit alors : « En récompense de « vos anciens services envers la France qui « m'est toujours chère, et du dévouement « dont vous me donnez encore, en cet instant, « une preuve si généreuse, sous - lieutenant « Guillemard, je vous fais capitaine. Que je « reste dans la retraite, ou que l'avenir m'ap- « pelle au pouvoir, dès ce moment, les ap- « pointemens vous en sont assurés, et vous « pouvez en porter l'épaulette. »

Enfin, je la tenais cette épaulette ; et je n'avais rien perdu pour attendre. Mon nouveau grade redoublait l'impatience que me donnait notre position ; et je brûlais d'en sortir, et de voir comment se réaliserait ma nomination. Je commençais une nouvelle carrière, dont je venais de franchir le premier pas. Qui sait le sort qui peut-être m'était réservé? J'étais à un âge où l'homme possède assez d'expérience pour profiter de tous les événemens, et ils pouvaient être nombreux. Les chances d'une fortune contraire étaient changées : un avenir imprévu s'ouvrait devant moi, d'autant plus fécond, que j'attachais mes espérances aux destins d'un homme illustre qui ne pouvait rester longtemps dans l'oubli.

Le 25 août au matin, trois jours après notre départ; nous aperçûmes le bateau de poste qui avait le cap au sud-est, et qui, en suivant cette direction, devait bientôt passer auprès de nous. Nous cargâmes notre voile pour l'attendre; et pour attirer son attention, nous attachâmes au bout de notre vergue,

en guise de pavillon, un schall de cachemire, qui servait de ceinture au prince. Au bout de demi-heure, le bâtiment n'était plus qu'à quelques encâblures. Nous nous dirigeâmes alors vers lui : il nous héla : mais, sans répondre, nous l'accostâmes aussitôt, et montâmes à bord.

Nous avions eu le projet de retourner à Toulon, après avoir déposé le Roi sur ce bâtiment; mais nous nous étions aperçu que ce dessein était impraticable. Les avaries qu'avait éprouvées notre bateau, et par suite du mauvais temps, et par l'abordage de la tartane, le mettaient hors d'état de faire cette traversée. D'ailleurs, comme après la perfidie du capitaine Benvenuto, je redoutais que l'on ne voulût nous contraindre à revenir à Toulon sur notre embarcation, je m'armai d'un crochet de fer, que je passai sous une de ses membrures ; et dès que le Roi eut mis le pied sur l'échelle de la poste, je soulevai le levier, qui détacha à moitié un des bordages du bateau en dessous de la flottaison : l'eau y pénétra aussitôt en abondance, et il coula,

environ un quart-d'heure après que nous l'eûmes quitté.

Nous dîmes au capitaine du bateau de poste, en montant à son bord, que, nous étant embarqués la veille au soir pour nous promener, le vent nous avait jetés en pleine mer, et que ne pouvant retourner à Toulon, nous ferions le voyage de Corse, et reviendrions avec lui. Il nous crut, ou parut nous croire.

A peine le Roi était-il monté à bord, qu'il fut reconnu par quelques passagers ; et ce fut en vain que nous affectâmes un maintien d'égalité envers lui. Le capitaine vint alors le prier respectueusement de descendre dans la chambre, et lui fit servir des rafraîchissemens.

Nous restâmes sur le pont toute la matinéee, pendant que le Roi reposait ; mais, dans l'après-midi, il nous fit appeler, et nous partageâmes son repas. Il était triste, silencieux, et comme embarrassé par la présence du capitaine; cependant, après que celui-ci nous eut quittés, en disant au Roi

qu'il était le maître de la chambre, Joachim reprit sa gaîté, et se mit à causer avec beaucoup d'effusion sur notre traversée; puis il revint sur les dangers qu'il avait courus auparavant. Ce qui l'affectait surtout, c'était la conduite de M. R.....; cependant, le son de sa voix, d'abord extrêmement altéré, s'adoucissait par degrés, et des larmes coulèrent de ses yeux, lorsqu'il nous parla de ses amis. Peut-être dans la crainte d'avoir blessé notre amour-propre, il ajouta : « Oui, messieurs, c'était là de vrais amis, et vous seuls pouvez les remplacer. » — Blan.... s'empressa de lui dire : « Sire, je n'ai connu, de toutes les personnes de votre suite, que le général Rossetti; et si les autres vous sont dévoués comme lui, vous pouvez vous flatter d'avoir conservé, dans votre malheur, des amis à toute épreuve. —Je le crois bien, répondit le Roi; avec eux, c'était à la vie et à la mort : ce sont des braves. Le marquis de Giuliano est un jeune homme que j'ai formé; il a fait ses preuves à la campagne de Russie; et il m'est sincèrement dévoué.

Le duc de Rocca-Romana, mon grand écuyer, est aussi séduisant par ses manières nobles que par son élégante tournure. J'ai hésité assez long-temps à l'attacher à ma personne, et j'ai eu tort; car, depuis que je l'ai appelé auprès de moi, il n'a cessé de me donner des preuves éclatantes de son attachement. Ce bon Rocca-Romana ne s'est pas démenti un seul instant; il a vu périr son fils unique à Tolentino, et m'a demandé de me suivre dans mon exil. Je n'oublierai jamais cette noble marque de son dévouement.

Quant au brave général Rossetti, c'était mon ami; il m'a fallu quelque temps pour m'accoutumer à son caractère un peu brusque; mais c'est dans les circonstances qu'il faut juger les hommes, et la Reine avait bien raison de l'appeler *l'imperturbable*. Au reste, messieurs, si j'avais suivi ses conseils, je me serais épargné bien des regrets; et nous ne serions pas ici. »

Pendant qu'il parlait ainsi, il paraissait dans un attendrissement presque continuel. Il était dix heures du soir, lorsque le capi-

taine, étant descendu à la chambre pour quelque objet relatif au service, Joachim remarqua que nous devions être accablés de fatigue, et nous invita tous à aller prendre du repos.

CHAPITRE XIX.

1815.

Catastrophe du Roi de Naples.

Le bâtiment aborda heureusement à Bastia le 26. Nous n'y demeurâmes qu'un jour, pendant lequel on pense bien que je n'oubliai pas de prendre l'épaulette et de ceindre l'épée; et nous nous dirigeâmes vers Vescovato, village situé à quinze lieues au sud de Bastia. Nous y trouvâmes le colonel Franceschetti, qui eut de longues et fréquentes conférences avec le Roi.

Plusieurs jours s'écoulèrent ainsi, et déjà mes compagnons s'occupaient à préparer leurs moyens de retour en France, lorsque nous fûmes avertis, par des paysans corses, que la garnison de Bastia se disposait à marcher pour s'emparer du Roi. Le bruit s'en étant répandu dans les montagnes, où per-

sonne n'ignorait sa présence, nous vîmes accourir une foule d'hommes armés qui vinrent lui offrir leurs services, disant que la Corse lui donnait l'hospitalité, et qu'ils ne souffriraient pas qu'elle fût violée. La vie solitaire et retirée que menait Joachim, semblait devoir assurer son repos; et ce n'était pas sans indignation que nous voyions cette tentative. Il était absolument sans nouvelles de France, et paraissait oublié des puissances alliées auxquelles il avait demandé asile. Sa patience s'était usée dans trois mois d'attente et de dangers. Cependant, autour de lui, les têtes s'échauffaient; on entendait fréquemment des cris de *viva Gioachino!* quelques exaltés allaient même jusqu'à parler de le faire roi de Corse. Ces propos lui furent rapportés; et peut-être, sans s'y arrêter, il les répétait à nos officiers de marine, avec cette complaisance dont son imagination avait toujours caressé les situations d'une grandeur bizarre et romanesque. « Sire, lui répondit froidement un de ces jeunes gens, ce n'est point au frère et à l'émule de Napo-

léon à jouer le rôle de l'aventurier Théodore. Pour nous, nous ne participerions jamais à l'exécution d'un projet qui tendrait à priver la France d'un département; et, s'il fallait nous prononcer, ce serait contre votre majesté. » Le prince ne fit que sourire à cette franchise patriotique, et changea le sujet de la conversation.

Les troupes que l'on avait dirigées contre Vescovato, intimidées par la présence des forces qui s'étaient spontanément réunies autour de Murat, retournèrent à Bastia; mais les personnes qui s'étaient portées à la défense du prince, crurent que la prudence leur défendait de se séparer, et de s'exposer ainsi aux poursuites de l'autorité. La situation du Roi devenait extrêmement critique. Il n'avait voulu chercher qu'un asile; et, par le fait, il se trouvait à la tête d'un rassemblement armé. Il paraît que, dans cet état de choses, l'incertitude sur son avenir, l'impossibilité de demeurer long-temps dans une pareille position, mais surtout le désir d'assurer le sort de ceux qui se dévouaient à lui,

l'engagèrent à un parti violent. Il vendit des diamans qu'il avait sauvés sur lui, et se mit en mesure de pouvoir soutenir ceux qui l'entouraient. Nous partîmes pour Ajaccio avec environ quatre cents hommes, qu'il n'avait pu déterminer à le quitter. Là, pour ne porter aucune atteinte au pouvoir reconnu, il se logea dans une auberge; il acheta ensuite cinq petits bâtimens, qu'il se hâta d'approvisionner d'armes et de munitions. Il devenait évident qu'il allait tenter un coup de main. Personne n'en douta plus, lorsqu'on l'eut entendu dire « qu'un roi qui ne pouvait garder sa couronne, n'avait d'autre choix que la mort d'un soldat. »

« Il a raison, me disais-je; » et j'étais tout résolu de l'accompagner. Tandis que l'on faisait les derniers préparatifs, arriva de France un aide de camp du Roi, dont le nom ne me revient pas (1). Ils eurent ensemble plusieurs entretiens secrets; et le bruit courut

(1) Il paraît qu'il est ici question de M. Macirone. (*Note de l'éditeur.*)

que cet envoyé venait enfin offrir à Joachim Napoléon cette retraite en Autriche si souvent demandée en vain; mais un mois d'intervalle avait bien changé les circonstances; Murat ne se considérait plus comme maître de ses démarches. « Le dez est jeté, avait-il dit; ceux qui naguères recherchaient mon alliance, m'ont abandonné à la fureur d'ennemis obscurs. Ils m'ont reconnu roi; je n'ai point abdiqué la couronne; je vais la reprendre. L'issue de mon entreprise peut être douteuse; c'est à quoi je ne m'arrête pas. Roi, j'ai souvent bravé la mort; soldat, je la méprise. »

Et nous, électrisés par ces discours, nous étions prêts à nous faire tuer pour lui.

Le 28 septembre, à une heure du matin, la flottille mit à la voile, sous la conduite du capitaine Barbara, homme dévoué à Murat, et qui était venu le rejoindre en Corse. Le commandant militaire d'Ajaccio s'était retiré dans le fort, dès que le roi de Naples avait paru dans la ville. Il crut devoir indiquer son attitude hostile, en faisant tirer quelques coups de canon sur nos bâtimens, lorsqu'ils

furent sous voile. On ne lui répondit pas; et nous partîmes. Ce n'était pas sans regret que, la veille, j'avais pris congé des braves avec lesquels j'étais venu en Corse. Ils se disposaient à se rendre à Toulon par le premier bâtiment. Le Roi les avait embrassés avec des larmes, et des promesses pour l'avenir, s'il était meilleur.

Le vent était favorable, et nous nous trouvâmes bientôt en pleine mer; mais, le 2 octobre, il devint contraire, et l'on fut obligé de relâcher dans une petite île (1). On en profita, pour former les compagnies à terre. Le Roi ne me fit comprendre dans aucune, pour que je demeurasse attaché à sa personne. Le 3, on remit à la voile; et le capitaine Barbara, qui commandait la flottille, assembla les capitaines des différens bâtimens, pour leur donner toutes les instructions nécessaires à la suite de l'expédition.

---

(1) Caprera, située entre la Corse et la Sardaigne, vis-à-vis le détroit de Bonifacio, selon les uns; selon les autres, Tavolara, à l'est de la Sardaigne.

Dans la journée du lendemain, le temps devint mauvais. On était vis-à-vis l'île de Stromboli, à la hauteur de Policastro, sur les côtes de Calabre ; on manœuvra pour s'en rapprocher; mais le vent continua de fraîchir, la mer devint très-grosse ; et, dans la nuit, le convoi se dispersa. Au point du jour, on apercevait à peine, à l'horizon, deux ou trois des bâtimens qui en faisaient partie. Une seule petite felouque avait constamment suivi celle du Roi, à bord de laquelle j'étais.

Le Roi ordonna, dès le matin, de longer la côte, en la remontant, pour donner au convoi le temps de se rallier; mais il ne fut rejoint que par une seule barque sur laquelle étaient quarante militaires de son ancienne garde. Deux de leurs officiers vinrent même à bord, dans la journée du 7, pour demeurer plus immédiatement auprès du Roi.

On était à la hauteur de la baie de Sainte-Euphémie. Sur le soir, le Roi fit donner la remorque, par sa felouque, à la dernière barque qui l'avait rejoint, et arriver sur le Pizzo, village que l'on découvrait déjà sur la

côte. Vers le milieu de la nuit, on s'aperçut que le bâtiment qu'on avait amarré à la felouque, avait largué la remorque, et se laissait aller à la dérive en mer, ce qui indiquait sûrement qu'il abandonnait le Roi. Cette nouvelle l'affligea sensiblement; on cessa de naviguer aussi directement vers la terre, et l'on attendit le lendemain.

Le 8, la felouque avait disparu. De tout le convoi, il ne restait que la barque du capitaine Barbara, montée par une trentaine de militaires et quelques marins, et celle qui, la première, avait rejoint le Roi, portant seulement une vingtaine de marins.

Dans la matinée, le Roi eut une conférence extrêmement animée avec le capitaine Barbara. Comme personne n'y assista, on put seulement savoir qu'elle avait vivement contrarié Joachim, par l'inquiétude que l'on vit régner sur son visage, à son issue. On pensait qu'il donnerait l'ordre de remonter vers Salerne, où avait été assigné le rendez-vous du convoi, et où la présence d'un corps napolitain favorisait ses projets; mais son im-

patience l'avait emporté, et il avait résolu d'aborder dans le voisinage du Pizzo

Cependant, il était à craindre que la douane ne prît l'alarme, et ne fît tirer sur les bâtimens qui séjournaient devant la côte; un officier fut donc envoyé pour raisonner avec elle; il fut retenu. L'embarcation revint seule, apportant l'avis que, si l'on ne remettait au large, la douane était disposée à faire feu.

Le Roi fit alors appeler dans la chambre le capitaine Barbara; et, un instant après, on vint aussi me chercher. Je descendis. Le Roi acheva devant moi de donner l'ordre au capitaine de croiser devant la baie, jusqu'à ce qu'il pût lui faire connaître le résultat de l'entreprise qu'il allait tenter; puis, s'adressant à moi : « Capitaine, me dit-il, je voudrais pouvoir vous emmener avec moi; mais votre intelligence, et la confiance que vous m'avez inspirée, m'engagent à vous donner une mission à laquelle j'attache la plus haute importance. Dès que j'aurai fait connaître au capitaine Barbara que je marche sur Naples, vous partirez dans le plus bref délai, et

vous irez porter à la Reine les dépêches que voici. Le capitaine Barbara tiendra des fonds à votre disposition. Si je succombe, j'exige votre parole que vous anéantirez ces papiers. » En achevant ces mots, il me remit un pli scellé, et je lui promis, quoiqu'à regret, d'exécuter un ordre qui me privait de le suivre dans sa périlleuse entreprise.

Je me retirais, quand il me rappela pour me remettre un autre paquet. « Voilà des papiers, dit-il, qu'en cas de malheur, vous ferez parvenir à ma famille.. »

Il monta sur le pont; et, suivi de tous les militaires qui étaient à bord, il débarqua sur la plage. Il était revêtu d'un brillant uniforme, comme aux jours de sa prospérité. Au moment où il mettait pied à terre, une acclamation salua le rivage napolitain, et le monarque qui venait en prendre possession. L'équipage de la felouque le répéta. Il était alors midi. Murat se dirigea immédiatement vers le Pizzo, et nous le perdîmes bientôt de vue.

Une heure après, la chaloupe retourna à bord avec les marins qui l'avaient conduite,

et qui avaient eu la curiosité de suivre le Roi jusqu'au Pizzo. C'était un dimanche; et toute la population était sur la place publique. Lorsqu'elle vit arriver le groupe au milieu duquel marchait le prince, et qu'elle entendit les cris de *viva Gioachino!* elle s'avança au-devant de lui en répétant ce cri. Le chef de la santé lui-même vint recevoir le Roi. Une escouade de canonniers de la marine, qui était sur la place, se mit aussitôt sous les armes, et le salua à son passage. Sur l'ordre du Roi, cette troupe le suivit; et, sans s'arrêter au Pizzo, il continua sa route vers Monte-Leone.

Nos marins n'avaient pas osé accompagner le Roi plus loin; et leur récit nous donna une grande confiance sur les suites de l'entreprise de ce prince. Ils étaient à peine arrivés à bord depuis une heure, que nous entendîmes quelques coups de feu dans la direction de Monte-Leone; nous ne doutâmes pas qu'ils ne fussent tirés en l'honneur du Roi. Cependant, le capitaine Barbara crut devoir expédier, dans la chaloupe, un maître, avec l'ordre de descendre beaucoup au-dessous du Pizzo, et d'aller aux

informations du côté de Monte-Leone. La chaloupe doubla une petite pointe qui nous restait au sud, et pénétra dans une anse, de laquelle nous ne la vîmes plus ressortir.

Pendant que nous étions partagés entre notre inquiétude sur son sort et notre attente sur l'expédition du Roi, nous vîmes plusieurs personnes accourir tumultueusement du Pizzo vers la plage. Au milieu d'elles, nous distinguâmes un uniforme, qui nous parut à peu près semblable à celui du prince. Je dis alors au capitaine Barbara d'envoyer un canot à terre ; mais il n'en avait pas d'autre que celui qu'il avait expédié quelques heures auparavant. Il signala à l'autre felouque, qui était plus au large, d'envoyer le sien. Elle n'obéit, ni ne répondit au signal. Cependant le Roi, si toutefois c'était lui, était entré dans un canot, autour duquel on s'agitait. Les individus de ce groupe se rapprochaient, se séparaient, et se confondaient de nouveau. J'étais dans une mortelle inquiétude : le capitaine Barbara, la lunette dirigée vers le rivage, ne disait pas un mot, et ne donnait au-

cun ordre. Je lui dis alors que le Roi pouvant courir quelques dangers au milieu de ce mouvement extraordinaire, il était de son devoir de laisser arriver sa felouque sur la côte vent arrière, au risque de s'échouer, pour porter du secours au prince, s'il en avait besoin.

Barbara me répondit que ce que nous apercevions sur le rivage n'était rien; qu'il avait ordre de tenir la mer, et qu'il ne pouvait compromettre son bâtiment par une fausse manœuvre. Je voulus insister : il me répondit brusquement qu'il était le maître sur son navire, et me tourna le dos.

Pendant cette discussion, le groupe que j'avais vu sur le bord de la mer s'était retiré vers le Pizzo, et le plus grand calme avait succédé. Nous louvoyâmes, le reste du jour et la nuit suivante, dans la baie. Aucun bateau ne passa; notre canot ne revint pas de la côte, où on l'avait sans doute retenu; et nous n'apprîmes rien de ce qui se passait à terre.

Le lendemain, il en fut de même. J'étais dévoré du besoin de savoir ce qu'était devenu

le roi de Naples, et du regret de n'avoir pu me rendre sur le rivage, lorsqu'il m'avait semblé qu'il y était revenu. Nous fûmes obligés d'aller croiser plus au large, pour éviter de nous rendre suspects.

Cette navigation, aussi fatigante que monotone, avait duré cinq mortelles journées, lorsque nous entendîmes quelques décharges de mousqueterie sur la côte; nous conjecturâmes qu'après avoir réuni des troupes, Murat attaquait ses ennemis; mais, puisqu'il combattait, la victoire ne pouvait être douteuse : ou plutôt, le bruit que nous entendions, était la célébration de sa victoire.

Une joie indécise succéda à notre anxiété. Nous nous rapprochâmes de la terre, pour attendre la nouvelle officielle des événemens que nous avions présagés. A la nuit, rien n'avait encore paru; à dix heures, une petite embarcation passant, nous la hêlâmes; et le seul homme qui la conduisait étant monté à bord, nous lui demandâmes avec empressement ce qu'il y avait de nouveau. « Rien, répondit-il, avec la nonchalance napoli-

taine..... A propos, vous savez que cet après-midi, on a fusillé Murat? » Un silence de stupéfaction nous glaça tous. Comme cet homme allait se retirer, sans que nous eussions songé à le retenir, nous retrouvâmes la voix, pour lui demander des explications.

Il nous dit que le Roi, après avoir éprouvé un échec près de Monte-Leone, et avoir inutilement tenté de se rembarquer, était tombé entre les mains d'un parti de douaniers, contre lesquels il s'était défendu avec un courage extraordinaire; que le télégraphe avait transmis à Naples la nouvelle de son arrestation, et avait apporté en réponse l'ordre de le traduire devant une cour martiale, qui l'avait condamné sans désemparer, ainsi que les vingt-neuf hommes qui l'accompagnaient. Ils avaient été, disait-il, immédiatement fusillés, d'après l'ordre alphabétique de leurs noms, et sans égard à leur grade. Le Roi se trouvait le septième. Il était mort en commandant lui-même le feu.

Depuis long-temps, le bateau du pêcheur s'était éloigné; et, immobiles et silencieux

sur l'arrière de la felouque, nous restions absorbés sous le poids de ce récit.

Cependant, les coups de feu que nous avions entendus n'étaient pas assez multipliés pour faire croire qu'en effet les vingt-neuf compagnons du Roi eussent été fusillés avec lui. Cette espèce de contradiction entre les faits et le récit du pêcheur, fit renaître le doute dans nos esprits ; bientôt nous nous refusâmes entièrement à croire à la catastrophe du Roi ; et nous convînmes d'attendre, non loin du rivage et pendant toute la nuit, que la fatale nouvelle se confirmât ou se démentît. Nous n'avions pas de canot ; il nous était impossible d'envoyer à terre. Le reste de la nuit passa bien lentement, au gré de notre impatience.

Au jour, un canot de la douane vint à bord nous intimer l'ordre de nous éloigner. Le sous-officier qui avait été chargé de nous faire cette notification, nous dit, d'un air triste : « Vous êtes de l'expédition de Joachim ; je ne vous cache pas que vous courez les plus grands dangers à rester près de la côte. D'ail-

leurs, vous n'avez plus rien à y faire, puisque le Roi est mort. Partez au plutôt. »

A ces mots, nous reconnûmes toute la vérité. La manière dont nous parlait cet homme nous indiquait un partisan de Joachim; nous l'interrogeâmes sur les événemens des jours précédens.

Il nous apprit que le Roi, attaqué à l'improviste près de Monte-Leone, par le capitaine de gendarmerie Trentacapelli, avait voulu enlever la position que celui-ci avait prise; mais que sept des personnes qui le suivaient ayant été blessées, et une tuée (1), il avait été obligé de battre en retraite vers la mer. Une foule d'habitans, le voyant en fuite, avaient aussitôt pris parti contre lui. De retour sur la plage du Pizzo, et n'y trouvant pas notre canot, il s'était jeté dans un bateau; mais, pendant qu'il s'efforçait de le détacher, plusieurs individus s'étaient précipités sur lui; et, malgré ses efforts, il avait été pris.

(1) Le capitaine Moltedo. Le capitaine Pernice fut mortellement blessé.

La plupart des personnes de sa suite avaient été arrêtées de même. Le capitaine Trentacapelli, dès que le Roi eut été transporté au fort, se permit de lui faire d'amers reproches sur sa tentative, et ordonna qu'il fût fouillé. Heureusement, ces indignités eurent bientôt un terme : dans la nuit du 8 au 9, le général Nunziante arriva, et prit la direction de la procédure. Il traita le Roi avec les égards dus à un prince malheureux, et permit qu'il acceptât les offres d'un Espagnol, l'agent des biens du duc de l'Infantado, pour tout ce qui lui était nécessaire.

Pendant plusieurs jours, on fut sans nouvelles de Naples; enfin, le 12 au soir, une dépêche télégraphique, interrompue par l'état de l'atmosphère, indiqua qu'*on devait traduire Murat*...... On pensa que c'était de quelque forteresse qu'il s'agissait; mais, dans la nuit, un courrier porta l'ordre de le traduire devant une cour martiale, qui fut aussitôt assemblée.

Sous le prétexte de les interroger, on fit d'abord retirer d'auprès de lui les généraux

Franceschetti et Natali, et ensuite son valet de chambre Armand.

Le prisonnier répondit au rapporteur de la commission, qui venait, selon l'usage, lui demander ses noms : « Je suis Joachim Napoléon, roi des Deux-Siciles; partez, monsieur. » C'était lui-même prononcer sa sentence.

Pendant que la cour martiale la rédigeait, se présenta, à la porte du château, un prêtre, le chanoine Masdea. Introduit, il dit au Roi: « Sire, c'est pour la seconde fois que je me présente devant vous : lorsque V. M. vint au Pizzo, je lui demandai une somme pour achever la cathédrale ; elle m'accorda plus que je ne demandais. C'est le cœur plein de reconnaissance pour elle, que je viens à mon tour lui offrir mon secours. »

Après cela, le Roi demanda du papier, et écrivit à la Reine et à ses enfans. Il mit une boucle de ses cheveux dans sa lettre, et se disposa à l'exécution de la sentence, qu'il subit seul, sur la porte de sa chambre, d'un air calme et serein. Il avait sur son cœur le por-

trait de la reine, et dit, en souriant, aux soldats : « Sauvez le visage; visez au cœur. » Son corps fut inhumé, sans pompe, dans cette même église du Pizzo, qui avait été relevée par ses bienfaits (1).

(1) Voyez la note D, aux *Eclaircissemens historiques.*

CHAPITRE XX.

1815 à 1818

Jugement subi en Corse.

Lorsque le douanier se fut retiré, le capitaine Barbara, sans consulter personne, fit gouverner sur la Corse. Je vis prendre cette direction avec la plus grande indifférence. Rien de ce qui m'était personnel ne pouvait me toucher dans un pareil moment; j'étais accablé sous le poids de la destinée de Joachim. Lorsqu'il avait parlé des hasards de son entreprise, j'avais conçu qu'il succombât en combattant; mais il n'était pas un instant venu à ma pensée qu'il pût être sacrifié, de sang-froid, au bénefice d'un souverain qui n'avait jamais éprouvé le moindre dommage personnel de sa part.

Je songeai cependant à exécuter ses ordres. En présence du capitaine et de son second,

je brûlai le pli que je m'étais flatté de remettre à une femme aimable et belle, à laquelle j'aurais annoncé qu'elle remontait sur le trône. Je conservai soigneusement l'autre pli que m'avait remis le Roi, avec l'intention de le faire parvenir à sa famille. C'était des rapports en forme de journaux, tenus par diverses personnes de la suite de Joachim, depuis la malheureuse affaire de Tolentino, jusqu'au départ du bâtiment qui devait l'emmener de Toulon au Hâvre. Comme je n'ai pu faire parvenir ces pièces, je crois devoir en donner quelques-unes à la fin de ces Mémoires. Elles sont du plus grand intérêt, et leur publication, aujourd'hui sans danger, ne peut qu'être honorable pour tous ceux qui y sont nommés (1).

Lorsque j'eus rempli les devoirs que m'avait imposés le roi de Naples, et payé à sa mémoire un juste tribut de douleur, ma pensée se reporta sur moi-même. J'étais encore une fois trompé dans toutes mes espérances;

(1) Voy. la note D, aux *Éclaircissemens historiques*, pièces 1, 2, etc.

je me voyais refoulé pour jamais dans les dernières classes de la société ; et, pour comble de maux, n'ayant rempli qu'un devoir d'humanité, n'ayant point faussé l'honneur, je pouvais craindre de ne pas remettre impunément le pied sur le sol français. Dans l'accablement où me jetaient ces réflexions, ma pensée dominante était tout entière vouée au regret de n'avoir pas été parmi les vingt-neuf braves qui avaient suivi le Roi ; peut-être je serais mort en combattant auprès de lui ; peut-être j'aurais, par un coup heureux, empêché sa déroute, et rétabli le combat de Monte-Leone. Quelle différence alors dans ma fortune ! Et si, prisonnier avec eux, j'eusse été destiné à la mort, j'aurais fini en brave, et couvert de mon épaulette ! Et maintenant, j'étais sans asile, sans moyens d'existence à l'étranger ! Je ne savais pas même quel était mon grade militaire, quel serait mon avenir après ces jours de tourmente.

Ce fut livré à ces tristes réflexions, que je fis la traversée du Pizzo en Corse : elle dura trois jours ; nous débarquâmes à Porto-Vec-

chio, sur la côte orientale de l'île. J'achetai sur-le-champ des habits bourgeois; et, certain de ne manquer de rien, parce qu'avant de partir d'Ajaccio, le Roi m'avait fait payer six mois de solde, je m'avançai dans l'intérieur : le même jour, j'arrivai à San-Paolo, où je me logeai dans une mauvaise auberge, la seule qu'il y eût dans le pays. Pendant les premiers jours, je prétextai une maladie de poitrine, qui me forçait à venir respirer l'air de l'intérieur; mais les recherches qui furent bientôt faites, relativement aux personnes qui avaient accompagné Murat, me mirent dans la nécessité de m'ouvrir à mes hôtes. Ma situation les intéressa; et ils m'assurèrent que je pouvais être parfaitement tranquille, et que je serais hors de danger tant que je serais chez eux. Je passai assez tristement l'hiver à San-Paolo, sans nouvelles de ma famille, qui devait être fort affligée de ma disparition soudaine, n'osant lui écrire, de peur de faire connaître ma retraite, et n'apprenant que d'une manière fort inexacte ce qui se passait en France. Au printemps,

Scalotti, le brave homme chez qui j'étais logé, me proposa d'aller passer quelque temps chez son frère, propriétaire d'une ferme dans la montagne. J'acceptai cette offre avec plaisir.

Ce fut là que je passai près d'un an, ayant à me louer chaque jour davantage de l'hospitalité du Corse. Si, à l'endroit où j'en suis arrivé de ces Mémoires, ils n'avaient acquis une couleur totalement historique, je pourrais peindre cette hospitalité courageuse, l'un des caractères distinctifs des mœurs du pays. En rendant hommage à l'énergie des hommes, je ferais un juste éloge de l'aimable sensibilité des femmes, et redirais combien de fois, dans leurs entretiens, j'oubliai tout ce que ma situation avait de pénible.

Pendant que j'étais dans la montagne, j'eus occasion de voir plusieurs militaires de l'expédition de Murat. Ils étaient successivement retournés en Corse; et quelques-uns avaient cru devoir vivre, d'une manière très-retirée, à la campagne, pour éviter les conséquences de la levée de bouclier à laquelle ils avaient pris part. Ils arrivaient de tous les points,

comme à un rendez-vous. Les uns venaient du royaume de Naples, où il leur était interdit de demeurer ; les autres arrivaient de la Sardaigne, où les bâtimens de la dernière expédition de Murat s'étaient arrêtés, lorsqu'après le coup de vent qui dispersa le convoi, ils cessèrent de suivre le Roi. La plupart appartenaient à des familles de l'île, qui leur faisaient passer exactement tout ce qui leur était nécessaire ; tout, excepté les nouvelles. Ces braves gens avaient adopté la vie des Corses de la montagne ; comme eux, ils marchaient toujours armés.

La chasse étant la grande distraction, c'était là qu'on se rencontrait, qu'on donnait ensemble des souvenirs et des regrets au passé. Je me liai de cette manière avec un officier supérieur attaché à l'état major du Roi. Il connut bientôt au juste ma position, et me témoigna d'autant plus d'intérêt que, disait-il, je n'étais point au service du prince, lorsque je m'étais sacrifié pour le sauver. Je lui racontai avec détail l'histoire de notre fuite de Toulon ; et, par un juste retour, lui,

qui était attaché à la personne de Joachim depuis longues années, me fit le récit des événemens qui avaient amené sa chûte, et de cette dernière campagne qui a donné lieu à tant d'opinions contraires.

Je n'avais point perdu l'habitude de noter, à laquelle je dois la multitude de dates consignées dans ces Mémoires, et une foule d'autres, que je n'ai point rapportées, parce qu'elles eussent été inutiles au lecteur ; je traçais, en rentrant chez moi, le croquis des faits qui m'avaient été racontés ; et c'est ainsi que je formai un tableau assez exact des événemens qui ont accompagné les désastres de Tolentino. Je n'interromprai point ma narration pour donner ici tous ces détails ; mais comme ils complètent l'historique de la catastrophe de Murat, une courte analyse empreinte encore de la couleur que lui donnait cet officier, trouvera place à la suite de ces Mémoires (1). On ne la lira point sans intérêt.

(1) V. la note D, aux *Éclaircissemens historiques*, pièce 8.

Pour le moment, revenons à ce qui m'est personnel. J'habitais, depuis un an, la montagne; l'ennui de cette vie commençait à me gagner, et je souffrais beaucoup de la fausse position dans laquelle je me trouvais engagé.

Elle était en effet d'autant plus triste que je n'en voyais pas le terme, et que, malgré la bienveillance de mes hôtes et mon économie, mes ressources diminuaient sensiblement. Je voyais qu'il fallait prendre un parti, et qu'à la longue il deviendrait honteux, pour un homme d'honneur, de continuer à cacher sa vie comme un malfaiteur. Cette réflexion me détermina tout d'un coup. A l'instant où l'on s'y attendait le moins, je pris congé de la famille Scalotti, qui voulut en vain me retenir; et je partis pour Ajaccio, pensant qu'il ne pouvait rien m'arriver de pis que d'être fusillé.

Pendant que je faisais route, je me sentais soulagé par la détermination que j'avais prise; et ce fut, pour ainsi dire, de gaîté de cœur qu'en arrivant à Ajaccio, je me rendis direc-

tement chez le commandant d'armes, qui, grâce à mon costume bourgeois, me reçut d'abord fort bien. J'abordai sur-le-champ la question; je lui dis qui j'étais, et tout ce qui m'était arrivé depuis mon départ de Toulon. Après avoir réfléchi un instant, cet officier, des procédés duquel je ne puis que me louer, me dit: « Je suis forcé de vous faire conduire au fort, jusqu'à ce que j'aie reçu les ordres du ministre, auquel je vais en référer; mais soyez persuadé que je n'oublierai pas de faire valoir votre présentation volontaire. »

Pendant les vingt jours qui se passèrent avant que la réponse du ministre arrivât, je m'occupai de préparer ma défense, présumant bien que je serais traduit devant un conseil de guerre; il s'assembla en effet pour me juger, comme accusé de désertion et de port-d'armes à l'étranger. Parmi les membres qui le composaient, un seul m'était connu. Il était capitaine, et il avait été autrefois fourrier au 67[e], qui était avec nous au siége de Stralsund. Il me reconnut; et je trouvai, dans son regard, un air de bienveillance qui me

sembla de bon augure. Lorsque j'eus répondu aux questions du président sur mon nom, mon âge et mon pays, je fus embarrassé pour énoncer mon grade; une courte discussion eut lieu, et il fut ordonné au greffier de me porter comme sergent. Après l'interrogatoire, je demandai la faveur de me défendre moi-même; et j'exposai qu'ayant rencontré, sur le soir, près de Toulon, un officier général qui m'avait ordonné de le suivre, j'avais dû obéir. Je m'étais embarqué avec lui, et avais été conduit en Corse, à peu près sans savoir où j'allais; là seulement, j'avais su que cet officier était l'ex-roi de Naples; j'avais pu croire qu'au milieu des graves circonstances politiques où nous nous trouvions, il agissait dans l'intérêt de la légitimité, qu'il avait servie un an auparavant; enfin, j'ajoutai qu'il n'était jamais été dans mon intention de porter les armes à l'étranger, et que je n'avais fait partie d'aucun corps.

Cette défense, on le voit, n'était pas parfaitement conforme à la vérité; mais, de bonne foi, je ne pouvais pas m'accuser moi-

même; et d'ailleurs, si j'avais cédé à un sentiment d'humanité, et aux brillantes espérances qui m'étaient offertes, le lecteur a déjà vu combien peu mes intentions avaient été hostiles envers le nouveau gouvernement de la France.

Aucun témoin n'avait été entendu; cependant, la délibération fut assez longue; enfin, je fus introduit, et j'avoue que je n'étais pas sans émotion. Je fus déclaré non coupable par trois voix sur sept, nombre rigoureusement suffisant pour me faire acquitter. Le président m'admonesta d'une manière qui, sans avoir rien de désobligeant, me fut plus sensible peut-être que ne l'eût été une condamnation; et il finit par prononcer mon renvoi à mon corps. Mais quel était ce corps? et où se trouvait-il? Le président, à qui je le demandai, n'en savait rien; le général, auquel l'on me renvoya, fut fort embarrassé de me le dire; en effet, ce n'était pas alors chose aisée, à travers le bouleversement qu'avait éprouvé l'armée, que de connaître mon régiment; je savais bien qu'on m'en trouverait

un; mais quel y serait mon sort, et avec quel grade y entrerais-je? Je sentais bien que le capitaine nommé par Murat fugitif ne pouvait conserver son rang dans l'armée française; mais le sous-lieutenant, désigné par Napoléon sur le champ de bataille de la Moskowa, n'obtiendrait-il pas enfin d'être reconnu dans ce grade?

Pendant que je me hâtais de renouveler mes réclamations à cet égard, le gouverneur militaire me donna l'ordre d'entrer, comme sergent, dans la légion départementale qui était alors en Corse. Peu après, elle passa en France, où elle fit diverses garnisons. Lorsque la réorganisation par régiment eut lieu, je n'avais reçu encore aucune réponse à mes nombreuses réclamations.

En arrivant de Corse, la légion était descendue à Toulon. Après les secousses que je venais d'éprouver, je croyais ma sensibilité complètement éteinte; j'eus une cruelle preuve du contraire, en apprenant que mon respectable père était mort, depuis quinze jours, des suites d'une transpiration arrêtée, qu'il avait

prise en chassant aux cailles, sur les Sablettes. J'avais espéré pouvoir un instant oublier auprès de lui les orages auxquels j'avais été en butte pendant les deux dernières années. Cette perte douloureuse m'enlevait le seul ami qui pût me comprendre, et renouvelait le chagrin que m'avait occasionné celle de ma mère. Mon frère Pierre, qui venait de vendre son office, vivait à la campagne; et je n'eus pas de lui les consolations que j'en aurais attendu. Je ne pus donc épancher mon cœur que dans celui de ma bonne sœur Henriette.

Je n'ai pas nommé le régiment dans lequel j'entrai en 1805, et dont le numéro est inscrit plus d'une fois avec honneur dans nos fastes militaires. Je ne ferai pas connaître davantage celui où je fus incorporé à la dissolution des légions; ce sont des Mémoires particuliers que j'écris, et je ne dois point étendre à d'autres qu'à moi la responsabilité des faits que je raconte.

Je menai, pendant plusieurs années, la vie insipide des garnisons, et je parcourus une

partie du midi de la France. Dès les premiers temps, j'avais fait toutes les démarches nécessaires pour obtenir mon grade de sous-lieutenant ; mes réclamations avaient donné lieu à une foule de contestations. Comme si mon droit n'eût pas été acquis, et que j'eusse réclamé une faveur nouvelle, on me demandait mes titres au grade d'officier ; et l'on m'objectait ma conduite à Toulon et mon voyage en Corse, comme si une bonne action faite en 1815 pouvait m'empêcher d'avoir gagné l'épaulette trois ans auparavant. Après m'être épuisé en lettres, en mémoires, en suppliques, je finis par renoncer à rien solliciter ; et je me consolai, résolu de prendre mon congé à l'expiration de mes cinq ans.

La paix était profonde à l'extérieur ; cependant, on était toujours sur le *qui vive*, pour porter les troupes sur la frontière, et dès qu'on les éloignait de quelque point du centre, l'agitation s'y manifestait. De temps en temps, des bruits de guerre circulaient dans l'armée ; et moi, crédule, plein de mon idée favorite, j'espérais pouvoir encore conquérir, avant la

fin de ma vie militaire, cette épaulette que j'avais tant désirée. Mais combien cette espérance était différente de celles d'autrefois! Ce grade d'officier, que j'avais si long temps regardé comme le premier échelon dans la carrière des honneurs et de la gloire, n'était plus maintenant que le but final de mon ambition, un hâvre de repos, le terme après lequel je devais me hâter de quitter honorablement l'uniforme. Je ne demandais plus à la fortune des faveurs, mais une position convenable et digne de mon âge, de mes services et de mon expérience.

En 1821, l'épidémie de Barcelonne avait amené la formation d'un cordon sanitaire sur les Pyrénées: j'aurai occasion d'en parler plus tard. Dans les premiers jours de 1822, le mouvement militaire augmenta, et l'on remarqua que les garnisons d'un assez grand nombre de régimens se rapprochèrent de la frontière. Nous étions dans le Dauphiné en mars; en mai, nous descendîmes à Toulon, et j'eus le plaisir de revoir mon pays.

Je ne veux pas fatiguer le lecteur par le ré-

cit de tout ce qui s'est passé sous mes yeux dans cet espace de temps. On pense bien qu'après les événemens dont j'avais été le témoin depuis quelques années, je n'étais plus le soldat de Stralsund et de Wagram. A présent, les faits laissaient une impression plus durable dans mon esprit, et toujours il en résultait pour moi une moralité pratique. J'étudiais les hommes et le monde à mes dépens; mais de ces études, de ces parallèles, de ces raisonnemens, qu'est il résulté pour moi? Rien : ma vie entière s'est usée à espérer; je suis arrivé, par un long détour, à peu près au point d'où j'étais parti. En un mot, si l'avenir pouvait s'occuper d'un sergent, l'on pourrait dire de moi, par la suite, ce qu'on dira de bien peu de mes frères d'armes, ce qu'on ne dira que d'un seul général.

Je l'avais souvent vu dans mes courses; je le rencontrai en 1822 à Toulon, où il était venu de Languedoc. Son histoire est courte, et l'on m'excusera de la rapporter ici :

La révolution, qui l'avait trouvé maréchal de camp, le rendit maréchal de camp à la

restauration. Pendant ces vingt ans de prodiges, où les sergens devenaient rois, il n'a pas fait un pas, n'a pas monté d'un cran; son immobile stupidité, au milieu du tourbillon d'où surgirent tant de hauts faits et tant de récompenses, ne lui permit pas même de se faire assez remarquer pour attirer une destitution. Loin du théâtre de la guerre, on le laissa s'engraisser à loisir de ses appointemens, et figurer aux revues dans quelques places de l'intérieur. C'est dans un de ces postes qu'eut lieu le seul fait d'armes qu'on puisse citer de lui. L'épée à la main, à la tête d'une compagnie de grenadiers et d'une brigade de gendarmerie, il s'élança un soir au parterre contre des écoliers qui sifflaient une actrice; et, par cet acte de bravoure et d'audace, rétablit le silence et le calme troublés depuis plus d'un quart-d'heure.

Les commentateurs qui débrouilleront un jour nos chroniques, croiront y trouver une erreur ou une lacune, en voyant, parmi tant de noms suivis de si brillans exploits, un nom tout seul, et rien de plus. Ils diront alors :

« C'est là peut-être l'homme que le véridique Guillemard, auteur contemporain, a voulu désigner, et que malheureusement il n'a pas cru devoir nommer, par quelque raison particulière, qu'il nous est impossible de connaître. » Pour plus amples renseignemens, je leur dirai que ce brave devait avoir de gros péchés sur la conscience; car je l'ai vu en grand uniforme, un énorme missel sous le bras, sanglotter et se frapper la poitrine, en criant *meâ culpâ*, aux sermons de M. l'abbé Guyon *sur la pénitence*.

CHAPITRE XXI.

1822.

Le jeune Vallé.

Si je n'écrivais pas de simples mémoires, je profiterais volontiers de la lacune que me laissent ici les faits, pour peindre, avec quelques détails, la France telle que je la voyais alors. Elle présentait en effet un spectacle neuf et curieux. Sous l'empire, je n'avais fait, pendant dix ans, que la traverser; et j'avais vu qu'elle attendait la fin de la guerre pour donner un plus ample développement à son industrie et à son commerce. La guerre avait cessé après d'affreux désastres, et l'avenir de la France avait été changé par le renversement de sa fortune; mais la paix l'avait bientôt retrempée; et, de tous côtés, une activité extraordinaire la tourmentait.

Comme sa carrière n'était point encore tra-

cée, elle se précipitait avec ardeur vers toutes les voies nouvelles; et sa prospérité future m'eût paru certaine, si la nation eût été aussi forte au dehors qu'elle était riche et féconde au dedans : mais sa situation politique me paraissait répondre peu à sa confiance. Au dehors, les peuples nouvellement appelés au régime constitutionnel, au lieu d'être ses alliés naturels, étaient presque regardés comme ses ennemis; au dedans, le retentissement des cris de liberté, partis du midi et de l'occident de l'Europe, avait mal à propos effrayé les uns, et réveillé chez les autres de vieux souvenirs et des espérances assoupies.

Au milieu de ces retours vers le passé, l'agitation s'était accrue sur différens points de l'intérieur. L'effroi de quelques amis trop timides du nouveau régime, le zèle inconsidéré de quelques autres, avaient vu des crimes dans des souvenirs, et de la révolte dans des plaintes. Ils avaient dénoncé, comme coupables de projets révolutionnaires, des hommes qui n'étaient que mécontens. Le malaise s'était accru; et il est possible que, poussés

au désespoir par cette guerre sourde que l'on faisait partout à leurs opinions, des hommes eussent rêvé un régime où ils fussent moins oubliés. En un mot, les dernières secousses éprouvées dans le passage de ce qui fut à ce qui est, agitaient encore le corps social.

Il était naturel que, dans de telles conjonctures, quelques individus, exaltés par des prétentions déçues ou des injustices éprouvées, et mus par un sentiment de devoir que les circonstances politiques font quelquefois si bizarrement errer, se livrassent, en quelque sorte consciencieusement, à des actes qui, dans l'état des choses, étaient réellement criminels.

Au commencement de 1822, pendant que j'étais à Toulon, j'eus la douleur d'être le témoin d'un fait que toutes ces passions avaient créé, et qui en porta le cachet jusque dans ses plus petits détails.

Le bruit se répandit qu'un officier avait été arrêté à Toulon ; qu'il était accusé d'avoir comploté la destruction du gouvernement royal ; que d'autres personnes avaient été

successivement incarcérées, et qu'on allait les juger.

En apprenant cette nouvelle, je n'éprouvai pas de surprise; car si, d'un côté, j'appréciais l'exagération politique qui dominait les esprits et la facilité avec laquelle de tels bruits pouvaient être répandus et accueillis, de l'autre, je voyais, dans la situation du moment, la possibilité que de tels projets fussent conçus.

L'administration avait commis des fautes; et c'en était assez pour exciter ses ennemis à la combattre avec acharnement. Une pareille lutte devait amener des scènes violentes; et il ne me paraissait pas impossible que, durant ces crises, l'importance des faits fût accrue par un zèle mal entendu.

D'ailleurs, plus d'une fois, dans nos troubles civils, on avait vu les divers pouvoirs accroître eux-mêmes cette importance, en faisant, de la moindre affaire, celle de l'existence entière du gouvernement, comme le soldat fait, de la prise de la batterie placée devant lui, le point décisif de la bataille. Comment

alors les individus peuvent-ils se garantir de cette même exagération, qui fait considérer la modération comme un parricide envers la patrie, ou qui, d'un autre côté, propage parmi les citoyens cette irritation qui les porte à des actes hostiles, au lieu de se borner à ceux qu'indiquent les voies légales de réclamation?

L'attention générale fut vivement attirée par le spectacle de ce jugement, qui rappelait celui qui fut rendu à Toulon, en 1812, sous l'empire, contre des hommes accusés d'un projet pareil. Les débats d'une affaire criminelle, qui émeuvent si fortement la foule, et qui l'attirent toujours, exercent sur moi une impression douloureuse. Je ne trouve rien d'aussi affligeant que la vue d'un malheureux placé en présence de juges et de jurés qui peuvent être défavorablement prévenus par la nature du délit ou par l'opinion dominante, et de spectateurs avides de fortes émotions, qui désirent souvent voir s'aggraver la position du patient, pour être ébranlés plus vivement.

Je venais de passer moi même par une de ces terribles épreuves où l'honneur et la liberté de l'homme dépendent d'un quart-d'heure de délibération ; et, quoique l'issue de mon jugement en Corse m'eût été favorable, je n'avais pas été moins fortement affecté des funestes conséquences qu'il aurait pu avoir pour moi, si ceux qui devaient prononcer sur mon sort n'eussent pas eu égard à l'entraînement des circonstances et au dévouement bien excusable d'un vieux soldat pour son ancien général. Ce souvenir récent m'avait d'abord fait prendre la résolution de ne point assister aux débats de l'affaire Vallé; mais lorsqu'elle tira vers sa fin, et que l'on m'apprit que le principal accusé était un jeune officier, dont les discours, l'accent, la physionomie, avaient quelque chose d'extraordinaire ; je désirai de le voir, et je me rendis au palais la veille du jour, et le jour même où l'arrêt fut rendu.

Je ne rappellerai ici rien de ce qui est relatif à l'affaire en elle-même, quoique les journaux du pays l'aient rendue avec une

brièveté remarquable, qui me laisserait beaucoup à dire. Cependant les détails du procès, tels qu'ils y sont rapportés, suffiront à l'histoire, pour indiquer un fait; mais l'époque ne sera pas exactement peinte, si on ne fait pas connaître le véritable caractère des hommes qui ont conduit certains événemens, ou qui y ont figuré en première ligne. C'est cette lacune de l'histoire contemporaine qu'il appartient aux Mémoires de remplir; eux seuls peuvent avoir le droit de constater certaines situations, de descendre à des particularités que l'histoire négligerait, et qui cependant donnent aux hommes et aux choses leur véritable couleur.

Je ne connaissais pas les détails de l'affaire; je ne pus donc juger ni de son importance, ni du mérite des défenses, ni du degré de confiance que je devais aux imputations des accusateurs. L'accusé principal, le jeune Fidèle-Armand Vallé, paraissait avoir trente-deux ans; sa physionomie était belle et ouverte; ses discours exprimaient des pensées fortes; mais l'incorrection de son langage ré-

pondait quelquefois mal à la dignité de son maintien.

Sa défense rappela qu'à la retraite de Moscou, seul de tout son régiment, il était parvenu à sauver ses armes et son cheval, et que ce trait extraordinaire, au moment où personne n'avait plus ni force, ni prévoyance, lui avait valu le grade de capitaine. Elle rappela encore qu'il avait été décoré de l'étoile des braves pour un trait d'héroïsme, et qu'il avait reçu dix-sept blessures au service de la patrie.

Vallé s'attacha peu à combattre les indices qu'on faisait valoir contre lui. Il semblait n'en point redouter l'effet. Quoiqu'il fût accusé de complot arrêté dans le but de détruire le gouvernement, et que les gens du Roi soutinssent de toutes leurs forces l'existence de ce complot, il semblait être assuré que cette opinion ne pouvait passer dans la conscience des jurés.

En effet, les preuves ne me paraissaient pas concluantes, et l'accusation secondaire d'avoir recruté pour une association occulte

dans un but révolutionnaire, n'était elle-même soutenue par l'aveu d'aucune personne ayant fait partie de cet ordre secret. Je regrettai de n'avoir pas assisté aux premières séances. Je questionnai autour de moi ceux qui les avait suivies régulièrement : on pensait généralement que Vallé serait acquitté ; seulement, on entendait dire à quelques hommes exagérés, qu'en pareille matière, les soupçons équivalaient aux preuves.

Vallé paraissait sûr de sa cause, en discutait toutes les charges avec assurance, et se livrait, avec une sorte d'entraînement, au plaisir de proclamer ses principes d'indépendance. Il ne dissimulait point son attachement à un ordre de choses qui n'était plus.

Cependant, à mesure qu'on approchait du jugement, le procès prenait plus de solennité ; et Vallé, plein d'une confiance aveugle, se complaisait trop, selon moi, à l'idée de jouer un rôle historique ; mais la scène prit une toute autre importance, lorsque, après les débats, le greffier lut, d'une voix tremblante, l'arrêt qui condamnait Vallé à mort.

Au milieu des cris de surprise qu'une peine bien moindre arrachait aux espérances déçues d'un de ses co-accusés, Vallé demeura calme; un sourire effleura ses lèvres; comme Lavalette, il dit : « C'est un boulet de canon. Tais-toi, dit-il ensuite à celui de ses compagnons qui se plaignait; moi qui suis condamné à mort, je ne dis rien. Vas, s'il le fallait, je commanderais le feu!.... »

Je ne croyais pas que ce procès dût avoir une pareille issue; et la conviction des jurés s'était formée d'une manière bien différente de la mienne, sans doute d'après la connaissance de faits que j'ignorais entièrement.

Dès ce moment, Vallé, ému puissamment par la grande scène dont il était l'acteur principal, et devenu tout à coup d'une éloquence impétueuse et populaire, tel que l'accusation l'avait caractérisé, se livra à une sorte d'inspiration qui ne l'abandonna plus. Il protesta de son innocence; il se déclara la victime d'une opinion qui voulait l'esclavage de la patrie. Il adressa d'amers reproches aux jurés et au président du tribunal.

« Je ne m'attendais pas à être la victime consacrée, dit-il ensuite; mais je serai digne du martyre qu'on me prépare. On ne veut pas frapper en moi un coupable, mais un propagateur des idées de liberté et d'égalité. On ne se trompe point. Au reste, qu'est-ce que tuer un homme, puisque la liberté est immortelle? Malgré les bourreaux, elle refleurira sur la tombe arrosée de mon sang, comme la religion refleurissait sur la tombe des martyrs (1). »

Il entonna ensuite les premiers vers d'un hymne à la liberté.

Ce discours, ce chant, cette scène, pendant laquelle toute mon attention fut pour Vallé, se compliquèrent bientôt de faits entièrement imprévus. On voulut imposer silence à l'accusé; le président, l'accusateur et les gendarmes l'interrompirent à la fois. Cette

---

(1) Ces paroles sont, mot à mot, celles proférées par le condamné Vallé en pleine audience. J'ai cru pouvoir les rapporter fidèlement ici, pour faire mieux connaître sa situation et son caractère.

contrainte excita son indignation; comme on voulut la lui imposer au nom de la justice, elle arracha à son emportement des paroles violentes et sans suite.

Selon la loi, le signe de sa décoration devait lui être enlevé; le président en ayant donné l'ordre, le jeune Vallé se leva, et dit: « Cet arrêt m'est plus sensible que celui de mort. Qui oserait porter une main sacrilège sur ce ruban que j'ai loyalement gagné dans les combats, pour la défense de mon pays, et qu'en entrant dans cette enceinte vos soldats ont salué pour la dernière fois? Moi seul j'ai le droit d'y toucher. » A ces mots, il arrache lui-même sa décoration, la roule dans ses doigts, et l'avale en s'écriant: « Mon sein, c'est à toi de dérober aux outrages ce signe que l'ennemi même a toujours révéré..... Non, je n'ai point perdu l'honneur; mon nom est inscrit sur la colonne érigée aux braves: je suis innocent! »

Cette scène déchirante finit; elle m'avait pénétré d'un vive affliction. J'aurais voulu l'oublier; mais comment effacer entière-

ment de sa mémoire d'aussi fortes impressions? Comment n'y pas puiser une grande leçon, n'y pas voir les funestes résultats auxquels conduit l'exagération des partis? Nul doute qu'en y réfléchissant bien, ceux-là même qui, par un préjugé blâmable, refusent leur pitié aux condamnés de la justice ordinaire, seront forcés de l'accorder aux condamnés politiques; car, coupables ou non, ils inspirent presque toujours de l'intérêt, parce qu'ils meurent presque toujours avec honneur.

Après quelques semaines, les dernières formalités de l'affaire Vallé furent terminées; et nous apprîmes un soir que notre compagnie, comme presque toute la garnison, devait, le lendemain 10 juin, assister à l'exétion. Dès le matin, nous fûmes dirigés vers le palais pour accompagner le condamné, qui sortit à midi.

Lorsqu'il parut, sa figure était rayonnante d'enthousiasme; il était vêtu avec une espèce de coquetterie martiale; sa capote était jetée avec art sur ses épaules; son col de chemise

rabattu avec intention, laissait voir sa poitrine; ses cheveux étaient coupés avec soin. Il marchait d'un pas ferme, et promenait un regard assuré sur la foule.

Deux de nos officiers, qui voyaient avec douleur périr un de leurs camarades sur l'échafaud, s'approchèrent de lui, et lui dirent: «Vallé, mourez en brave.—Soyez tranquille, leur répondit-il en souriant, je ne déshonorerai pas nos frères d'armes : l'innocent ne craint pas la mort.»

Les tambours battirent : il s'avança la tête haute. Le silence l'entourait.

Des femmes pleuraient en le voyant, si jeune et si beau, aller à la mort. « Ne me plaignez pas, leur dit-il; je meurs pour ma patrie. »

Plus loin, une femme écartait son jeune fils de son passage : « Laissez, dit-il à cette femme, laissez-le s'approcher; qu'il vienne voir comment meurent les braves. Les malheurs de l'avenir peuvent lui rendre cette leçon utile. »

Plusieurs fois, il adressa la parole au peu-

ple, et il l'invitait à venir le voir mourir, du même ton qu'il l'eût convié à une fête.

Vers le milieu de la route, le cortége avait ralenti sa marche; Vallé marquait fièrement le pas, comme s'il eût été à la tête de sa compagnie. Il était devant la boutique d'un liquoriste; il demanda à boire. L'homme qui lui apporta le verre tremblait. « Calmez-vous, lui dit il; imitez-moi. » Il voulut qu'on le fît boire en trois fois. Après le premier coup, il s'écria : « A la France! » Après le second : «Aux braves! » Après le troisième : «A Dieu! »

Je trouvai, à ce toast du condamné, un caractère d'inspiration presque mystique, qui n'est pas de notre temps.

Vallé n'avait point voulu recevoir les secours de la religion. Cependant, il s'entretint complaisamment avec les prêtres qui étaient venus le visiter, et qui l'accompagnèrent à la mort; mais ils n'eurent pas besoin de soutenir son courage.

L'échafaud avait été dressé sur une petite place devant la porte d'Italie. Lorsqu'au détour de la rue, Vallé l'aperçut, il sourit, et

pressa le pas pour y monter. Il voulut parler; mais les tambours et les bourreaux l'en empêchèrent; on n'a rien su de ce qu'il avait dit, si ce n'est qu'il avait prié l'exécuteur de ne point montrer sa tête lorsqu'elle serait tombée.

Très-peu de monde avait pu arriver sur la place où le supplice eut lieu, et dans les maisons qui l'entourent. Les troupes occupaient les issues, et presque tout l'espace. La plupart des autres spectateurs étaient des habitans de la campagne; ceux de Toulon, affligés par ce que cette mort avait d'attendrissant, s'étaient dérobés à ce spectacle.

Pour nous, cette fin terrible nous attristait. Le militaire sourit au feu; mais il se sent humilié par l'échafaud. La disposition qui a substitué cette peine à celles qui conviennent au soldat, a doublé le supplice qui lui est infligé.

Les derniers momens de Vallé avaient tout entiers été empreints d'une énergie, d'un enthousiasme même qu'il n'avait pu puiser que dans une conviction profonde de son inno-

cence, ou dans le fanatisme politique. Ni Sand, ni ce jeune homme qui, en 1809, avait résolu en Allemagne la mort de Napoléon, ne lui étaient pourtant comparables, parce que ceux-ci, quoiqu'animés de sentimens analogues, avouaient des projets criminels, et que lui, au contraire, repoussait toute l'accusation avec force, et se présentait comme une victime de l'esprit de parti. D'ailleurs, même abnégation de soi, même ambition de ce qu'il appelait le martyre. S'il fut innocent, ce fut une grande erreur de la justice, un courage héroïque à plaindre. S'il fut coupable, il sut au moins mourir pour la cause qu'il avait embrassée; et dans ce siècle raisonneur, où l'intérêt et l'égoïsme dominent si fort les croyances politiques, c'est une anomalie assez remarquable, pour qu'on la cite comme un fait, sans considérer à quel parti elle appar tient.

CHAPITRE XXII.

1822 et 1823.

Guerre d'Espagne. — Je suis mis à la retraite.

Nous quittâmes Toulon dans les premiers jours de juillet 1822, et allâmes prendre position au pied des Pyrénées, comme faisant partie de l'armée d'observation qu'on venait de former.

Il ne s'agissait plus maintenant de préserver la France de la contagion qui avait frappé Barcelonne, mais de s'opposer à ce que la guerre, que se faisaient les partis en Catalogne et en Navarre, ne portât le désordre de ce côté de la frontière. On avait redoublé de précautions à mesure que les constitutionnels avaient eu des succès plus décidés contre les absolutistes; et probablement ces derniers n'auraient pas tardé à être complètement anéantis, s'ils n'eussent eu pour eux l'asile in-

violable du territoire français. Ils y arrivaient par bandes couvertes de haillons ; et bientôt ils reprenaient leur vol vers l'Espagne, d'où ils étaient chassés, par de nouveaux revers, derrière nos lignes.

Nous demeurions paisibles spectateurs de cette lutte, qui n'eût pas été un instant douteuse, si les partis eussent été abandonnés à leurs propres forces, depuis surtout que les réfugiés français et étrangers, cantonnés dans les villes frontières, avaient été formés en corps, et s'étaient mis en campagne contre les *factieux*. Ceux de la Biscaye et de la Navarre avaient été exterminés en peu de temps ; en Catalogne, au contraire, Mina, malgré sa célébrité, n'obtenait que des succès insuffisans, parce qu'il n'avait pas encore armé les *émigrés* français, et qu'au fond, c'était de ce côté que se jetaient la plupart des factieux cachés sur la frontière française.

Pendant que notre bataillon était au débouché d'une des gorges de la vallée d'Andore, et notre compagnie en avant de l'Hospitalet, dans les montagnes, où le vent et le froid

abîmaient le soldat, plusieurs membres de la régence d'Urgel et le fameux Trappiste passèrent la frontière, pour rentrer en Espagne. Chacun de ces hommes excitait vivement notre curiosité; les jeunes soldats riaient beaucoup de la singulière tournure du Trappiste. Un de nos camarades, le seul dans la compagnie qui, comme moi, eût servi autrefois en Espagne, modéra leur gaîté, en leur apprenant que ces moines, si ridicules en apparence, étaient, pendant la grande guerre, les premiers hommes d'Espagne pour le poignard, et qu'ils avaient fait plus de mal à l'armée française que tous les autres Espagnols ensemble. « Mais, poursuivit-il en riant, autrefois, ils étaient nos ennemis, et aujourd'hui nous les protégeons. — Oui, dit un jeune soldat; mais les constitutionnels n'ont-ils pas aussi des moines parmi eux? — Non. — Eh! bien, ils ont tort, dis je, il eût fallu opposer fanatisme à fanatisme; c'est un vice de combinaison, et ce n'est pas le seul. »

Un des hommes du parti *de la foi*, qui attirait alors le plus puissamment la curiosité

du soldat, c'était Bessières; parce qu'il était Français, il passait pour le général Bessières, pour son fils, pour un officier auquel il était arrivé des choses extraordinaires : au fait, il était difficile de savoir au juste ce qu'il était. J'appris plus tard que, domestique au service du général M... M...., il avait voulu l'assassiner pour le voler; qu'il l'avait manqué, et tué son secrétaire à sa place; qu'il s'était alors enfui en Espagne, où, long-temps après, admis parmi les francs-maçons, il avait été arrêté, jugé et condamné à mort, comme conspirateur en faveur du rétablissement de la constitution; que, sauvé du supplice par une sorte d'insurrection populaire, il avait été déporté au château de Figuières; que sa conversion au royalisme avait eu lieu pendant qu'il était conduit de prison en prison; qu'il avait, depuis lors, et notamment sous Madrid, servi la cause du Roi avec ce même emportement avec lequel jadis il avait défendu en Catalogne celle de la constitution. Maintenant, il figurait en martyr de la fidélité, soutenu par son audace plus que par la confiance des

siens, et ne devant sa popularité qu'à la haine bien connue des constitutionnels pour lui : seul titre qui pût attirer, parmi les royalistes d'Espagne, de la considération à un étranger.

Cependant, au milieu des combats journaliers des factieux et des constitutionnels, l'armée d'observation prenait une attitude imposante, et il devenait évident que la guerre éclaterait bientôt. La physionomie de l'armée changea alors, et nous redevînmes véritablement soldats.

Nous comptâmes les ennemis qui devaient nous être opposés, nos auxiliaires, les obstacles à vaincre. Ceux d'entre nous qui avaient assisté à la grande guerre, en rappelèrent toutes les circonstances. Ces détails devinrent le sujet de presque tous les entretiens. Ils étaient peu rassurans : ce fut peut-être un des motifs qui firent écarter à la fois des régimens presque tous les anciens soldats. J'eus le bonheur de n'être point atteint par cette mesure.

Après avoir épuisé tous les souvenirs de la

grande guerre, on s'entretenait, avec un vague intérêt, de ceux de nos compatriotes que des malheurs ou le mécontentement avaient transplantés dans l'Espagne constitutionnelle. On les plaignait de leur infortune, plus qu'on n'avait de forces pour blâmer leur aveuglement. Dans les affaires de parti, il est difficile de dire où est le devoir. Ces réfugiés étaient l'objet de notre curiosité, comme les bandes *de la foi* celui de nos mépris. Cependant, nous n'en pûmes savoir que bien peu de chose.

Plusieurs corps d'armée avaient été formés dès les premiers jours de 1823. Notre régiment faisait partie du 4e, commandé par le maréchal Moncey, et destiné à agir contre la Catalogne.

Nous attendions chaque jour l'ordre de passer la frontière; mais les Espagnols ne croyaient pas à la guerre. Ceux des leurs qui touchaient nos avant-postes, nous disaient sans cesse qu'elle n'aurait pas lieu; et lorsque, vers le milieu d'avril, nous fîmes notre entrée sur leur territoire, ils se retirèrent précipi-

tamment en disant : *No' importo*, mot de consolation que l'orgueil espagnol applique à tout. Il paraît que le général Milans ne s'attendait pas à notre mouvement; car il quitta immédiatement des positions très-rapprochées de la frontière, et se mit en pleine retraite. Nos jeunes gens s'enflammèrent à cette vue; il leur semblait qu'ils avaient combattu et vaincu, parce qu'ils voyaient fuir l'ennemi; mais les vieux soldats ne partageaient pas cette confiance; ils craignaient que cette fuite précipitée ne masquât quelque piége; et ils recommandaient la prudence : mais, cette fois, les jeunes gens avaient raison; et, dans toute cette guerre, les événemens ont démenti l'expérience et dérouté les combinaisons ordinaires.

Notre marche fut aussi rapide que la retraite des Espagnols. La place de Figuières fut bientôt investie; et, après beaucoup de marches et de contre-marches à la poursuite des genéraux espagnols Milans et Mina, nous occupâmes les positions de Bassalu et de la ville de Gironne, les chemins qui conduisent

à Hostalrich et à Granollers; et enfin, le 22 mai, nous nous emparâmes de Mataro.

Nous occupions cette place depuis deux jours, lorsque Milans, ayant quitté son camp de Saint-André, s'avança, avec trois mille hommes, à la faveur de la nuit, pour nous surprendre. A deux heures du matin, son avant-garde, commandée par Lloberas, entrait dans les premières rues de Mataro par la route de Barcelonne; tandis que Milans lui-même tournait la place à petit bruit, pour y entrer par la porte de Granollers. Mais on était préparé à l'attaque; et Milans touchait à peine à nos premiers postes, qu'il entendit Lloberas sonner la retraite. Nous étions en force; c'était une surprise que les Espagnols méditaient: ils se retirèrent. Nous passâmes, aussitôt qu'eux, la petite rivière d'Argenton; et nous les poursuivîmes à travers les ténèbres. Nos colonnes suivaient le lit de la rivière, qui était à sec; et la cavalerie s'étendait sur le pied des collines, pour leur couper la retraite. Au jour, nous reconnûmes le régiment de Cordoue devant nous; mais ce

ne fut pas sans un vif sentiment de tristesse, que nous aperçûmes non loin la légion libérale italienne, et quelques uniformes de l'ancienne garde impériale battant en retraite.

Pendant que nous chargions les dernières compagnies du régiment de Cordoue, les Italiens firent si à propos un mouvement sur notre droite, qu'ils culbutèrent les premières files de ma compagnie. Tandis que je me rapprochais en serre-file, pour mieux résister à leur choc, je fus séparé, avec quelques hommes, du reste de la compagnie. Nous combattîmes, comme nous l'eussions fait appuyés du bataillon. Deux de mes camarades tombèrent morts; et un coup de baïonnette m'ayant atteint le bras droit, mon fusil me tomba des mains; et je fus entraîné, malgré mes efforts, ainsi que trois soldats, par un groupe d'ennemis qui se retiraient.

J'étais donc encore une fois prisonnier! Je l'avais été autrefois près des mêmes lieux; et j'aurais pu, sans lâcheté, m'inquiéter de mon sort, au milieu d'hommes que toutes les passions agitaient, si je n'avais eu des motifs

plus honorables d'affliction. Moi! vieux soldat! je tombais aux mains de l'ennemi, presque au premier coup de feu! Trois fois dans ma vie, un pareil événement m'avait précipité au sein de la foule d'où j'allais sortir. Une quatrième fois, après dix-huit ans de service, lorsque la faveur n'était plus seulement pour les anciens soldats, j'allais être rejeté sans retour hors de la ligne de l'avancement. Tous mes efforts, toute mon intelligence, peut-être même une capacité au-dessus de celle du simple sous-officier, avaient avorté en moi devant des coups de hasard; ma vie, depuis 1805, n'était qu'un tissu d'espérances légitimes, détruites par un souffle. Ce n'était donc pas assez d'avoir été condamné aux dégoûts du service depuis la paix, il fallait, au premier rayon de gloire et d'avancement, redevenir prisonnier de guerre; et qui sait pour combien de temps! Beaucoup de nos malheureux camarades n'étaient-ils pas restés dix ans sur les pontons? A ces pensées, mon sang se glaçait; je sentais des étouffemens; et si l'on ne m'eût pas privé de mon sabre,

je m'en serais enfoncé la pointe à travers le corps.

Les Italiens qui m'avaient pris, m'emmenèrent avec eux. Lorsque la marche rapide que nous faisions, et quelques instans de réflexion, sans dissiper mon chagrin, l'eurent rendu moins dominant, je commençai à suivre, avec moins d'indifférence, les mouvemens de l'armée. La retraite se continuait de position en position, avec une extrême rapidité; et les Français poursuivaient vivement l'ennemi. J'eusse été heureux, si une de leurs balles était venu me frapper.

Un homme qui a fait la guerre dix ans sous l'empire, sait un peu de toutes les langues. J'entrai en conversation avec un sous-officier italien. Il s'empressa de me rassurer sur mon avenir. Je n'avais point à attendre de traitement pareil à celui que nous subissions dans la grande guerre, lorsque nous étions pris. Ce n'était pas entre les mains d'une guerille que j'étais tombé; et la fureur des Espagnols ne se portait plus sur les étrangers, mais uniquement sur les Espagnols du parti contraire,

que l'on passait impitoyablement par les armes.

Je fus conduit, de village en village, dans les environs de Manresa, et consigné dans une espèce de fort, avec quelques autres Français. Dès le lendemain de notre arrivée, nous fûmes visités par des Français réfugiés; ils venaient s'informer de nos besoins, et nous offrir leurs services. Nous leur donnâmes nos noms. Le même soir, je vis paraître au fort, avec autant de surprise que de plaisir, le sergent-major Ricaud, avec lequel je m'étais évadé de Cabrera (1). Il était revêtu de l'uniforme de l'ancienne garde impériale, et avait quitté la France à la suite d'une querelle avec son capitaine. Nous nous jetâmes dans les bras l'un de l'autre, et je ne sais pourquoi nous nous trouvâmes plus attendris que si nous nous étions rencontrés partout ailleurs.

« Camarade, me dit Ricaud, après les premiers momens d'effusion, tu vas cesser d'être

---

(1) *Voyez* tome 1er, chap. VI, pag. 148.

prisonnier; tu seras incorporé dans le bataillon des réfugiés.

— Quoi! l'on force les prisonniers à prendre du service?

— Non, Robert; on n'a pas ce droit; mais ils peuvent recouvrer leur liberté, en entrant dans le bataillon.

— Mais je ne veux pas servir l'Espagne.

— Est-ce que nous servons l'Espagne, nous? Tiens, regarde mon uniforme. Viens, ajouta-t-il; tu sais que, quoique simple sergent, j'ai su plus d'une fois juger les choses; et que si ma mauvaise tête m'a exclu des grades supérieurs, ce n'est pas que j'en susse moins que ceux qui nous commandaient. Viens, écoutes, et juges. »

J'écoutai long-temps. J'appris des choses qui me surprirent beaucoup, et qui surprendraient peut-être bien davantage le lecteur, quoique racontées long-temps après qu'elles ont eu lieu; mais je ne puis ni ne dois les rapporter ici. Il est des faits qui ne peuvent être publiés que lorsqu'ils ont dix années de date. Un jour, si ces Mémoires sont goûtés du pu-

blic, je donnerai un supplément, traitant uniquement de l'Espagne en 1823. Là, je ferai connaître tout ce que j'appris alors et depuis sur les réfugiés étrangers, dont l'histoire est si curieuse et si intéressante, et sur les sociétés secrètes du pays; mais comme la plupart de ces faits sont de nature à nécessiter d'amples développemens politiques, et que je les dois à Ricaud, on trouvera bon que je n'assume pas sur moi la responsabilité de leur publication.

Lorsque cet ami eut fini son exposé, je lui dis : « Camarade, je ne puis céder à tes sollicitations; depuis long-temps, j'ai appris le refrain:

> Un bon soldat doit souffrir et se taire,
> Sans murmurer.

Je n'entrerai point dans le bataillon. Je ne consentirai jamais à imiter ces émigrés qui ont porté les armes contre la patrie.

— Mais je sais que tu as subi des injustices.

— De tous les temps.

— Que tu aimes ton pays.

— Par-dessus tout.

— Qu'au souvenir de la gloire française, et à la vue de mon uniforme.....

— Des larmes roulent dans mes yeux; mais ma raison arrête les élans de mon cœur.

— Allons, sois des nôtres.

— J'en serais demain, s'il ne fallait que mourir; mais je ne veux combattre que sous les drapeaux de la France.

— C'est ton dernier mot?

— C'est ma règle invariable de conduite.»

Ricaud s'éloigna les larmes aux yeux.

Je le vis pendant tous les jours suivans; mais il ne renouvela plus ses instances. Il semblait même quelquefois s'applaudir de ma fermeté à refuser ses offres. J'ai pu apprécier depuis combien il y avait de générosité dans son silence.

Premières victimes de l'épidémie de Barcelonne, les réfugiés, que des affaires malheureuses ou des poursuites judiciaires avaient forcés, pour la plupart, à passer la frontière, n'avaient pu, lorsque la guerre devint imminente, se retirer à l'étranger. Pour vivre, ils

avaient été obligés de prendre du service avec d'autres étrangers, et ils subissaient dans toute son amertume le malheur d'être soumis à l'orgueil espagnol et aux caprices du *guérillero* Mina. Par combien de maux et d'humiliations ils avaient acheté le funeste honneur de former un corps particulier, qui, par la suite, a été anéanti dans les champs de Llado et de Llers! A cette dernière affaire, la colonne expéditionnaire de Fernandès, qui, sortie de Barcelonne, voulait entrer à Figuières, fut cernée par l'armée française, et obligée de mettre bas les armes. Mais la légion libérale étrangère, ne voulant pas capituler, se défendit avec une constance héroïque : presque entièrement détruite, elle luttait encore. On rapporte qu'un de ses officiers se brûla la cervelle, au moment d'être pris. Mon malheureux ami Ricaud, qui avait voulu m'y enrôler, fut blessé de trois coups de baïonnette, et laissé pour mort sur le champ de bataille. Deux de ses amis intimes périrent à ses côtés. A ce spectacle, des cris de pitié partirent des rangs français; les chefs

se jetèrent au milieu des vaincus, en baissant leurs épées, et le brave général Damas, qui commandait la division, s'avança lui-même, et leur promit, s'ils se rendaient, sa puissante intercession auprès des princes dont ces braves aventuriers étaient les sujets. Sur la foi de ce guerrier, dont le noble caractère est digne des temps chevaleresques, ils posèrent les armes, et se rendirent prisonniers à ceux dans les rangs desquels ils avaient combattu pendant vingt ans.

A cette même époque, une seconde colonne, composée du reste des réfugiés des différentes nations en Catalogne, fut dirigée de Tarragone sur Lérida, sous les ordres d'Évariste San-Miguel, et succomba, avec son chef, dans une rencontre avec les Français.

Telle fut la fin déplorable de ces infortunés, rassemblés des extrémités de l'Europe sur un sol étranger.

Quelques jours après que j'eus été pris, les réfugiés quittèrent le pays, et les Espagnols se portèrent eux-mêmes au-devant des Français, qui faisaient mine de vouloir s'emparer

des bords du Llobregat. Le petit fortin dans lequel nous étions ne fut plus gardé que par quelques miliciens, qui se retiraient le soir, après nous avoir enfermés, trois de mes camarades et moi, dans une vaste salle qui servait de prison Nous avions découvert, à l'une des grandes fenêtres qui l'éclairaient, des barreaux ébranlés; nous réunîmes nos efforts; et étant parvenus à en rapprocher deux, à l'aide d'une corde, nous passâmes successivement entre les vides qu'ils laissaient à côté, et nous nous laissâmes glisser le long du mur du fortin, à l'aide de cette même corde. Le silence le plus profond régnait autour de nous. Nous nous jetâmes au hasard dans les rues étroites du village, et gagnâmes la campagne.

Au point du jour, nous avions passé le Llobregat, et nous nous approchions des montagnes au-delà desquelles coule le Ter. Nous fûmes alors obligés de nous cacher dans des broussailles, et d'attendre la nuit; nous continuâmes ensuite notre route, et bientôt nous arrivâmes sur le Ter, que nous longcâ-

mes jusqu'aux approches de Gironne; toujours agités de la crainte de rencontrer les Espagnols, et n'ayant pourtant pas vu, durant ces deux jours, un seul uniforme.

En arrivant en vue de Gironne, nous tombâmes au milieu des avant-postes de l'armée de la foi. Nous fûmes immédiatement reconnus pour Francais; mais les uns nous prirent pour des émigrès rôdant autour de la place, et voulurent nous fusiller; d'autres nous prirent pour des déserteurs à l'ennemi, et se disposaient à nous faire le même parti. Quoique épuisés par le besoin et la fatigue, nous criâmes aussi fort qu'eux, et parvînmes à nous faire entendre. On nous conduisit au quartier-général, où nous reçûmes des félicitations sur notre conduite.

J'avais beaucoup souffert dans les derniers temps, et surtout pendant les deux jours de notre fuite; ma blessure du bras s'était considérablement enflammée. D'après l'avis du chirurgien-major, je fus dirigé sur l'ambulance, et j'y étais à peine, que la fièvre se déclara d'une manière assez alarmante. Lors-

qu'elle fut un peu moins active, je fus évacué de poste en poste sur la frontière, et j'arrivai très-souffrant au Tech, près de Céret, dans les premiers jours de juillet.

Il n'y avait pas d'hôpital dans ce village; je fus logé dans une habitation bourgeoise. Mon bras était considérablement enflé, et je redoutais que la gangrène ne se déclarât. Un chirurgien venait tous les deux jours me visiter, ainsi que quelques autres blessés déposés au Tech; mais ses soins n'avaient aucun résultat favorable, et une sombre mélancolie s'emparait de moi.

Dans la même maison logeait aussi une famille des environs de Saint-Hippolyte, près Nîmes : elle était venue se placer sur la frontière pour faire des fournitures à l'armée, et se composait du père, homme très-actif et très-intelligent, nommé Auzière; de son fils, âgé de quinze ans; de sa femme, et d'une fille de dix-huit ans. La connaissance fut bientôt faite entre nous. Dès que je sus qu'ils étaient protestans du Gard, je leur racontai que j'étais moi-même une des victimes de

l'affaire des casernes (1), et dès lors l'intimité fut entière.

Le père Auzière était presque toujours en course ; son fils Félix l'accompagnait. Il ne restait alors que la mère et sa fille Louise, dont l'ingénuité me charmait, et dont l'imagination était vivement frappée par tous les souvenirs de 1815. Elle en avait vu les principaux désastres, et cette impression s'était gravée en traits de feu dans sa mémoire. Elle était bien jeune encore, lorsque, à cette mémorable époque, sa famille fut obligée de fuir Nîmes, et de chercher, ainsi que tous les protestans du Gard, un asile dans les montagnes. Depuis lors, la famille s'était retirée près de Saint-Hippolyte, où elle faisait un petit commerce. Vers ces derniers temps, et au moment où l'armée fut concentrée sur les Pyrénées, le bon Auzière vint y conduire des troupeaux, et fit quelques affaires avantageuses dans les fournitures ; mais aujourd'hui il fallait renoncer à cette industrie, mise en

(1) *Voyez* chap. XVI, tom. 2, pages 65 et suiv.

régie par un fournisseur général qui cumulait tous les bénéfices; le père Auzière terminait donc ses affaires, et se disposait à repartir bientôt, lorsque j'arrivai au Tech.

Sa femme et sa fille s'étaient d'abord contentées de me plaindre; bientôt elles me donnèrent des soins : Louise était d'une extrême assiduité auprès de moi; je m'en apercevais avec plaisir; et, malgré mes souffrances, je trouvais toujours le temps de la remercier de son obligeance. Elle aurait pansé mon bras dix fois le jour; enfin, à force d'émulsions de sureau, l'enflûre disparut, et la blessure marcha vers une prompte guérison.

Près de deux mois s'étaient écoulés depuis l'affaire de Mataro; l'armée forma le siége de Barcelonne : la guerre, dans cette province, avançait lentement et sans combat. Pour la première fois de ma vie, je ne désirais pas de reparaître sous le drapeau. Ce fut alors que je reçus de mon colonel l'avis que le ministre venait de me donner ma retraite.

La manière inusitée dont la chose avait lieu me surprit d'abord; mais je me ressouvins

que j'avais souvent parlé à mes camarades de la guerre de 1808; que pendant les quelques jours que j'avais été prisonnier, j'avais reçu les meilleurs traitemens des réfugiés français, et je pensais qu'il pouvait y avoir un peu de dénonciation dans mon affaire. Certainement, je n'avais de titres à être congédié, que dix ans de service sous l'empire, et l'éternelle douleur de n'avoir pas reçu le grade que je tenais légitimement de l'ordre de Napoléon. Je concevais que les soldats de l'Empereur ne fussent aujourd'hui conservés que par tolérance dans les rangs d'une armée qu'on devait plier à d'autres souvenirs que les nôtres, et dans laquelle nous propagions involontairement les regrets de notre beau rôle de conquérans. Elle et nous n'étions ni de la même époque, ni du même tempérament. C'était déjà beaucoup des chefs que leur expérience avait rendus nécessaires; il eût peut-être été impolitique de garder des soldats qui ne pouvaient pas, aussi bien qu'eux, assujétir leurs pensées aux formes et aux idées du nouveau gouvernement; mais, pour moi, qui avais toujours

fait mon service sans reproches, je n'aurais pas dû m'attendre à être aussi brusquement renvoyé. Trois mois plus tôt j'aurais été désolé d'être compris dans la réforme qui atteignit à la fois presque tous les vieux soldats, mais maintenant qu'il était décidé que toutes les places capitulaient à peu près sans combattre, et que la guerre finirait sans que j'eusse pu réparer le temps perdu, peu m'importait que l'on me renvoyât dans mes foyers quelques jours plus tôt que je ne l'aurais demandé. Je fus donc bientôt résigné; et, sans regret, sans plainte, sans retours inutiles vers le passé, je quittai le service à peu près dans les mêmes lieux où, dix-huit ans auparavant, j'y étais entré plein de jeunesse et d'espérance.

Je voulais partir sur-le-champ; mais Auzière m'engagea à retarder de quelques jours, après lesquels lui-même devait retourner dans les Cévennes. « Vous êtes souffrant, me dit-il; trois jours encore de repos vous feront du bien. Nous partirons ensuite ensemble; vous viendrez respirer, pendant quelque temps, le bon air de nos montagnes. Rien ne

vous presse de retourner chez vous; je ne veux pas que vous y reparaissiez encore blessé. » Je n'étais pas du tout de l'avis de ce brave homme : il me semblait que plus tòt je serais rendu dans ma famille, plus tôt je jouirais du repos; mais, à chaque parole de son père, Louise faisait un signe d'approbation; et son regard exprimait une bienveillance si douce, que je n'osais pas m'y dérober.

J'acceptai donc, ou, pour mieux dire, je ne refusai pas. Nous partîmes qnelques jours après. A Perpignan, nous louâmes une voiture; et, après trois jours de marche, nous arrivâmes à Montpellier, où nous prîmes une carriole, qui nous conduisit le même jour à Durfort, près de Saint-Hippolyte, entre les premières hauteurs des Cévennes. La route, loin de me faire du mal, avait contribué à hâter ma guérison, et je ne souffrais que bien peu en arrivant dans les montagnes. Il est vrai que les soins, les attentions de Louise, et surtout la douce bienveillance de ses paroles, occupaient beaucoup plus ma pensée que ne le faisait la souffrance de ma blessure.

CHAPITRE XXIII.

1823.

Les Cévennes à cette époque.

J'AVAIS d'abord résolu de terminer ces Mémoires au jour où je quittai le service; mais j'ai pensé depuis que la dernière scène à laquelle j'assistai en retournant dans mes foyers, ne serait pas dépourvue d'intérêt pour le lecteur, quoiqu'elle n'eût rien qui me fût personnel. J'ai cru aussi devoir donner quelques détails sur ma famille et sur moi-même, depuis que je suis rentré dans la vie privée.

Je n'étais plus soldat : ma carrière était finie à peu près aux mêmes lieux et au même point de fortune où elle avait commencé. Je me faisais d'avance un tableau de la vie qui m'attendait dans mon village; il m'affligeait sensiblement. Lorsque j'y pensais, je ne pouvais m'empêcher de me livrer aux idées plus

douces que m'avait inspirées la bienveillance continue de Louise Auzière. Je me complaisais à interpréter le sentiment qui la faisait rougir à mes moindres paroles, et j'étais sensible au plaisir qu'elle ne cherchait pas à dissimuler lorsque son père me renouvelait ses offres et ses invitations.

Durfort est un village situé à la base des Cévennes; la population en est presque toute protestante, ainsi que celle des lieux circonvoisins. Les mœurs y sont simples, et le fanatisme religieux du temps des camisards y a beaucoup dégénéré en opinion politique. C'est là que résidait la famille Auzière depuis 1815; c'est là qu'elle me reçut avec une cordialité franche qui me charma.

Dès le lendemain de notre arrivée, le père Auzière me mena voir sa vigne et ses *précieux* mûriers. Il me fit l'historique de toutes ses propriétés, et me raconta pourquoi et comment chacune des murailles à pierre sèche, qui soutenaient son terrain avait été bâtie. Je fus d'une complaisance égale à sa satisfaction de propriétaire; et comme j'avais lu au-

trefois, chez mon père, des livres d'agriculture dont il faisait son étude favorite, je raisonnai avec lui, bien ou mal, mais tant qu'il voulut, sur la nature de son terrain, et la position qu'il avait choisie pour chaque arbre.

Toutes les fois que nous retournions de nos courses au logis, nous rencontrions Louise sur notre chemin, et je trouvais à son regard une expression toujours plus affectueuse : elle témoignait, de manière à ce que je ne pusse m'y méprendre, le plaisir qu'elle avait à se trouver avec moi, et j'avoue que je n'en éprouvais pas moins auprès d'elle. En un mot, mon cœur, que je n'aurais pas cru désormais susceptible de douces émotions, retrouvait presque le charme de l'amour que Miette m'avait autrefois inspiré. A chacun de nos entretiens, les souvenirs, les sentimens de ma jeunesse, rentraient dans mon âme avec toute leur fraîcheur. Louise, de son côté, n'éprouvait rien faiblement, et rendait ses sensations avec cette force d'expressions et d'images, si fréquente chez nos méridionaux. On eût dit que la poésie était faite pour être

son langage naturel, et l'on était sûr de ne jamais lasser son attention, en lui récitant des vers. Je retrouvai auprès d'elle une verve endormie depuis vingt ans, et je fis pour elle les derniers vers qui, sans doute, tomberont jamais de ma plume (1). Mais aujourd'hui, ce qui me plaisait le plus dans Louise, c'était cette pitié douce qu'elle avait pour toutes les souffrances des vieux soldats, et la douleur avec laquelle elle parlait de la chûte du grand empire; et moi, qui avais besoin d'être consolé, je sentais qu'avec elle mon âme était plus à son aise.

Ces sentimens, que j'éprouvais d'une manière confuse encore, m'auraient rendus les

---

(1) Nous avons obtenu de Guillemard l'une de ces pièces, et celle que Louise entendit avec le plus de plaisir. Nous avons cru devoir la consigner à la fin de ce volume, pour donner au lecteur une idée de ce qu'on aurait pu attendre du sergent, si ses goûts et une vie moins agitée lui eussent permis de cultiver les lettres. — (Voyez ces vers à la fin des *Eclaircissemens historiques.*)

(*Note de l'éditeur.*)

souvenirs de Durfort bien agréables, si je n'en avais été distrait assez singulièrement. J'y étais depuis une quinzaine de jours ; ma blessure se cicatrisait. On m'avait fait faire connaissance avec plusieurs personnes, quelques braves jeunes gens, et deux ou trois anciens militaires ; je remarquais, depuis quelques jours, que les conversations d'amis cessaient à mon apparition ; que certaines personnes se regardaient avec joie, en se rencontrant sur la place ; j'en voyais d'autres, au contraire, agitées d'une inquiétude dont je ne pouvais deviner le motif. Plusieurs jeunes gens avaient disparu dans les environs, et personne ne s'inquiétait de ce qu'ils étaient devenus.

Enfin un soir, au moment où nous allions nous mettre à table, Louise entre précipitamment, l'œil en feu, le visage animé, et s'écrie : « Enfin, ils vont marcher, ils sont partis. » — Qui donc? demande le père Auzière. — Qui? eux! La troupe est formée. Le chef a dit à Roqueplane : « Vous faites vos affaires, nous faisons les nôtres. » Il a dit en-

suite à Jean-Louis qu'il attendait des armes qui lui viendraient par la montagne........ Ça va bien. — Allons, dit le père, c'est une extravagance; les révolutions ne commencent pas par des courses dans les montagnes. — Oui, dit la mère Auzière. Et notre Cavalier (1)? — On n'a rien voulu vous dire, M. Robert, me dit alors Louise, en me prenant vivement par la main, parce qu'on n'a pas voulu vous compromettre d'abord; mais sitôt que les armes seront arrivées, vous marcherez, n'est-ce pas? — Je marcherai! dis-je, avec étonnement. — Oui, oui, reprit-elle avec force; un brave comme vous donnera du courage à nos jeunes gens. Vous marcherez; je l'ai promis, dit-elle, plus bas, en me lançant un regard expressif, et en me serrant la main.

Cette promesse me parut un peu légèrement faite. « Mais, dis-je à Louise, pourquoi marcherais-je? — Pour nous tous, pour la patrie, pour l'Empereur, dit-elle, redoublant

(1) Fameux chef des camisards, qui signa une capitulation avec le maréchal de Villars.

d'excitation, en raison de ma froideur. — Pour l'Empereur! repris-je, avec étonnement. — Oui, son frère est ici, à Montels. — Son frère! Lequel? — Qu'importe? son frère, son aide-de-camp, Delon, tous. La gardonnenque se lève, et nous descendons à Nîmes. — Que signifie tout cela? dis-je, impatienté. — Que votre cœur et votre bras sont à la patrie, » dit Louise, poussée au dernier degré d'exaltation par ma lenteur à la comprendre. Elle sortit à ces mots, disant qu'elle allait chercher des nouvelles.

Pauvre enfant! dit son père, en la voyant aussi vivement agitée; elle est capable d'en mourir.

— Il vaut mieux mourir en combattant, reprit la mère, que dans la tour de Constance (1).

— Tais-toi, femme, interrompit le père;

(1) Vieille tour située à Aiguemortes, et dans laquelle on enfermait les protestans pendant les guerres de religion.

(*Note de l'éditeur.*)

il y a plus de cent ans de la tour de Constance; on n'y mettra plus personne. Est-ce que nos temples ne sont pas ouverts comme sous la république, comme sous l'empire?

« On vous a fait un mystère de tout cela, dit-il alors, en se tournant vers moi, parce qu'on a eu la sottise de croire que vous partiriez pour la montagne, dès que vous l'apprendriez, et qu'on a voulu ne rien vous dire légèrement. En deux mots, voici ce que c'est : un homme, qui se dit muni de pouvoirs, court nos campagnes depuis quelque temps, recrutant des jeunes gens, et se formant une troupe que l'on dit déjà assez forte. On ne sait au juste quel il est, ni quel est son but; mais des chansons et des ordres donnés au nom de l'Empereur, font supposer des projets sur nos pays, qu'il dévoilera sans doute, après avoir reçu les armes qu'il dit attendre sous peu. »

Ce récit m'avait frappé d'étonnement : je ne connaissais pas assez le pays ni les hommes pour juger des faits; mais je me trouvais trop près d'un foyer d'erreurs ou de soulèvemens,

pour n'être point agité; et ma position me paraissait extrêmement critique.

Louise rentra bientôt après. Elle n'avait rien appris; son état d'exaltation était le même. Elle tint une foule de propos bizarres qui m'inspirèrent presque de la pitié. Mon attention froide, en l'écoutant, redoublait la chaleur de ses discours; et, lorsque nous nous retirâmes, elle était dévorée d'une impatience d'autant plus grande, que j'avais beaucoup questionné, et qu'elle n'avait obtenu de moi, ni promesse, ni approbation.

Quand je fus seul, je me livrai à mes réflexions; mais je ne trouvai que des idées incohérentes sur l'événement qui avait jeté ce désordre dans mes esprits. Je ne pouvais croire que les habitans des Cévennes fussent à la veille d'un soulèvement partiel ou général. Je ne voyais pas de causes qui pussent la légitimer. D'ailleurs, je n'avais entendu proférer aucune plainte pour des souffrances actuelles; et l'on ne se soulève pas pour des maux passés. Il n'y avait donc aucune probabilité que les courses de la bande armée se

rattachassent à un intérêt politique, à moins toutefois que ce ne fût un moyen employé par certains hommes pour sonder les dispositions de la population, ainsi que cela avait, dit-on, déjà été fait ailleurs; mais ne pouvant m'arrêter long-temps à l'idée de l'emploi d'un moyen aussi déshonorant, je retombai dans le doute et l'incertitude.

Alors je revenais à Louise, que je trouvais étrangement changée. Les emportemens de son fanatisme (car c'en était), avaient tout d'un coup fait disparaître en moi ces sentimens de tendresse et d'affection que j'avais vu naître avec tant de plaisir.

Le lendemain et le jour d'après, je m'occupai de recueillir des renseignemens. Comme je parlais de la bande armée à tout le monde, tout le monde m'en parlait, et j'en sus bientôt autant que tous nos voisins, avec cette différence que je mis de côté tout ce qui me parut extraordinaire ou impossible.

Cependant, le bruit de l'accroissement journalier de la bande se confirmait; on citait des violences. Près de Saint-Marcel, le

chef avait contraint à le suivre le fils du propriétaire de la ferme de Bonpérier ; ailleurs il avait fait des menaces : partout où il s'arrêtait une garde était établie. Un commandement militaire donnait toujours le signal du départ. D'ailleurs, tout ce qu'il prenait, il le payait rigoureusement, et il respectait avec soin toutes les propriétés.

Cette marche n'était pas celle d'un brigand, et je concevais toutes les conjectures auxquelles les habitans s'abandonnaient sur cet homme singulier.

Il avait successivement parcouru les communes de Saint-Marcel, Saint-Roman, Saint-Jean, Faveyroles, Cross, Montels, Vallerargue, le Pompidou, Plantier, etc.

Son approche produisait un singulier effet. Je ne sais si quelques-uns le désiraient, mais tous paraissaient le craindre. A Saint-Félix, les habitans du château d'Ax-d'Axat, appartenant au maire de Montpellier, s'étaient sauvés avec la même précipitation que donne quelquefois, sur les côtes, l'apparition d'un corsaire barbaresque, et emportant les effets

les plus précieux ; à Sorlières, sur les limites du département de la Lozère, il était venu acheter quelques vivres, qui lui furent livrés en tremblant, et dont on fut presque sur le point de refuser le paiement. Trois employés du cadastre, pour l'avoir vu seulement, tombèrent malades, et l'un d'eux, qui avait été obligé de lui parler, manqua d'en mourir; les sous-préfets étaient en campagne; les maires ne savaient à quelles mesures s'arrêter contre un mal qui leur était inconnu; et c'était bien inutilement que l'autorité allait aux renseignemens, puisque les uns ne savaient rien; et que, dans la craiute de se compromettre, les autres ne voulaient rien savoir.

La préfecture du Gard, allarmée pour le repos public, expédiait en toute hâte un commissaire pour vérifier les faits, et une force suffisante pour dissiper le rassemblement partout où elle pourrait le joindre; mais c'était là le problème. Au reste, il était curieux de voir presque tous les fonctionnaires du département poursuivre un rassem-

blement que l'on ne trouvait nulle part, et sur lequel personne n'avait de données précises.

Je voyais autour de moi nombre de braves gens assez crédules pour prendre parti avec un chef qu'ils ne connaissaient pas eux-mêmes, et leur confiance augmentait à chaque rapport sur les courses de la bande armée; je résolus de me dévouer, s'il le fallait, pour les sauver de leur aveuglement, et déjouer la trame que toute cette affaire paraissait recéler. En conséquence, je priai un soir le fils Auzière, jeune homme sûr, de m'accompagner, et je me rendis à une ferme où, depuis quelques jours, la bande avait l'habitude de venir.

Il pouvait être cinq heures du matin, lorsque, après avoir couru de crête en crête pendant toute la nuit, nous arrivâmes à la ferme. Elle était gardée, et la sentinelle ne nous laissa approcher qu'après nous avoir signalés. Je demandai à parler au chef. Pendant qu'on me questionnait, il parut. C'était un petit homme portant moustaches; ses subalternes

l'appelaient *Monsieur*, et il n'avait, pour toute marque de commandement, qu'un grand sabre. Sa figure était pleine d'expression, quoique sans noblesse. « Vous venez nous joindre? dit-il en nous voyant paraître. — Non, lui répondis-je; nous venons voir qui vous êtes, et quel est votre but, en parcourant en armes le pays. — Qui je suis? mon but? Cela ne vous regarde point. — Si vous n'en dites pas davantage à ces braves gens qui vous entourent, d'où vient qu'ils vous suivent? — C'est qu'ils savent qui je suis. — Et pourquoi ne me le diriez-vous pas de même? — Vous avez raison; je vous l'apprendrai, si vous voulez déjeûner avec moi, » dit-il d'un ton fanfaron.

Je vis que je mettrais mon homme dans l'embarras, en acceptant une offre qu'il me faisait dans l'espoir qu'elle ne serait pas agréée: « Volontiers », répondis-je; et je m'assis, faisant signe au jeune Auzière de m'imiter.

Après que le chef de la bande eut fait mettre en ligne une vingtaine d'hommes qu'il avait avec lui; qu'il eut visité leurs

armes de chasse, et passé avec ostentation une espèce de revue, il vint nous retrouver.

Jusqu'ici, je n'avais vu rien en lui que de très-vulgaire. Son langage n'indiquait qu'une personne sans éducation. J'attendais de savoir si les faits subséquens répondraient à ce premier aperçu.

Nous déjeunâmes avec lui et un de ses acolytes, gros homme qui était en admiration devant toutes ses paroles. La conversation commença par des menaces, déguisées sous la forme d'un récit. Notre homme nous dit, qu'ayant été dénoncé par un sieur Chabal, il lui avait tiré un coup de fusil; et que s'il l'eût atteint, comme l'avait publié l'autre, il n'en aurait pas réchappé; qu'il réservait le même châtiment à quiconque le trahirait. Il parla ensuite des causes qui l'avaient amené dans les Cévennes, indiqua qu'il était Delon, aide-de camp du malheureux général Berton; mais, sur ce que j'affirmai que Delon était, peu de temps auparavant, parmi les Français réfugiés en Espagne, il voulut faire supposer qu'il avait pris ce nom pour déguiser une

qualité supérieure. J'exprimai mon incrédulité. Pour me convaincre, il se jeta dans des divagations sans fin, et ne me prouva rien, sinon qu'il était un aventurier, sans moyens, sans éducation et sans connaissances.

J'en savais assez. A la fin du repas, je me disposai à partir. — « De la discrétion, me dit-il. — Sur quoi? lui répondis-je; car je ne sais absolument rien. — Sur mon nom, mon but et mes forces. — Pour votre nom, je ne crois pas qu'il ait été prononcé devant moi; votre but, je ne le connais pas; vos forces, je n'ai point à m'en occuper.

Je partis, fixé sur son compte, persuadé de sa nullité, et convaincu que le rassemblement insignifiant qu'il avait formé se dissiperait bientôt de lui-même, faute de but autant que de moyens.

Lorsque j'arrivai à Durfort, déjà six jeunes gens qui avaient suivi sa bande, et auxquels j'avais pu parler en le quittant, étaient de retour dans leurs foyers. Louise, entendant le récit que je faisais de ma course, et le détail des mauvaises impressions que j'en rappor-

tais, s'en offensa sensiblement. Elle m'attaqua avec amertume sur mon incrédulité. Le père Auzière, au contraire, s'empressa de répandre les faits que j'avais recueillis, pour détourner ses amis et ses parens d'ajouter foi aux mensonges du chef de bande.

J'appris alors que c'était, à ce qu'on assurait, un nommé Roque, de Beauvoisin, déjà condamné correctionnellement, et qui, depuis environ un an, habitait les montagnes. Cependant, à l'aide de quelque argent et de beaucoup d'impudence, il était parvenu à lever une troupe de gens, auprès desquels il s'était fait passer pour un grand personnage qui venait soulever le midi de la France. Cette fable absurde avait trouvé des échos; le mécontentement de certains hommes s'en était emparé; en peu de temps, tout un département avait été ému.

J'ai depuis lors, et avant mon départ pour Toulon, porté de nouveau mon attention sur cette singulière affaire. Je me suis convaincu que Roque, ou le chef mytérieux de la bande armée, quel qu'il soit, accueilli par l'hospi-

talité des Cévenols, et fatigué de son obscurité, avait résolu de jouer un rôle; que, sans aucun autre but, il avait usurpé le premier nom qu'il avait jugé susceptible d'intéresser les habitans; que, suivi par deux ou trois affidés qui avaient répandu le bruit de l'arrivée d'un personnage important, il avait excité la curiosité de beaucoup d'individus; que, profitant de cette disposition des esprits, et sans se rendre compte du résultat qu'il pourrait amener, il avait formé une bande; alors l'autorité avait pris l'éveil; alors aussi la population avait été tenue dans une singulière perplexité.

Dans ce même moment, le parti qui pouvait désirer de voir la population des montagnes compromise, n'osa pas faire de cet événement un moyen de décimation, dans la crainte sans doute que les résultats dépassassent son attente, et qu'on cessât d'être maître du levier que l'on allait mouvoir.

Quoi qu'il en soit, je suis persuadé que le meilleur moyen de dissiper cet attroupement ridicule, mais non pas sans danger, était de

le montrer aux habitans sous son véritable aspect. Le préfet et le procureur général l'avaient bien senti, lorsqu'ils se refusèrent à augmenter son importance par l'envoi d'un corps considérable de troupes, et qu'ils se contentèrent d'employer la persuasion. Sous ce dernier rapport, je puis me dire, avec satisfaction, l'un de ceux qui ont le plus contribué à rétablir le calme dans une population aussi susceptible d'exaltation que celle du Gard. C'est le dernier service que j'ai rendu à mon pays.

Au milieu de septembre, toute agitation était calmée; j'étais beaucoup mieux de ma blessure, et je brûlais du désir de me rendre enfin chez moi. Aucun motif ne me retenait plus, depuis que j'avais vu Louise en proie au fanatisme, et que toutes mes illusions pour elle s'étaient dissipées à la fois. Je pris congé de la famille Auzière, à laquelle je suis désormais étroitement attaché par la reconnaissance; et vers la fin de septembre, je quittai les belles Cévennes. Le lendemain, je traversai Nîmes, où bien des souvenirs vinrent

s'offrir à ma pensée; et quatre jours après, je laissai la diligence entre Ollioules et Toulon, et je pris le chemin de Sixfour, où j'arrivai le 2 octobre 1823.



CHAPITRE XXIV.

CONCLUSION.

Je suis maintenant à Sixfour, et je ne quitterai plus mon village; c'est là que s'est fixée sans retour une destinée si long-temps incertaine. Sans doute j'y trouverai, quoique lentement, le calme dont j'ai besoin; mais rien pourra-t-il jamais remplir le vide que tant d'émotions ont laissé dans mon âme?

Pendant ma vie militaire, bien des espérances de fortune et de gloire se sont offertes. J'ai cru les voir se réaliser; tout l'édifice s'est écroulé devant moi. J'avais aussi laissé des illusions à Sixfour; j'y reviens: je ne les retrouve plus; tout est changé.

Ma famille, heureuse et florissante quand je partis, est presque éteinte aujourd'hui.

Mon respectable père a suivi ma mère au tombeau, ne laissant que peu de biens à ses enfans.

Mon oncle Eyguier, après avoir quitté le service à la restauration, avait d'abord fait fortune aux Antilles.

Pour l'augmenter encore, il avait tenté, en 1821, un dernier voyage sur un brick qui lui appartenait. Le trajet et les opérations furent heureuses; mais au retour, un ouragan fit sombrer le brick en pleine mer; tout périt. Aussitôt une demi-douzaine de petits mulâtres et *quarterons*, issus de différentes femmes, et se prétendant ses enfans, ont surgi, et se sont fait déclarer héritiers, pour ce qu'il avait encore aux Antilles.

Mon frère, livré tout entier aux soins agricoles, ne parle plus ma langue; et, absorbé par ses habitudes, méconnaît un soldat qui ne sait point ensemencer un champ. Ce n'était pas cependant à d'aussi simples travaux que mon père l'avait destiné. Il m'appelle ironiquement *son frère le savant*, ou *l'officier;* et c'est peut être le seul homme au monde qui n'ait jamais trouvé rien d'amusant dans les récits d'un vieux militaire.

Ma sœur Henriette, dont le cœur, pendant

notre enfance, répondait si bien aux mouvemens du mien, n'a plus avec moi, grâce à la diversité de nos goûts, ces rapports faciles et doux qui naissent de la sympathie; elle m'aime pourtant toujours, et c'est avec elle que je vis du faible produit de notre patrimoine.

Dans le grouppe que d'anciennes amitiés avaient formé autour de ma famille, je ne retrouve plus qu'un petit nombre d'individus qui se rappellent à peine de moi, et qui, divisés par l'intérêt ou par l'opinion, vivent entre eux dans un état continuel d'hostilité.

M. Rymbaud est mort depuis long-temps. J'ai vu tomber son fils à Trafalgar. Miette, mère de cinq enfans, aussi indifférente que moi au souvenir de notre première affection, n'est plus à mes yeux que la bonne ménagère d'un bourgeois campagnard. Je me surprends par fois, donnant la préférence aux entretiens de son mari, M. Bernard. Employé jadis dans les vivres, il a perdu, comme moi, son avenir en quittant forcément le service. Franc et sans détour, il gémit avec moi de voir les

méfiances et la discorde régner dans une contrée dont le principal charme était une facilité de mœurs et une union de sentimens qu'on se plaisait à y croire indigènes. Plus de fréquentations entre les habitans des villages d'alentour. Les fêtes ont perdu de leur abandon et de leur gaîté. Toutes ces choses, après l'ébranlement dont nous avons été témoins, ne peuvent revenir qu'à la longue Il faut vingt ans pour que les vagues de cette tempête soient appaisées ; et dans vingt ans, tout aura bien changé, puisque déjà les lieux même ne sont plus ce qu'ils étaient. Le temps, qui autrefois minait lentement Sixfour, semble redoubler de vitesse pour hâter l'écroûlement de ses dernières masures.

Ainsi tout manque à la fois à mon cœur; et ma pensée n'a plus d'autre aliment qu'un affligeant retour sur le passé.

Jouet perpétuel des événemens, j'ai été placé trop bas pour commander à aucun. Entraîné par le mouvement des masses, je n'ai jamais pu me tirer de la sphère où le hasard m'avait jeté, malgré vingt ans d'efforts, et

une foule de circonstances, qui toutes devaient tendre à m'en arracher.

A Trafalgar, je donne la mort au héros de l'Angleterre; cette circonstance, qui eût fait la fortune d'un autre, reste dans l'oubli le plus profond. Je deviens ensuite le secrétaire de l'amiral Villeneuve, qui, fier de son innocence, revenait demander un nouveau commandement; et quand je devais compter sur son appui, il meurt assassiné. Sa fin tragique, dont j'avais été le témoin, me procure avec l'Empereur un de ces entretiens qui jamais n'avaient été stériles; il le fut cependant pour la victime et pour moi.

Je parcours l'Allemagne et la Suède. Après beaucoup de fatigues inutiles, je m'attache à un homme qui, poursuivant la fortune de toute la force de sa jeunesse et de son génie, devait nécessairement faire la mienne; Oudet est tué sous mes yeux à Wagram. De chûte en chûte, je suis rejeté jusque sur les rochers de Cabrera. Dans cette île, l'amour de la liberté et l'ambition de l'avancement ne me quittent pas. Avec la souplesse de Figaro, je plie mon

caractere aux ressources d'une industrie bizarre, mais productive, et mon infatigable activité est consacrée à la recherche de tous les moyens d'évasion. Je parviens à quitter l'île avec trois amis.

J'en suis à peine sorti, et je gagne cette croix, que je crus alors un présage de fortune; cette croix qui fait aujourd'hui ma seule consolation, et que je pourrai du moins montrer partout avec orgueil.

Combien, à mon retour instantané dans mes foyers, je vis la France grande et glorieuse! Combien je croyais le malheur loin de ma patrie et de moi, lorsqu'avec six cent mille vieux compagnons, que j'avais vus sur tous les champs de bataille, nous entrâmes en Russie; lorsque nous gagnâmes cette bataille fameuse de la Moskowa, et que l'Empereur lui-même me fit officier!

Et quelques heures après, je tombe, pour ne plus me relever. Prisonnier des Russes, deux campagnes désastreuses ont lieu sans que je puisse en partager les périls et la gloire. Captif dans un pays lointain, j'y trouve en

même temps des mœurs simples, des usages grossiers, et des lois barbares. Je redoutais d'y être traité en esclave, et c'est peut-être là que j'ai le plus joui de ma liberté. Je craignais d'y être abreuvé d'humiliations, et j'ai eu le bonheur d'y donner des consolations à deux cœurs malheureux.

A mon retour, j'assiste à deux révolutions. Mon obscurité, que j'ai tout fait pour éviter, cette obscurité, que l'on croit une sauve-garde dans les troubles civils, me livre aux mains des égorgeurs de Nîmes. Je leur échappe comme par miracle ; et c'est pour aller, plus loin, sauver la vie à un Roi. Au moment où je reçois enfin le grade pour lequel je me sens fait, je vois ce prince périr misérablement, et je redeviens le sergent de 1810,

Dès-lors, soldat obscur de garnison, et spectateur inconnu, j'assiste aux scènes de la politique du monde. Je cherche à étudier les hommes ; mais c'est inutilement. A quoi me servira mon expérience ?.... Cependant, une lueur d'espoir se réveille en mon cœur, au bruit du canon de la Bidassoa ; je crois

enfin pouvoir conquérir, pour la troisième fois, cette épaulette tant désirée, et que j'aurais pu avoir quinze ans plus tôt : je retombe de nouveau au pouvoir des ennemis; je ne revois l'Espagne que pour plaindre la destinée des malheureux Français auxquels elle a offert un asile ensanglanté; je parviens encore à me soustraire à la captivité; mais, comme je suis désormais sans espoir, je reçois avec indifférence cette retraite, que je m'étais autrefois flatté de ne prendre que pour entrer dans les premiers rangs de la société.

Mais du moins, si la fortune m'a toujours été contraire, j'ai ce témoignage à me rendre que je n'ai rien fait de honteux pour obtenir ses faveurs, et je me consolerai peut-être un jour qu'elle m'ait oublié.

Le métier de soldat était le seul que je connusse; et je ne puis plus le faire. J'avais appris à juger les hommes; et cette étude ne m'est plus d'aucune utilité. Dans les derniers temps, j'avais même porté mes regards sur la politique; et je suis confiné dans un obscur village. En un mot, par tout ce passé,

qui, depuis vingt ans, fait mon existence, je suis hors des affections de ma famille, étranger aux paysans, aux bourgeois, aux hommes de l'industrie; je suis déplacé partout : je ne puis cependant me résoudre à rester complètement inutile; mes souvenirs peuvent n'être pas sans intérêt au moment où chacun se reporte encore avec avidité vers cette brillante époque qui appellera si long-temps encore l'attention des contemporains. Les impressions profondes qu'elle m'a laissées me dominent; j'ai besoin de les communiquer: c'est ce besoin qui m'a dicté les pages sans doute peu remarquables, mais véridiques, que je viens de tracer. C'est lui qui m'a transporté rapidement sur les champs où nous combattîmes, qui m'a fait revoir les hommes célèbres que j'approchai, qui m'a conduit, des lieux où je trouvai le bonheur ou des récompenses, à ceux où je perdis des espérances ou la liberté; c'est lui qui m'a fait avouer sans détour la chimère perpétuelle de mon cœur; cette émulation recherchant sans cesse un avancement qui m'échappa toujours.

Moins entraîné par cette impulsion aveugle, j'eusse pu trouver le véritable bonheur dans la douceur des liens de famille, et dans l'ignorance de ces distinctions, que le mérite et l'incapacité poursuivent également ; mais que les mains de la fortune jettent au hasard sur la foule.

FIN DU SECOND ET DERNIER TOME.

ÉCLAIRCISSEMENS
HISTORIQUES.

(Note A, chap. XIV, pag. 41.)

Le sergent Guillemard donne improprement, selon nous, le titre de capitulation à la convention conclue en 1815, à Pont-Saint-Esprit, entre le général Gilly, d'une part, et le baron de Damas, de l'autre. Sans vouloir établir une querelle de mots, nous avons cru devoir joindre, aux Mémoires du sergent, cette même convention, qui, malgré son authenticité, est encore fort peu répandue. Pour mettre le lecteur plus à même de juger de la véritable situation des choses à cette époque, nous croyons devoir aussi faire précéder cette pièce d'un aperçu rédigé par un jeune officier d'état-major, qui était alors attaché au général Grouchy, et qui, depuis, est allé mourir glorieusement dans une expédition lointaine. Un de ses amis, dont les regrets seront éternels, a bien voulu nous confier cette note, que nous mettons ici comme prélude à la pièce officielle.

(*Note de l'éditeur.*)

Il y a, relativement à la convention de Pont Saint-Esprit, une foule de particularités intéressantes et peu connues.

La position de son Altesse royale, à la Palud, quoique critique sous plus d'un rapport, avait cependant deux avantages qui ne furent pas assez sentis : 1° elle séparait la petite armée commandée par le général Grouchy, et dont le quartier-général était à Montélimart (ville distante de 8 lieues de la Palud), du corps avec lequel le général Gilly s'était porté à Pont-Saint-Esprit; 2° elle laissait libre au prince la route de Marseille, soit directement par Avignon, soit en se jetant sur la gauche par Bollène, Vaison, Carpentras; et, sur ces deux lignes, il n'y avait pas un seul clocher sur lequel on vît encore flotter le drapeau tricolore.

Assurément, le prince ne pouvait ni reprendre l'offensive contre le général Grouchy, ni forcer le passage du Rhône contre le général Gilly; mais cette impossibilité se bornait à lui fermer la route de Lyon et celle de Nîmes; elle lui laissait la faculté d'opérer sa retraite sur Marseille, laquelle aurait pu s'effectuer de deux manières; ou lentement, en la faisant soutenir par une arrière-garde, composée de ses meilleures troupes, ce qui aurait présenté quelque danger, à cause des défections qui auraient pu avoir lieu durant cinq journées de marche; ou bien en laissant le gros de l'armée se dissoudre, et en se détachant avec

une escorte de cavalerie, pour franchir en trois jours l'intervalle de la Palud à Marseille.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à Montélimart, où la convention du 8 avril était ignorée le 9, on s'attendait à voir prendre au prince l'un de ces deux partis; et on ne se flattait pas de pouvoir y mettre obstacle.

Il est difficile d'expliquer comment on préféra entrer en négociation avec le général Gilly; et, au contraire, on n'est pas surpris de ce que les conditions furent promptement arrêtées, lorsqu'on pense que ce général, qui n'avait pas plus de quinze cents baïonnettes, ne connaissait absolument rien de la marche du général Grouchy, et devait croire que la retraite du prince n'avait été déterminée que par les mouvemens qui avaient éclaté à Nîmes, dans les premiers jours d'avril. Ce défaut absolu de communication entre les deux corps impériaux est tellement certain, que ce fut là la seule circonstance qui fit ensuite absoudre le général Gilly, d'avoir pris momentanément le titre de général en chef de l'armée impériale du Midi, et d'avoir souscrit, en cette qualité, la convention du 8 avril.

L'existence de ce traité ne fut connue à Montélimart que par un échauffourée de l'adjudant-commandant Letellier, qui, à la tête de quelques chevaux, pénétra, le 9 au matin, jusqu'à la Palud, et au logement du prince, où il apprit que s'il n'avait éprouvé

aucune résistance, c'était à cause de la cessation des hostilités depuis la veille.

Son rapport trouva même peu de créance au quartier-général, où l'on résolvait de se porter en avant, lorsque l'aide-de-camp du général Gilly, envoyé par lui à Paris en courrier extraordinaire, fut amené devant le général Grouchy, qui rompit ses dépêches, et y trouva, non sans surprise, une copie en forme de la convention.

Il y eut alors (9 avril, sept heures du soir) une longue délibération entre les généraux Grouchy, Piré, Corbineau, et un commissaire civil de l'Empereur, sur la question de savoir si cette circonstance devait suspendre les mouvemens de l'armée. Deux motifs rendaient une résolution difficile : 1° L'article 6 de la convention n'était pas alors rédigé comme on le trouvera dans le texte rapporté ci-après; le prince et sa suite auraient eu le choix de s'embarquer à Marseille ou à Cette, et l'on craignait que si Marseille eût été choisi, la guerre civile ne fût prolongée par le soulèvement de la population, des bords de la Durance au golfe de Marseille, pays où le dévouement à la cause royale s'était manifesté avec une grande exaltation.

2° Il était bien évident que le général Gilly avait traité sans pouvoir, et n'avait pris conseil que de sa position.

Sous ce double rapport, on craignait le blâme de

l'Empereur, si, avant d'avoir reçu ses ordres, on exécutait une convention qui n'était pas entrée dans les choses prévues.

Après une vive discussion, durant laquelle le commissaire civil insista fortement pour l'observation de la foi promise, il fut arrêté, vers le milieu de la nuit, que l'accord du 8 serait provisoirement observé; que seulement Cette serait dès-lors considéré comme l'unique point d'embarquement; que l'envoyé du général Gilly serait accompagné à Paris par le chef d'escadron Lafontaine, aide-de-camp du général Grouchy; qu'il serait porteur des dépêches du quartier-général, où toutes les raisons pour et contre la ratification seraient exposées, suivant l'opinion que chacun avait embrassée; et que l'on attendrait en cet état les ordres de l'Empereur.

Dès le lendemain 10 avril, on vit arriver au quartier-général le colonel du 14e régiment de chasseurs à cheval, et un assez grand nombre d'officiers qui se détachèrent de l'armée du prince, pour venir faire leur soumission.

Le même jour, les trois généraux et le commissaire civil descendirent le fleuve jusqu'à Pont-Saint-Esprit, où le général Grouchy prit le commandement. Son Altesse royale s'y rendit elle-même, pour y résider jusqu'à ce qu'on eût fait à Cette les apprêts de son départ. Déjà, par les soins du général Ambert, qui

commandait à Montpellier, et des autorités civiles du département de l'Hérault, le bâtiment suédois la *Scandinavie*, qui se trouvait dans le port de Cette, prêt à mettre à la voile, avait été frêté ponr ce service spécial, au prix de 24,000 francs, qui furent pris dans les caisses publiques. Le commissaire civil se rendit sur les lieux pour hâter les dispositions. Il trouva le drapeau blanc flottant encore sur les forts, et ne s'occupa point de le faire disparaître. Ce ne fut que le lendemain de son arrivée que la ville fit volontairement sa soumission, par une proclamation solennelle de son maire, M. Ratier, aujourd'hui vicomte de la Peyrade.

Peu de jours après, on eut avis que l'Empereur avait ratifié la convention, avec l'addition d'un seul article qui concernait la restitution des diamans de la couronne; S. A. R. arriva, et se rendit bientôt à bord, d'où, à l'aide d'un vent favorable, la *Scandinavie* la porta aux rives de Barcelonne.

Convention conclue entre le général Gilly et le baron de Damas.

S. A. R. monseigneur le duc d'Angoulême, commandant en chef l'armée royale du Midi, et M. le général de division baron Gilly, commandant en

chef le 1er corps de l'armée impériale, pénétrés de la nécessité et du désir d'arrêter l'effusion du sang français, ont chargé de leurs pleins pouvoirs, pour régler les articles d'une convention qui puisse assurer la tranquillité du midi de la France; savoir : Son Altesse royale, M. le baron de Damas, maréchal de camp, sous-chef d'état major général; et M. le général Gilly, M. l'adjudant-commandant Lefebvre, chevalier de la Légion-d'Honneur, chef d'état major du premier corps d'armée; lesquels, après avoir échangé leurs pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivans :

Art. Ier. L'armée royale est licenciée. Les gardes nationales qui en font partie, sous quelque dénomination qu'elles aient été levées, rentreront chez elles, après avoir déposé les armes. Il leur sera délivré des feuilles de route pour rentrer dans leurs foyers; et M. le général de division, commandant en chef, leur garantit qu'il ne sera jamais question de tout ce qui a pu être dit ou fait relativement aux événemens qui ont eu lieu avant la présente convention.

Les officiers conserveront leurs épées. Les troupes de ligne qui font partie de cette armée se rendront dans les garnisons qui leur seront assignées.

II. MM. les officiers-généraux, officiers d'état major, et autres de toutes armes; les chefs et employés de toutes administrations, dont il sera fourni un état

nominatif à M. le général en chef, se retireront dans leurs foyers, en attendant les ordres de sa majesté l'Empereur.

III. Les officiers de tous grades qui voudraient donner leur démission, sont libres de le faire; il leur sera accordé de suite des passeports pour rentrer dans leurs foyers.

IV. Les caisses de l'armée, et les registres du payeur-général, seront remis de suite aux commissaires nommés à cet effet, par M. le général commandant en chef.

V. Les articles ci-dessus sont applicables aux corps commandés par Monseigneur le duc d'Angoulême en personne, et à tous ceux qui agissent séparément sous ses ordres, et qui font partie de l'armée royale du Midi.

VI. S. A. R. se rendra en poste au port de Cette, où les bâtimens nécessaires pour Elle et sa suite seront disposés pour la transporter partout où Elle voudra se rendre; des postes de l'armée impériale seront placés à tous les relais pour protéger le voyage de S. A. R., et il lui sera rendu partout les honneurs dus à son rang, si Elle le désire.

VII. Tous les officiers, et autres personnes de la suite de S. A. R. qui désirent le suivre, auront la faculté de s'embarquer avec Elle, soit qu'ils veuillent partir de suite, soit qu'ils demandent le temps né-

ессаire pour arranger leurs affaires particulières.

VIII. Le présent traité restera secret jusqu'à ce que S. A. ait quitté le territoire de l'empire.

Fait en double expédition, et convenu entre les chargés de pouvoirs ci-dessus désignés, le huitième jour d'avril de l'an 1815, sous l'approbation de M. le général commandant en chef; et ont signé.

Au quartier-général du Pont-Saint-Esprit, les jour et an ci-dessus.

L'adjudant-commandant chef d'état major du premier corps de l'armée impériale du Midi,

Signé LEFEBVRE.

Le maréchal de camp sous-chef d'état major général,

Signé le baron de DAMAS.

Approuvé la présente convention, par le général de division commandant en chef l'armée impériale du Midi,

Baron GILLY.

(Note B, chap. XV, page 52)

Armistice entre l'armée autrichienne d'Italie et l'armée française des Alpes.

11 juillet 1815.

ART. 1er. Il y aura armistice entre les deux armées.

2. La ligne de démarcation partira de Mâcon, et laissera en dehors Beaujeu, Chasselay, Tarare, Mont-Rotier, Izeron, Saint-Andéol et Condrieux; de là, elle suivra la rive gauche du Rhône jusqu'au confluent de l'Isère, et remontera cette rivière jusqu'à Grenoble. Dans le cas où cette ville serait déjà prise, la ligne passerait par Vizille, et de là suivrait la Romanche jusqu'à Allemont. Les troupes du département des Hautes-Alpes conserveront les positions qu'elles occupaient au jour de la signature de la présente convention.

3. Le 13, l'armée française quittera la position qu'elle occupe, et se retirera derrière ses ouvrages de Montessuy, entre le Rhône et la Saône. Le 14, ces ouvrages seront cédés aux troupes autrichiennes avant le coucher du soleil, et il en sera de même des ouvrages extérieurs des Brotteaux et de la Guillotière. Le 15, on livrera les faubourgs, ainsi que les têtes de pont de la Guillotière et des Brotteaux. Le 16, on livrera le faubourg de la Croix-Rousse et la barrière de Saint-Clair. Le 17 enfin, toutes les barrières de Lyon

seront cédées aux Autrichiens, et la ville ne sera plus, occupée par aucune troupe française. Tout cela se fera avant le coucher du soleil.

La route que suivra l'armée française dans sa retraite sera libre de toute troupe alliée jusqu'au 21.

4. L'armée française emmène avec elle tout son matériel, son artillerie de campagne, les caissons, chevaux, et tout ce qui appartient aux régimens, sans exception. Il en sera de même du personnel des dépôts et des différentes administrations. Dans le cas où l'armée française laisserait à Lyon une partie de ses effets, il en sera fait un inventaire. Les objets resteront en dépôt, et seront confiés à la loyauté du général en chef autrichien. Les forts, redoutes et autres ouvrages de fortification resteront comme ils sont pendant l'armistice.

5. Les malades, les blessés, et les chirurgiens de l'armée laissés pour en avoir soin, seront sous la protection spéciale des Autrichiens.

6. Les premiers pourront, aussitôt après leur rétablissement, rejoindre leurs corps.

7. Les femmes et enfans des personnes qui se trouvent dans l'armée française pourront rester à Lyon, ou dans les lieux voisins occupés par les Autrichiens; elles seront libres aussi de suivre l'armée avec leurs effets et ceux de leurs maris.

8. Les officiers de ligne qui commandaient les fédérés ou les tirailleurs de la garde nationale, pourront, à leur choix, suivre l'armée, ou rentrer dans leurs foyers.

9. La garde nationale pourvoiera, conjointement avec les troupes alliées, au service intérieur de Lyon, Vienne, Villefranche et des autres villes qui sont en dedans de la ligne de démarcation.

10. Les autorités actuelles seront respectées. Les employés et les individus qui voudront s'éloigner des pays occupés obtiendront des passeports.

11. Les propriétés, les monumens, les établissemens publics seront respectés, soit qu'ils appartiennent au gouvernement, soit qu'ils dépendent de la ville; et le commandant de l'armée autrichienne s'abstiendra de se mêler de l'administration de la ville.

12. Il ne sera porté nulle atteinte aux particuliers, ni à leurs propriétés. Les habitans continueront à jouir de leurs droits et de leur liberté, sans pouvoir jamais être recherchés où inquiétés sur leurs fonctions présentes ou antérieures, leur conduite ou leurs sentimens politiques.

13. Les autorités autrichiennes s'entendront avec les autorités françaises pour le maintien de l'ordre et de la tranquilité publique.

14 Les troupes étrangères, loin de gêner en aucune

manière l'arrivée des subsistances à Lyon et dans les provinces qu'elles occupent, protégeront au contraire le commerce dans ces provinces. La même chose s'entend pour les forts et places qui se trouvent dans l'intérieur de la ligne de démarcation.

15. On s'entendra pareillement avec le maire de Lyon pour le casernement des troupes autrichiennes.

16. Les articles de la présente convention continueront d'être exécutés jusqu'à la conclusion de la paix. Dans le cas d'une rupture, elle sera annoncée au moins dix jours d'avance, et selon les formes accoutumées.

17. Les articles douteux de cette convention seront interprétés à l'avantage de l'armée française et des villes de Lyon, Vienne, Villefranche, etc. Il en sera de même des cas non prévus.

18. La présente convention est obligatoire sur toute la ligne de démarcation, pour toutes les armées autrichiennes et alliées, à la réserve cependant d'obtenir, par rapport aux troupes alliées, la ratification des puissances dont elles dépendent.

19. La présente convention sera ratifiée demain 12 juillet, à trois heures après midi, ou plus tôt, si faire se peut.

20. Les plénipotentiaires autrichiens ayant demandé la remise des forts Barreaux et de Pierre-Chastel; et

les plénipotentiaires nommés par le duc d'Albuféra ayant déclaré qu'ils n'avaient point les pouvoirs nécessaires pour accéder à cette demande, on est convenu de s'en rapporter, sur cet objet, à la décision des puissances respectives.

21. Il sera nommé de part et d'autre des commissaires pour l'exécution de la présente convention.

22. Il sera envoyé de suite, et sur toute la ligne, des officiers des deux armées pour faire cesser les hostilités.

23. Les articles de cette convention qui se trouveraient en opposition avec ce qui sera décidé à Paris, entre les puissances respectives, seront regardés comme non avenus.

Fait et signé à Montluel, le 11 juillet 1815.

Signé : le lieutenant-général PUTHOD; PONS, préfet du département du Rhône; chevalier RICCI, adjudant-commandant; JARS, maire de Lyon. Le général major comte de FIQUELMONT; le colonel baron de KUDELKA, chef de l'état-major de l'armée d'Italie.

Vu et ratifié avec les additions suivantes :

A l'art. 4, l'obligation de laisser les ouvrages de fortification dans l'état où il se trouvent regarde seulement ceux qui seront cédés armés;

A l'art. 9, la fixation du nombre d'hommes de la

garde nationale qui feront le service, et la nature de ce service, dépendront des autorités militaires alliées;

A l'art. 18, après ces mots : *pour toutes les armées autrichiennes*, il faut ajouter : *comme aussi pour toutes les armées françaises.*

Signé : le général en chef, baron FRIMONT.

Ratifié, avec les additions, par le général commandant en chef l'armée des alpes.

Signé : le maréchal duc D'ALBUFERA.

(Note C, chap. XVIII, pag. 115.)

Nous n'avons pu nous procurer des détails sur la vie des trois personnes qui, avec Guillemard, concoururent à sauver le roi de Naples. Nous nous contentons donc de traduire ici une note du Mémoire de M. Macirone, officier d'ordonnance du Roi, relative à M. Don.....

« L'histoire de cet officier de mérite, également distingué par son courage, son instruction, sa modestie et la générosité de son cœur, peut être citée comme un des exemples des caprices de la fortune, et de l'inutilité ordinaire du mérite, dépourvu de protection et d'intrigue. M. Don..... a servi son pays plus de vingt ans. Il se distingua au siége de Saint-Jean-d'Acre et à la bataille du Nil. Il fut du petit nombre de ceux qui s'échappèrent du bord de l'*Orient*, sauvant plusieurs de ses marins, au péril de ses jours. A la bataille de Trafalgar, il combattit vaillamment à bord du vaisseau amiral français. Pendant un moment, il fut la seule personne debout sur le pont, avec l'amiral Villeneuve. Il sauva ensuite le vaisseau poussé sur un roc, à l'entrée de la baie de Cadix, pendant la terrible tempête qui suivit le combat, en allant volontairement à terre pour chercher des secours, dans un petit canot trouvé dans la cale du vaisseau, et qui paraissait ne pouvoir atteindre à la côte par un aussi mauvais temps. »

» Peu après cette époque, désespérant d'obtenir de l'avancement dans la marine, il entra dans l'armée de terre. Il se distingua aux batailles d'Austerlitz et de Wagram, et était avec l'armée du maréchal Masséna en Portugal. Après avoir servi avec honneur dans les campagnes de Pologne et de Russie, il rentra dans la marine. Quand on lui proposa d'aider le roi Joachim à s'échapper en Corse, il y consentit par les motifs les plus purs et les plus générenx, et il refusa ensuite de recevoir la plus petite récompense du Roi, quoiqu'il n'eût absolument d'autre fortune que sa solde. »

» A son retour en France, il fut, sans jugement, rayé des contrôles de l'armée. Mais sa conduite noble et désintéressée lui a valu l'estime de tous les hommes qui, sans s'occuper d'opinion, apprécient les actions généreuses. »

(Note D, chap. XIX, pag. 142.)

Il a été publié peu d'écrits sur la catastrophe de l'ex-roi de Naples Joachim. M. Macirone, l'un de ses officiers d'ordonnance, a rendu compte, dans une brochure écrite en anglais, des événemens qui ont suivi le traité par lequel Murat entra dans la coalition contre la France. Son récit le suit jusqu'au moment de sa mort. Cette brochure serait du plus haut intérêt, si elle n'était, de la part de son auteur, une longue personnalité. On voudroit toujours voir le roi de Naples, et, la plupart du temps, on n'y rencontre que M. Macirone; l'ouvrage commence par l'histoire généalogique du noble anglais; et elle est, en grande partie, continuée par la réfutation de quelques accusations portées contre M. Macirone, au sujet d'une longue négociation qu'il a eue avec les ministres Metternich et Fouché, par rapport au roi de Naples, et dont il fait le récit.

Cet ouvrage contient cependant des pages extrêmement curieuses, et notamment celles où sont les différentes lettres écrites par Murat pendant son séjour dans les environs de Toulon. Quoique cette brochure ne soit que peu connue en France, les documens totalement inédits que nous publions sont d'une telle importance, que nous ne croyons pas devoir donner ici l'analyse de la brochure de M. Macirone.

Nous ferons de même à l'égard d'une autre brochure publiée sous le titre de *Pocchi fatti su Gioachino Murat*, par le général Colletta, ministre de la guerre du royaume de Naples, sous le gouvernement constitutionnel. Celle-ci est évidemment une contre-épreuve de la première, purgée de tout ce qui, dans l'autre, était étranger au sujet principal, et augmentée d'un très-petit nombre de faits. Cet ouvrage a été traduit en français par M. Gallois, et publiée à Paris en 1823.

Tels sont les seuls écrits qui ont été publiés jusqu'ici sur les derniers événemens de la vie de Murat, et qui méritent quelque confiance. L'on doit surtout se féliciter qu'un certain auteur, qui a fait dans le temps une prétendue vie de ce prince, n'ait pas écrit sur sa mort ; car il l'eût certainement présentée avec la même inexactitude et la même partialité.

Nous donnons deux pièces totalement inédites sur la catastrophe de ce malheureux prince, et tout ce qui l'a précédée.

L'une est le journal d'un officier-général attaché à la personne du Roi, qui va jusqu'au 10 août 1815. Cette pièce s'est trouvée parmi celles qui furent remises par Joachim Napoléon à Guillemard, au moment de leur séparation devant le Pizzo. L'autre, que nous nous sommes procurée depuis l'acquisition de ces Mémoires, est une espèce de mémorial tenu par Ar...., valet de chambre du Roi, qui commence à

l'époque où s'arrête le journal, et ne finit qu'à la mort de Joachim.

Ces deux pièces, extrêmement intéressantes, font suite l'une à l'autre, quoique bien différentes par le style et le ton qui y règne. La première, en effet, est l'écrit d'un homme habitué à juger les événemens, et à les décrire. Quoique ce ne soit qu'un simple recueil de notes prises, jour par jour, leur lecture suffit pour prouver que le rédacteur était à la hauteur des circonstances, et appréciait parfaitement la situation du malheureux prince. La seconde porte avec elle son caractère de véracité. On voit qu'elle a été rédigée par un homme d'une classe inférieure, animé d'intentions très-honorables; mais qui ne mérite de confiance que là où il se contente de raconter.

Nous n'avons supprimé, dans ces deux pièces, que ce qui ne se rapportait pas directement à la narration des Mémoires du sergent.

Cependant, ces écrits ne donnent pas tous les faits connus sur les derniers mois de la vie de Murat. Nous les avons donc fait suivre d'un très-court extrait du Mémoire de M. Macirone, là où la chose nous a paru indispensable.

On jugera, par cette lecture, que pour tout ce qui a trait à la fuite du roi de Naples en Corse, la relation de Guillemard porte sur des faits entièrement neufs, et dont le détail n'a encore été consigné nulle part; et

que, pour tout le reste, il ajoute beaucoup aux données historiques déjà écrites.

(Pièce n° 1.)

*Extrait du Journal de M. le général ***, attaché à la personne du roi de Naples, Joachim Napoléon.*

16 mai 1815.

Dans la nuit du 16 au 17, on apprit que les Autrichiens avaient forcé le passage de San-Germano, et que la 4e division, commandée par le général Macdonald, était en pleine déroute.

17 mai.

Le Roi délibérait s'il se rendrait à Gaëte, où la Reine avait envoyé ses enfans, ou s'il se retirerait, avec les restes de son armée, dans les Calabres. A cet effet, il envoya un de ses aides-de-camp sonder les dispositions de la ville de Naples, et de là s'assurer s'il était possible d'organiser des moyens de défense et de résistance dans la partie méridionale du royaume, et de s'y maintenir quelque temps.

L'aide-de-camp du Roi trouva la ville de Naples tranquille, la garde royale et une partie de l'armée dissoutes (1).

Voyez le rapport fait au Roi par le lieutenant-général Rossetti, à la fin de cette note, (pièce 2.

18 mai.

Le Roi se rendit à Naples, où il entra par la rue de Tolède, avec son service ordinaire et son escorte.

19 mai.

Cependant, il se décida à se rendre à Gaëte. Aucun préparatif n'ayant été fait pour l'embarquement, le général Rossetti le fit observer au Roi, et le major Malceswki, jeune Polonais, officier d'ordonnance, fut chargé de faire préparer des bateaux.

Le soir, les personnes de confiance désignées par le Roi se rendirent au palais, habillées en bourgeois.

Ces personnes étaient:

Le duc de Rocca-Romana, son grand-écuyer;

Le lieutenant-général Rossetti, et le maréchal de camp marquis de Giuliano, ses aides-de-camp;

Le maréchal de camp Bonafoux, le colonel Bonafoux, ses neveux;

Le colonel de Beaufremont, son aide-de-camp.

A huit heures, le Roi monta dans la voiture du marquis de Giuliano. Des chevaux de selle l'attendaient hors la grotte Pausilippe. On arriva à onze heures du soir à Miniscola, où le major Malceswki attendait avec deux barques. Le secrétaire du Roi le rejoignit dans peu d'instans avec quelques sacs d'argent; ils s'embarquèrent aussitôt pour Gaëte.

20 mai.

Le Roi se dirigea vers cette ville; mais, ayant reconnu la croisière anglaise qui lui en fermait l'entrée, il retourna vers l'île d'Ischia, où il débarqua dans la nuit.

L'impossibilité de pénétrer dans Gaëte, oú étaient ses enfans, affligea beaucoup le Roi. Le brave major Malceswki offrit de s'y rendre, porteur des instructions de S. M. Il partit en effet; mais il fut pris par les Anglais, qui le traitèrent indignement.

M. Decoussy fut aussi envoyé à Naples, pour avoir des nouvelles de la Reine.

La position du Roi à Ischia devenait très-embarrassante, vu la situation des affaires : on s'occupa de chercher un navire qui pût le transporter en France; car on avait, pour le moment, renoncé à tonte tentative sur les Calabres.

Dans la matinée du 20, la nièce du Roi, madame la duchesse de Corégliano, qui était aux eaux d'Ischia, vint le voir : elle se jeta dans ses bras, et lui témoigna, par ses larmes et par son silence, combien elle était affectée de ses malheurs.

Elle avait frété à Naples un bâtiment danois qui devait venir la chercher à Ischia pour la ramener en France. Il fut convenu que le Roi s'embarquerait avec elle.

21 mai.

A sept heures du matin, M. Decoussy, secrétaire du Roi, revint de Naples. Il apportait la capitulation de Casa-Lanza, par laquelle le royaume était cédé aux Autrichiens, pour en prendre possession au nom de Ferdinand IV. On apprit aussi qu'une flotte anglaise, commandée par lord amiral Exmouth, avait mouillé dans la rade de Naples.

Vers dix heures, on aperçut un bâtiment venant de Naples, qui faisait voile pour doubler l'île d'Ischia. Le neveu du Roi, colonel Bonafoux, alla le reconnaître. Par le plus heureux hasard, ce bâtiment avait été freté par le général Manhès, aide-de-camp du Roi, qui se rendait en France avec sa famille et quelques personnes compromises. Le général Manhès, fit louvoyer, et le Roi monta à son bord, suivi seulement de son neveu Eugène Bonafoux, de son secrétaire, et d'un valet de chambre.

Les principaux persoannges attachés à la personne du Roi partirent le lendemain, et arrivèrent à Toulon le 29.

25 mai.

Le Roi était débarqué à Cannes le 25 mai; et, sur le champ, il avait expédié un courrier à l'empereur Napoléon, pour lui demander ses ordres.

9 juin.

M. Baudus, envoyé du duc d'Otrante (1), se rendit auprès du Roi, pour l'engager à attendre patiemment la réponse de l'Empereur; mais un autre sujet d'inquiétude le tourmentait. Les Autrichiens avaient dû entrer à Naples le 22 mai; la Reine avait dû s'embarquer aussitôt pour Toulon, avec ses enfans; et cependant dix-sept jours s'étaient écoulés sans qu'on en reçût aucune nouvelle. Ces raisons le déterminèrent à se rendre dans les environs de Toulon. Ses officiers louèrent pour lui la campagne du vice-amiral Allemand, appelée *Plaisance*, et il y descendit le 12, sans être entré dans la ville.

12 juin.

M. S....., employé au cabinet du Roi, arriva de Naples à Plaisance. Il annonça la rupture de la capitulation faite par la Reine avec le commodore Campbell.

14 juin.

Un bâtiment arriva de Naples; quelques personnes de la suite du Roi, qui s'y trouvaient, confirmèrent que l'amiral Exmouth n'avait pas voulu reconnaître la capitulation conclue par la Reine avec le commodore Campbell; que sa Majesté, au lieu d'être embarquée sur un de ses vaisseaux pour la France, avait été

(1) M. Baudus avait été le gouverneur des enfans de Joachim Napoléon jusqu'en 1814.

mise sur un vaisseau anglais, et conduite à Trieste. Cette triste nouvelle fut encore un coup de foudre pour le malheureux Roi; il fut plus affecté de cette séparation et de cette violence, qu'il ne l'avait été de la perte de son royaume.

15 juin.

Depuis quelques jours, le Roi était très-froid et très-réservé avec M. Baudus, envoyé du duc d'Otrante; enfin, pour éviter des soupçons qui l'affligeaient autant qu'ils gênaient le Roi, M. Baudus lui apprit que l'Empereur, dans la circonstance actuelle, n'osait point rappeler auprès de lui le souverain qui, en 1814, avait porté les armes contre la France, et que son intention était que le roi de Naples se tînt éloigné de la capitale, jusqu'à la décision des premiers événemens.

17 juin.

En effet, le 17 arriva de Paris M. le capitaine Gruchet, employé du cabinet du Roi, qui lui remit des dépêches de Fouché, où celui-ci l'engageait à attendre patiemment que l'Empereur rompît le silence à son égard. Il pensait qu'il serait convenable que le Roi vînt attendre cette décision dans les environs de Lyon.

20 juin.

Le Roi expédia M. Gruchet à Paris, avec des dépêches pour l'Empereur, dans lesquelles il se plaignait de n'avoir pas été appelé à l'armée, et lui rap-

pelait la lettre qu'il lui avait fait écrire par M. de Caulaincourt, au bas de laquelle l'Empereur avait écrit, de sa propre main : *Mettez-vous en campagne, et je vous soutiendrai de toutes mes forces.*

Le Roi terminait sa lettre, en disant, qu'après avoir perdu sa couronne pour lui, il s'estimerait heureux de verser la dernière goutte de son sang à son service.

Le Roi annonçait également au duc d'Otrante qu'il allait se rendre dans les environs de Lyon.

23 juin.

Le Roi fit partir pour Lyon une partie de sa maison et M. Decoussy, qui fut chargé de louer une campagne dans les environs de cette ville, et de se rendre ensuite à Paris avec le valet de chambre Ar...., afin d'avoir une personne de confiance qu'il pût expédier au besoin.

25 juin.

A huit heures du soir, le Roi partit lui-même, accompagné d'un très-petit nombre de personnes.

26 juin.

A six heures du matin, il changeait de chevaux à Aubagne, dernière poste en avant de Marseille, du côté de Toulon, lorsque le maître de poste et quelques autres individus lui apprirent que, la veille, une révolution avait éclaté à Marseille ; que la ville s'était insurgée contre l'Empereur, et avait arboré le drapeau blanc, et que la garnison avait été obligée de se

retirer dans les forts. On conseillait, en conséquence, a Joachim, de ne pas aller plus avant. Il ne voulut ni s'arrêter ni rétrograder, et il continua sa route; mais à peine avait-il fait une demi-lieue, qu'il rencontra la garnison de Marseille, qui évacuait la place sous les ordres du général Verdier, et qui se rendait à Toulon, pour se réunir au corps du maréchal Brune.

Le général Verdier raconta au Roi tous les détails de la sanglante journée de la veille, et lui apprit la nouvelle de la perte de la bataille de Waterloo.

Il est impossible d'exprimer l'enthousiasme des soldats, lorsqu'ils reconnurent Joachim. Les cris de *vive le roi de Naples* se firent entendre de la tête à la queue de la colonne, et un grand nombre d'officiers vint se grouper autour de lui. La troupe était exaspérée contre les Marseillais, qui, la veille, avaient massacré un grand nombre de militaires. Plusieurs de ceux qui faisaient partie de la colonne étaient blessés, et avaient échappé par miracle au fer des assassins. Tous ne respiraient que vengeance, et obéissaient à regret aux ordres du général Verdier; mais lorsqu'ils apprirent que le roi de Naples était là, il n'y eut plus qu'un désir et qu'un cri; ce fut de prier S. M. de rentrer à Marseille à leur tête, et de les aider à tirer vengeance de ses habitans. Si le Roi eût accédé à cette prière, ceux-ci eussent été cruellement châtiés de leur féroce échauffourée de la veille.

Mais Joachim, en plaignant les militaires, leur fit sentir que s'ils punissaient l'égarement des Marseillais, ils n'en resteraient pas moins eux-mêmes en butte au reproche d'avoir souillé leurs mains du sang français. Ces exhortations prévalurent : on reprit la route de Toulon, et le Roi retourna à Plaisance.

28 juin.

Un rassemblement de militaires se forma sous les fenêtres du général Verdier, pour lui demander de retourner à Marseille; mais sa fermeté, et la présence de plusieurs officiers-généraux, appaisèrent le tumulte.

29 juin.

La position du Roi devenait extrêmement critique, La déchéance de l'Empereur était un coup mortel pour lui, et la révolution de Marseille, ayant entraîné celle de toute la Provence, lui fermait toutes les routes pour l'intérieur de la France. On lui fit observer qu'il était temps de songer sérieusement à prendre un parti.

30 juin.

Le Roi ordonna au général Rossetti de se rendre à Antibes, au quartier-général du maréchal Brune, pour lequel il lui remit une lettre, afin de sonder ses dispositions; et, dans la supposition probable qu'il n'eût pas des forces suffisantes pour se maintenir dans la position d'Antibes, lui insinuer que le Roi pensait qu'il conviendrait de laisser à Toulon assez de troupes

pour prévenir un coup de main des Anglais; et, avec le reste, se faire jour vers l'armée de la Loire. Dans ce cas, le Roi l'aurait accompagné.

Le maréchal, quelque raison qu'on lui donnât, resta dans une incertitude désolante, et ne se résolut à rien. Il se borna à dire au général Rossetti que le maréchal Suchet évacuait la Savoie. Il offrit ensuite au Roi son quartier-général pour asile.

2 juillet.

Le général Rossetti fut de retour à Plaisance le 2 juillet, et rendit compte de sa mission.

Le Roi écrivit au maréchal, pour le remercier et pour lui dire qu'il persistait dans le système qu'il avait adopté, depuis son arrivée en France, de vivre isolé et en simple particulier, sans prendre aucune part aux affaires.

3 juillet.

Cependant l'insurrection de Marseille s'était étendue avec rapidité. Il était facile de voir que Toulon finirait par céder à son tour aux circonstances, ou qu'on s'y trouverait renfermé. Il fallait pourtant sortir de cette position difficile, et tâcher de se rapprocher de Lyon, où flottait encore le drapeau tricolore, et où le Roi pourrait attendre les avis de Fouché. Le général Perreymond commandait à Marseille. Le Roi lui fit écrire par le général Rossetti, et lui écrivit lui-même une lettre qui commençait par ces mots : *Est-*

ce bien Perreymond que j'ai connu si attaché à l'Empereur? Dans ces lettres, il lui demandait l'appui de son autorité, pour traverser la Provence, à la tête d'un détachement de chasseurs, qu'il comptait obtenir du maréchal Brune. Il finissait par lui dire, qu'en cas de refus, il se verrait obligé de s'ouvrir un passage par la force.

Aucune observation ne put persuader au Roi que cette lettre était déplacée; elle fut envoyée avec celle du général Rossetti.

5 juillet.

Presque tous les jours, des réfugiés de Naples venaient implorer les secours du Roi, qui, malgré sa position personnelle, ne les refusait jamais. Ces officiers, pour flatter leur bienfaiteur, ne manquaient pas de lui représenter Naples et les Calabres comme impatientes du joug, et prêtes à se soulever en sa faveur. Le colonel Franceschetti partageait leurs illusions; mais le duc de Rocca-Romana et le général Rossetti lui représentèrent si vivement, que le seul parti à prendre était de traiter avec l'empereur d'Autriche, pour lui obtenir un asile dans ses états, qu'il se détermina à expédier, le soir du même jour, M. S......, employé de son cabinet, qui, prenant la route des montagnes, devait se rendre à Paris, auprès de M. Decoussy, et lui remettre les pouvoirs nécessaires pour que le duc d'Otrante entrât en négociation à ce sujet avec M. de Metternich.

7 juillet.

Le 7, on reçut les réponses du général Perreymond; il disait au général Rossetti, que, malgré son vif désir d'accéder à la demande du Roi, il ne pouvait prendre sur lui de lui fournir, pour traverser le pays, une escorte quelconque; que d'ailleurs, au milieu de l'enthousiasme qui animait tous les habitans, pour le roi légitime, la personne de Joachim n'aurait point été en sûreté, même avec une escorte, etc., etc.

Dans sa réponse au Roi, après avoir parlé de sa reconnaissance et de ses nouveaux devoirs, il exprimait le vœu que le Roi de Naples ne le mît pas dans la pénible obligation de repousser la force par la force.

8 juillet.

La position devenait de plus en plus critique. Le Roi envoya de nouveau le général Rossetti auprès du maréchal Brune. Celui-ci transférait alors son quartier-général au Luc. Le général Rossetti le rejoignit à Fréjus, et le suivit au Luc. Il le trouva toujours dans la même indécision, et il repartit presque aussitôt pour se rendre auprès du Roi, et l'instruire de l'état des choses.

9 juillet.

Le Roi se décida enfin à se rendre lui-même au quartier-général du maréchal. Le général Rossetti l'accompagnait.

10 juillet.

Il arriva auprès du maréchal le 10 avant le jour, et eut une longue conférence avec lui, à la suite de laquelle le quartier-général fut transféré à Toulon. Le Roi y était revenu dans la voiture du maréchal; en arrivant, il se rendit à Plaisance.

11 juillet.

Les personnes de la maison du Roi pensaient que le maréchal était enfin décidé à rejoindre l'armée de la Loire, et que, par ce moyen, le Roi sortirait de l'espèce de prison où il était; mais le maréchal étant venu dîner à Plaisance, après le repas, le prince leur dit que décidément il ne fallait plus compter sur le maréchal Brune, et qu'il était résolu de s'adresser à lord Exmouth, pour lui demander passage jusqu'en Angleterre. En conséquence, il expédia M. le général Rossetti à Marseille, auprès de cet amiral.

12 juillet.

M. Rossetti partit le 12, avec les instructions suivantes:

Demander que le Roi fût reçu à bord d'un bâtiment anglais, et conduit en Angleterre.

Assurance formelle qu'il jouirait d'une pleine liberté, et de la faculté d'habiter une ville des trois royaumes, à son choix (Londres excepté). Le Roi

s'engageait à y vivre en simple particulier, et avec un très-petit nombre de ses amis.

Faculté d'accéder à la convention qui devait en ce moment être faite avec l'Autriche, si toutefois celle-ci lui était convenable.

13 juillet.

Quoique la route de Marseille fût soigneusement gardée, le général Rossetti la parcourut sans éprouver aucun obstacle, et sans avoir été arrêté une seule fois; et il arriva dans cette ville le 13, de grand matin. Sa négociation avec le lord Exmouth n'eut aucun succès. S. G. consentait bien à recevoir le Roi à bord d'un des vaisseaux de son escadre; mais elle ajoutait n'être point autorisée à lui donner l'assurance de sa liberté; qu'au reste, elle demanderait des ordres à son gouvernement, à cet égard, *lorsque le Roi serait à son bord.* Le général Rossetti répondit qu'il ne pouvait accepter une pareille proposition; que, sans l'assurance d'une liberté pleine et entière, le roi de Naples ne se livrerait jamais aux Anglais, puisque d'ailleurs il avait lieu de croire que l'empereur d'Autriche lui accorderait des conditions plus honorables et plus avantageuses.

. En arrivant à Marseille, le général Rossetti avait trouvé le valet de chambre du Roi, Ar...., qui arrivait avec des dépêches du duc d'Otrante. Il se chargea de les remettre, et donna ordre à Ar.... de

partir le lendemain. Ayant pris lui-même toutes les précautions dictées par la prudence, pour quitter Marseille sans être suivi, il partit dans la soirée.

14 juillet.

Dans les dépêches, le duc d'Otrante annonçait au Roi que l'empereur d'Autriche consentait à lui donner un asile dans ses états, pourvu qu'il abdiquât, et qu'il consentît à prendre un titre modeste. Fouché ajoutait qu'il n'attendait que son autorisation pour signer définitivement cette convention avec M. de Metternich.

Le valet de chambre Ar.... arriva le même jour.

15 juillet.

Le Roi répondit au duc d'Otrante, qu'il acceptait les propositions de l'empereur d'Autriche, à condition qu'il serait réuni à sa famille. Il lui fit ensuite connaître la position critique dans laquelle il se trouvait, engageant le duc à conclure le plus tôt possible avec M. de Metternich, et à lui renvoyer ses passeports par le capitaine Gruchet.

Le valet de chambre Ar.... partit le soir même, avec les dépêches du Roi au duc.

16 juillet.

Le soir, le Roi se rendit chez le maréchal Brune, accompagné seulement du général Rossetti. Le maréchal l'informa qu'il allait se mettre en rapport avec

M. le marquis de Rivière, pour remettre Toulon aux autorités royales; qu'un plus long retard lui paraissait propre à aigrir des esprits déjà trop exaltés; et qu'il ne voulait pas avoir à se reprocher d'avoir fait couler une seule goutte de sang français. Le Roi approuva de si bons sentimens, et dit même au maréchal, que sa position personnelle ne devait influer en rien sur ses résolutions; car, dans quelques jours, il comptait avoir reçu de Paris des dépêches qui fixeraient son sort; et que, jusqu'à cette époque, il saurait bien trouver les moyens de se soustraire aux poursuites de ses ennemis.

17 juillet.

Les autorités militaires firent avertir le Roi de quitter la campagne de Plaisance, et de rentrer dans la ville, parce qu'un parti de Marseillais devait s'emparer de lui dans la nuit. Le Roi vint coucher cette nuit à Toulon.

19 juillet.

Le maréchal Brune fit avertir le général Rossetti qu'il avait pris des arrangemens avec le marquis de Rivière, et que le drapeau blanc, devant être arboré sous deux ou trois jours, il devenait urgent de mettre S. M. en sûreté, sa présence étant incompatible avec le nouvel ordre de choses qui allait être rétabli.

20 juillet.

Il fut décidé que le Roi se cacherait à une petite

maison de campagne, située à une lieue et demie de Toulon sur la route d'Antibes, et que madame la duchesse de Corégliano, sa nièce, partirait pour se rendre chez elle dans le Quercy.

Le maréchal de camp Bonafoux, neveu du Roi, accompagna la duchesse.

Il ne restait plus avec S. M. que le duc de Rocca-Romana, les généraux Rossetti et Giuliani, ses deux neveux, Joseph et Eugène Bonafoux, et son médecin, qui, quelques jours après, partit pour Marseille.

21 juillet.

On convint encore que le valet de chambre du Roi resterait seul avec lui; et que, chaque nuit, une des autres personnes se rendrait secrètement auprès de lui, pour lui donner des nouvelles et prendre ses ordres.

22 juillet.

On apprit à Toulon que madame la duchesse de Corégliano avait été arrêtée à Marseille avec les personnes qui l'accompagnaient. Le Roi fut fort affligé de cette nouvelle, et l'on demeura convaincu qu'il était indispensable de redoubler de vigilance et de précautions, à l'égard de la retraite du Roi.

24 juillet.

A quatre heures du matin, le canon des forts et du port salua le drapeau blanc, qui venait d'être arboré.

25 juillet.

Les personnes de la suite du Roi, ayant appris que l'on avait mis du monde en campagne pour le chercher, sous la promesse d'une forte récompense, lui exposèrent combien il était pressant de prendre un parti.

Il fut d'abord résolu que le général Rossetti se rendrait à Paris pour hâter l'expédition des passeports; mais ce général éprouvait une vive répugnance à se séparer de S. M. Il lui proposa donc de se rendre à travers les montagnes, et par des chemins détournés, à Roanne, où était déjà une partie de sa maison, et d'expédier en même temps pour Paris le marquis de Giuliano.

L'idée d'un voyage clandestin à travers les montagnes, et surtout celle d'un déguisement, déplut d'abord à Joachim; mais le danger de sa position le décida enfin. Il fut convenu que le général Rossetti prendrait les renseignemens nécessaires pour reconnaître la possibilité d'exécuter ce projet.

26 juillet.

Le général avait connu à Toulon un M. Blan..., qui était venu à Plaisance voir le roi de Naples, et lui témoignait beaucoup d'attachement. Il crut pouvoir s'adresser à lui avec une entière confiance. M. Blan.... témoigna le plus vif désir d'être utile au Roi; assura

que le projet du général ne devait pas éprouver la moindre difficulté, et il fit partir des hommes pour éclairer la route que le prince devait parcourir, et lui faire connaître tous les obstacles à surmonter.

28 juillet.

On apprit à Toulon que le capitaine Gruchet, venant de Paris avec des dépêches du duc d'Otrante, avait été arrêté à Marseille. Ce contre-temps affecta beaucoup le Roi, et le décida à partir; car il était probable que de long-temps on ne saurait ce que le duc avait fait pour lui. Il fut d'autant plus décidé à entreprendre le voyage par la montagne, qu'il apprit que M. Blan.... coopérait aux dispositions de cette entreprise.

2 août.

Les personnes envoyées pour éclairer la route du Roi furent de retour le 2 août, et on demeura convaincu qu'il n'y avait aucun danger à entreprendre le voyage. On régla l'itinéraire, et le départ fut fixé au 5. Il fut décidé que le colonel Bonafoux, le général Rossetti et M. Blan...., seraient les seules personnes qui partiraient avec le Roi. Le duc de Rocca-Romana et le marquis de Giuliano devaient se rendre en poste à Paris, et revenir de suite à Roanne, avec les passeports de M. de Metternich pour le Roi. Si, par quelque circonstance imprévue, le Roi se trouvait dans l'impossibilité d'arriver jusqu'à Roanne, ces messieurs

devaient y trouver des ordres qui leur indiqueraient l'endroit où ils devaient rejoindre le Roi.

3 août.

Un habit bourgeois fut commandé pour le Roi, et on fit délivrer les passeports nécessaires.

4 août.

Le Roi ne voulut pas consentir à couper ses moustaches, lorsqu'on lui annonça que tout serait prêt pour le 6, et qu'il devait compléter son déguisement par ce sacrifice.

5 août.

MM. Giuliano, Rocca-Romana et Rossetti remarquèrent, en se promenant sur le port de Toulon, un bâtiment marchand radoubé à neuf, qui se préparait à partir. Ils montèrent à bord; et, ayant appris qu'il ferait voile dans trois jours pour le Hâvre, le duc de Rocca-Romana se décida à en profiter, préférant aller à Paris par cette voie, que de traverser l'intérieur en poste.

Chez le capitaine du bâtiment, ils apprirent que le lieutenant-général, comte Verdier, le maréchal de camp Lesueur, et quelques officiers de leur état-major étaient au nombre des passagers, et qu'il y avait encore de la place pour cinq ou six personnes.

Le duc de Rocca-Romana en arrêta une pour lui, et se rendit sur-le-champ auprès du Roi, pour lui pro-

poser de profiter aussi de ce bâtiment. A son retour, il annonça que le Roi partait sur ce navire, et que le général Rossetti pouvait contremander tous les ordres relatifs au voyage par terre. Il ajouta que le Roi lui avait témoigné la plus grande répugnance pour le voyage par les montagnes, et qu'il était irrévocablement déterminé à s'embarquer. Ce changement de dispositions affecta beaucoup le général Rossetti, qui avait toujours opiné pour le voyage par terre. Il se serait rendu auprès du Roi, pour insister encore dans ce sens; mais les portes de la ville étaient fermées. Ne pouvant l'aller trouver le lendemain, de crainte de déceler son asile, il lui écrivit; mais ce fut en vain : rien ne put le faire renoncer à son projet d'embarquement.

7 août.

Le capitaine du bâtiment vint donner avis que, la veille, et dès que le duc de Rocca-Romana était sorti de chez lui, un commissaire de police était venu faire une exacte perquisition dans la maison, pour chercher, disait-il, le roi de Naples, qui devait y être caché.

On apprit, le même jour, que la police, sachant que Joachim était encore dans les environs de Toulon, devait surveiller le départ et l'embarquement des passagers. Le capitaine ajouta même que, d'après les usages, il lui était défendu de sortir du port avant qu'un inspecteur de police eût visité le bâtiment, et confronté le rôle avec les passagers et l'équipage.

Le même jour furent expédiés, sous des noms supposés, le passeport du Roi et celui de son valet de chambre.

8 juillet.

Les personnes de la maison du Roi se réunirent pour aviser ensemble aux moyens de faire embarquer S. M., et de la soustraire aux recherches de la police.

Plusieurs avis furent présentés.

L'avis du général Rossetti était qu'il fallait gagner le capitaine à force d'argent, faire embarquer le Roi à l'entrée de la nuit, le cacher à fond de câle, et, le lendemain matin au jour, embarquer ostensiblement les personnes de sa maison.

Cet avis fut rejeté, parce qu'on redoutait de mettre le capitaine dans la confidence.

Il fut convenu que Joseph Bonafoux, neveu du Roi (1) et capitaine de frégate, qui était alors à Toulon, sortirait du port le 9 au soir, dans un bateau pêcheur; qu'il se rendrait auprès de S. M.; que le lendemain, au point du jour, le Roi s'embarquerait avec

(1) C'est le même qui, par erreur, est désigné sous le nom de Murat, page 104 de ce volume. Au reste, il ne paraîtra pas étonnant que le sergent Guillemard ait substitué ce nom à celui de Bonafoux, soit parce qu'en effet on le donnait par fois à ce dernier, soit parce que, dans son récit, le roi Murat l'ayant mentionné comme son neveu, Guillemard a pu tout naturellement penser qu'il portait aussi le même nom.

(*Note de l'éditeur.*)

lui, et qu'ils se promèneraient dans la rade jusqu'au signal convenu pour monter à bord; que, le 10, les personnes de sa suite se seraient embarquées avec un officier qui, par sa taille et son signalement, était très-propre à représenter S. M. durant la vérification des passagers par l'inspecteur de police; qu'après la visite, un drapeau blanc, placé à la poupe du bâtiment, aurait averti le Roi de se rendre à bord, et son bateau aurait ramené à terre l'officier qui le représentait. Il fut aussi convenu que, dès que le bâtiment aurait mis à la voile, le marquis de Giuliano partirait en poste pour Paris, et que de là il se rendrait au Hâvre avec les passeports de M. de Metternich pour S. M.

Cet arrangement, plein de prévoyance, ne put être aussi bien exécuté que conçu. Dans l'après-midi du 9, les messieurs Bonafoux furent arrêtés et retenus chez eux jusqu'à la fermeture du port. Dès-lors, M. Joseph Bonafoux ne put aller chercher le Roi que le lendemain; et ce retard fit tout manquer.

10 août.

En effet, à quatre heures du matin, les personnes déjà nommées s'embarquèrent, et sortirent du port. Elles attendirent le Roi jusqu'à une heure après midi. Un commissaire de police se rendit alors à bord; et, ayant ordonné au capitaine de faire route, il resta dans un canot pour surveiller l'exécution de son ordre.

(Pièce n° 2.)

Naples, le 18 mai 1815.

Rapport au Roi.

Sire,

La capitale est dans une parfaite tranquillité; hier, à dix heures du soir, les rues étaient désertes, les honnêtes gens sont consternés; le peuple, croyant que les Autrichiens garderont pour eux le royaume de Naples, est très-mécontent; quelques meneurs obscurs cachent les déserteurs ou leur fournissent les moyens de se rendre chez eux; on m'assure que les routes en sont couvertes.

L'infanterie de la garde royale, les 2me et 3me divisions sont entièrement dissoutes. Les officiers de la 3me division, qui sont en grande partie très-dévoués, se plaignent hautement d'avoir été réformés. Le lieutenant-général Lecchi en est très-affecté; je crois que V. M. pourrait encore tirer parti de ces officiers, et qu'elle n'oubliera pas leur défense de *Ronco*.

La garde de sûreté a pris une attitude imposante; et, quelque chose qui arrive, j'ose assurer V. M. qu'elle seule suffirait pour garantir la tranquillité de la capitale. Les chefs sont animés du meilleur esprit; les officiers ont du zèle; le souvenir de 1799 ferait le reste; mais il ne faut pas penser à employer cette force hors la ville; pas un garde national n'irait jusqu'à *Capo di Chino*.

J'ai répondu à ceux qui m'ont consulté sur les me-

sures à prendre pour la sûreté de la capitale, qu'il ne fallait pas alarmer le peuple par trop de précautions; que je croyais cependant nécessaire de doubler les postes des prisons, et de faire sortir de fréquentes patrouilles dans les quartiers de la *Vicaria* et de *Basso-Porto*. J'ai mis le 1er régiment de chevau-légers à la disposition du commandant de la place.

Je crois de mon devoir de faire observer à V. M. qu'il serait peut-être nécessaire de changer le commandant du fort de l'Œuf et celui du fort des Carmes; ayant eu pendant deux ans ces deux officiers sous mes ordres, je suis à même d'apprécier leurs moyens; quant à celui du fort Saint-Elme, il serait difficile de faire un meilleur choix (1).

Tout le monde fait le plus grand éloge de la conduite de la Reine; c'est à sa fermeté et à son activité que la ville de Naples doit son repos; elle seule rassure tout le monde.

Les réunions de *Pizzo-Falcone* (2) ont commencé; elles ne sont pas dangereuses; ces bonnes douairières ne cherchent qu'à tirer leur épingle du jeu.

Dans l'impossibilité de me procurer des renseignemens précis sur les Calabres, j'ai écrit au général....., qui commande à Salerno, d'informer V. M. de tout ce

(1) C'était le colonel Bezoux, officier français.

(2) Ce quartier est à Naples, ce que le faubourg St-Germain est à Paris. (*Note de l'éditeur.*)

qui se passe dans sa province, dans le *Cilento* et les Calabres; je l'engage à entrer dans les plus grands détails sur les ressources que ces provinces peuvent fournir, et lui laisse apercevoir qu'il serait possible que V. M. y fût dans quelques jours, avec les restes de l'armée; je lui prescris de former à Salerne un dépôt de tous les soldats dispersés.

Mon courrier doit être de retour dans la nuit.

Il ne m'a pas encore été possible de voir le ministre de la police, je passerai chez lui ce soir, et dans la nuit, je serai rendu auprès de V. M.

J'ai l'honneur de transmettre à V. M. l'état de situation de ma division; Elle verra qu'il me reste près de mille chevaux disponibles, sans compter les deux escadrons du 4me, qui sont sous les ordres du général Macdonald, et desquels j'ignore la force; j'ai donné l'ordre à tous les dépôts de se rendre à Naples.

Je prie V. M. de vouloir bien accorder le grade de maréchal de camp au colonel Regnier, qui pourrait cependant conserver encore quelque temps le commandement de son régiment : dans tous les cas, je crois qu'il ne faudrait pas le faire remplacer par le major.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le lieutenant-général, commandant la cavalerie de la ligne, J. Rossetti,
aide de camp de V. M.

(Pièce n° 3.)

Rapport du sieur Ar.... . valet de chambre du feu roi de Naples (Joachim Napoléon), qui resta avec ce prince jusqu'à ses derniers momens.

Il n'y a pas de doute que, parmi les personnes qui ont accompagné le roi de Naples dans ses malheurs, il y aura des plumes plus exercées que la mienne qui se chargeront de tracer un récit historique des fâcheux événemens dont il fut la victime, et des peines et souffrances qu'il a dû endurer jusqu'au moment où, d'après les accords pris avec sa suite, il s'est momentanément séparé d'eux pour s'embarquer ensuite avec son seul valet de chambre Leblanc, pour mieux éviter d'être reconnu, et les rejoindre au large : j'entreprendrai donc le récit à partir de ce point.

Le Roi attendait l'aube du jour, pour voir les signaux convenus avec sa suite ; dans cette attente, Leblanc lui demanda la permission d'aller chercher à Toulon du linge chez la blanchisseuse ; et, n'étant point revenu, S. M. se rend seule au rivage, où Elle trouve une barque et trois hommes, avec lesquels Elle part ; le vent devient fort, et, tout à coup, changeant de direction, ramène le Roi au même endroit d'où il était parti. Les marins firent de nouveaux efforts pour rejoindre le bâtiment, qui alors manœuvrait avec peine ; mais deux fois on partit du rivage, et deux

fois les vagues les ramenèrent : les marins étaient épuisés de fatigue; la pluie tombait avec force, et la nuit s'approchait; le Roi la passa en cet état, et sans nourriture, n'ayant pour tout vêtement que son habit et une vieille capote de soie; le tout très-mouillé. Le Roi ne pouvait se procurer du feu, de crainte d'être découvert. Vers les trois heures du matin, le temps s'éclaircit, le vent se calma, et bientôt le jour parut; mais le Roi ne vit plus le bâtiment. Dans cette cruelle position, le Roi, ne voulant pas exposer la vie de ces braves marins, leur donna neuf napoléons d'or, de dix qu'il avait sur lui; et leur dit de gagner au plus vite la rade, feignant de revenir de la pêche. Aussitôt après, le Roi monte la montagne, accablé par son triste sort et par la fatigue, tourmenté de besoin, et avec son habillement tout mouillé. Il réussit, avec les plus grandes précautions, à s'approcher d'une chétive maison où, par bonheur, il ne trouva qu'une vieille femme qui lui donna un morceau de gros pain et un verre de mauvais vin, et à laquelle il donna le dernier napoléon qui lui restait. Il sortit ensuite un peu restauré pour pouvoir marcher, ce qu'il fit pendant deux heures sur la montagne, en se rapprochant le plus possible des environs de Toulon, où S. M. voulait, à l'arrivée de la nuit, aller chercher des renseignemens et des secours pour ses plus pressans besoins; il se cacha ensuite, et mit ses habits sécher au soleil.

Aussitôt que la nuit fut bien avancée, le Roi se rendit à Plaisance, maison qu'il avait quittée depuis quelques jours. Il frappa à la porte de la jardinière; et comme elle refusait d'ouvrir, le Roi se nomma; alors elle le reçut en tremblant, non pour elle, mais pour le Roi, dont elle avait entendu le matin mettre la tête à prix dans Toulon. A la pointe du jour, le Roi la chargea d'aller à Toulon trouver M. Murat, neveu de S. M. Deux heures après, celui-ci revint apporter au Roi quelque argent, et lui dire qu'il fallait regagner la montagne au plus vite; car là il courait les plus grands dangers, attendu qu'on cherchait incessamment après sa personne. Le Roi lui raconta alors en peu de mots que le bâtiment était parti sans lui, et qu'il ne pouvait concevoir comment cela était arrivé. Le Roi ne voulut pas que M. Murat le suivît, il le chargea seulement de s'informer s'il n'y avait pas d'autres occasions pour qu'il pût partir, et de tâcher de découvrir où était le malheureux Leblanc, et le forcer à lui restituer l'argent dont il était dépositaire. Le Roi indiqua à M. Murat un endroit où il aurait pu le rejoindre. S. M. prit avec soin du pain et du vin, et partit de nouveau pour la montagne. La commission dont il avait chargé M. Murat était bien difficile à remplir, surtout pour lui, attendu qu'il avait déjà été suspendu de son service, et qu'il se trouvait en ce moment sous la surveillance de la police. Il revint

donc le soir trouver le Roi, et lui dire qu'il n'avait rien découvert. Le Roi retourna passer la nuit chez la jardinière, qui eut toujours pour lui tous les soins que sa position lui permettait, en tremblant toujours pour la vie de S. M. Le courage et le dévouement de cette femme sont au-dessus de tous éloges. Quelques jours s'écoulèrent de la même manière. Le Roi passait ses jours caché sur la montagne, et les nuits chez la brave jardinière. Enfin, M. Murat trouva Leblanc; il le menaça de le livrer à la justice, s'il ne lui remettait pas l'argent qu'il avait emporté au Roi. Leblanc prétendit que cet argent lui était dû pour des mémoires de Naples; que cependant, puisque le Roi était sans argent; il donnerait 6,000 francs et deux chemises du Roi, qu'il avait. M. Murat, sentant bien qu'en cette circonstance, toute contestation aurait pu coûter la vie au Roi, prit les 6,000 francs, et laissa ce misérable. Ce léger secours remit le Roi à même de chercher à se rembarquer pour tenter de nouveau le sort. M. Murat ignorait qu'un certain M. Blan...., fils d'un propriétaire, s'intéressait au sort de S. M., et qu'il avait dit plusieurs fois que, s'il avait su où trouver le Roi, il aurait fait tout ce qui dépendrait de lui, au risque de sa vie, pour le sauver. Ce jeune homme était courageux et entreprenant; il avait servi comme officier dans un régiment de hussards. Le Roi apprit cela à M. Murat, et le chargea de lui faire par-

ler. Deux jours après, M. Blan.... vint trouver le Roi, l'assura de son dévouement; et dès ce moment il employa tous ses moyens pour parvenir à l'éloigner de la France. Les dispositions nécessaires demandèrent cinq à six jours; et chaque jour augmentait le pénible état du Roi. A force de parcourir les montagnes pleines de rochers, il se trouvait extrêmement fatigué. Pour surcroît, un soir qu'il descendait de la montagne, pour se rendre, comme à l'ordinaire, chez la jardinière, il entendit plusieurs personnes venir par le sentier où il se trouvait. Le Roi, pour les éviter, n'eut que le temps de se jeter dans une vigne, où il se cacha dans une fosse, en se couvrant de feuilles. Comme ces personnes passaient très-près de lui, et parlaient à haute voix, il entendit très-distinctement ces mots: « Nous savons que ce Murat est toujours dans les environs; si nous pouvons le trouver, nous porterons » sa tête au commandant. » Le Roi a avoué qu'il s'était cru au moment de se voir assassiné; car, que pouvait S. M., seule, avec deux pistolets, contre une quinzaine d'hommes qu'il aperçut, tous armés. Le Roi a dit qu'il était cependant résolu, avant de mourir, de vendre chèrement sa vie, en tuant les premiers qui l'auraient découvert. Quelques jours après, M. Blan.... vint dire au Roi qu'il avait trouvé trois hommes aussi déterminés que lui-même à sauver sa Majesté, ou à périr; que l'un d'eux était capitaine de

frégate ; mais qu'il n'avait pas engagé des marins dont la fidélité lui était suspecte, surtout dans le moment où le peuple était dans une si grande exaltation; qu'ils feraient de leur mieux pour tâcher de gagner la Corse, qui n'était qu'à quatre-vingts milles, et où ils étaient sûrs que S. M. serait bien reçue; que le capitaine répondait de la conduite, pourvu que chacun l'aidât un peu. Le Roi, ne voyant pas d'autres moyens de se sauver, accepta la proposition, et le lendemain au soir, il donna à la bonne jardinière une centaine de napoléons, en l'assurant qu'en d'autres temps, il ne la laisserait manquer de rien. Le Roi partit donc de Plaisance, et se rendit au rivage à l'endroit que M. Blan..... lui avait indiqué; S. M. trouva ces messieurs prêts à partir, et résolus à tout braver; il monta avec eux sur la barque, et ils voyagèrent par un assez beau temps; la terre était déjà à plus de trente milles d'eux quand le jour parut; le vent se soutint bon une partie de la journée; mais l'après-midi, il changea en un instant, retarda peu à peu, et contraria la marche; il augmenta ensuite avec une telle violence, que la mer fut affreuse. Le capitaine ne pouvait diriger la barque; des nuages noirs couvraient le ciel, et les lames d'eau qui passaient sur la barque avaient éteint la lampe qui éclairait la boussole; le capitaine tenait le gouvernail; la voile était très-basse; mais comme la barque n'était pas pontée,

ils étaient obligés de jeter l'eau, et, à chaque instant, les lames la remplissaient de nouveau. C'est dans cette position qu'on attendait impatiemment le jour, à l'aurore duquel le Roi fit apercevoir un bâtiment qui tenait leur même route, et ordonna d'aller à sa rencontre, pour demander de monter à bord, vu qu'ils étaient en danger de périr. Arrivés près dudit bâtiment, ils prièrent le capitaine de vouloir bien les recevoir, parce qu'ils étaient en péril d'être submergés. Ce capitaine, au lieu de leur répondre, fit virer son bâtiment, pour le faire passer sur la barque du Roi. Heureusement que le capitaine de la barque du Roi, s'étant aperçu de cette manœuvre, fit avec sa barque le même mouvement que le bâtiment; ce qui les sauva du grand danger auquel les avaient exposés la méchanceté du capitaine. Le bâtiment ayant gagné sur eux, ils restèrent à la merci des flots. Quelque temps après, ils aperçurent la barque de la poste de Toulon à Bastia. Le danger du Roi engagea le capitaine à demander à celui qui commandait la barque de poste de leur jeter un câble, et de prendre leur petite barque à la remorque; mais comme l'eau entrait sans cesse dans cette petite barque, le Roi fit prier le capitaine de vouloir les prendre à son bord, où à peine S. M. et ces messieurs furent montés, qu'une grosse lame couvrit la petite barque, qui disparut sous l'eau, et on fut obligé de couper le câble qui la retenait.

Sur la fin du jour, le bâtiment entra dans le port de Bastia, où peu après l'on prit entrée; quelques personnes ayant appris que S. M. était dans le port, vinrent, sur les dix heures du soir, la prendre avec une petite barque. Le Roi amena avec lui les personnes qui l'avaient accompagné, et alla dans une auberge, d'où il fit savoir au sénateur Casabianca son arrivée en Corse, et dire qu'il désirait le voir. M. le sénateur, dans la crainte de se compromettre, ne vint point; mais il fit dire au Roi de ne pas s'arrêter à Bastia; car le bruit de son arrivée s'était déjà répandu, et qu'il pourrait être arrêté par le peuple; qu'il lui conseillait de se rendre au village de Vescovato, à six lieues de Bastia, où S. M. devait trouver le général Franceschetti, l'un de ses officiers, et beau-fils du maire du pays.

Une personne envoya au Roi un cheval et un guide qui l'accompagna à Vescovato, où il fut reçu avec tous les égards dus à son rang et à ses malheurs.

Pendant son séjour en cet endroit, le Roi ne reçut aucune nouvelle de France; mais il lui en arriva de l'île d'Elbe et de Naples, de la part des personnes sur la fidélité desquelles le Roi pouvait compter. Ces personnes lui faisaient savoir que, dans son royaume, on désirait son retour; qu'il n'avait qu'à se montrer pour voir la population s'armer pour le soutenir. Chaque jour apportait de nouvelles instances. Le Roi

en parla au général Franceschetti, qui lui montrait beaucoup d'attachement. Celui-ci engagea S. M., cela étant, à profiter du moment; et pour lui prouver son zèle, en lui en facilitant l'exécution, il s'occupa vivement de procurer au Roi quelques centaines de soldats; il nolisa quatre bâtimens à Bastia, pour le transporter, lui et ses soldats, partout où il aurait voulu aller. Pour ces opérations, il fallait au Roi de l'argent; pour s'en procurer, il mit en nantissement, entre les mains de Grégori, des diamans, pour la somme de 270,000 francs, et entre les mains d'un nommé Paoli, d'autres diamans, pour la somme de 90,000 francs. Il ne restait plus au Roi, de tous ses diamans, que vingt-deux petits.

S. M. parvint à rassembler environ quatre à cinq cents hommes au Vescovato (1). Le commandant de Bastia, instruit que le Roi achetait des armes et des munitions, et que ses soldats désertaient pour aller servir le Roi, fit séquestrer les bâtimens de S. M. qui étaient dans le port, et envoya auprès du Roi un offi-

---

(1) Il y a quelques contradictions entre ce récit et celui de M. Macirone, en ce que Ar.... suppose que le Roi chercha à former le rassemblement qui le suivait, tandis qu'il est à peu près certain, comme l'avance M Macirone, que ce rassemblement fut spontané, et que ce n'est que lorsque Murat vit qu'il pouvait disposer d'une certaine force, qu'il songea réellement à l'utiliser. (*Note de l'éditeur.*)

cier et vingt gendarmes, pour lui dire de venir habiter à Bastia; cela détermina le Roi à quitter Vescovato, ne voulant pas opposer la force à la force; ce qui, dans le moment, aurait pu exciter une révolte; désastre que S. M. voulait éviter sur une terre appartenant à la France.

Les principaux habitans de l'île, même les plus royalistes, vinrent proposer au Roi de vouloir rester avec eux comme souverain de l'île (1). S. M. les remercia avec toute la reconnaissance dont il était susceptible, pour une offre aussi généreuse, et une marque aussi grande de leur confiance en sa personne; et, dès ce moment, il se décida à partir. Il se dirigea avec sa troupe, qui était au nombre de deux cents hommes (car les autres avaient été licenciés), à travers les montagnes, sur la ville d'Ajaccio, où S. M. fut reçue avec enthousiasme par tous les habitans.

Le commandant de cette ville se renferma dans sa forteresse, où le Roi le laissa bien tranquille. S. M. s'occupa, pendant son séjour à Ajaccio, de faire acheter six petites barques qui pouvaient porter environ trois cents hommes, et il ordonna enfin que tout le monde fût prêt pour s'embarquer le 28 septembre 1815.

---

(1) Il est encore ici permis de penser que le valet de chambre se trompe. (*Note de l'éditeur.*)

Le même jour que le Roi devait s'embarquer arriva auprès de lui M. Macirone, qui lui apportait un passeport pour l'Autriche, signé par les puissances alliées, avec l'autorisation de pouvoir demeurer dans le pays où se trouvaient déjà la Reine et ses enfans. S. M. se décida à s'embarquer le même jour à minuit, pour aller dans le royaume de Naples, non pour conquérir le royaume, mais pour s'enfermer dans un fort, et pouvoir traiter de manière à s'assurer une existence pour lui et sa famille, puisqu'il était sans biens. Ils étaient sortis de Naples seulement avec une somme de 1,500,000 francs. Au moment où les bâtimens levèrent l'ancre, le commandant de la forteresse fit tirer deux coups de canon sur le convoi, pour n'avoir rien à se reprocher. Le capitaine Barbara, qui était au service du Roi à Naples, était venu le rejoindre en Corse; et le Roi le chargea de la conduite des bâtimens. Le 2 octobre, le vent devint contraire; le Roi fit relâcher à l'île de Caprera, et mit la troupe à terre, disant aux officiers de former leurs compagnies. Le 3 au matin, on remit à la voile. M. Barbara traça, à chaque patron de barque, la route qu'il devait suivre, lui communiqua les signaux, et donna les instructions sur ce qu'il devait faire en cas de mauvais temps. Le 5, le vent redevint contraire; on manœuvra pour gagner les côtes de la Calabre, que l'on apercevait à la hauteur de Stromboli; le vent se fit grand frais, la

mer devint très-grosse, et, en peu d'instans, sépara toutes les barques, excepté une petite felouque qui suivait toujours la barque du Roi. Cette felouque était montée par vingt marins, destinés à sauver le Roi en cas d'accident : ils ont fait tout le contraire. Le gros temps continua toute la nuit; le 5 au matin, le Roi était près de la côte des Calabres, que S. M. fit longer toute la journée, faisant faire des signaux pour rassembler, s'il était possible, le convoi; mais ce fut en vain : une seule barque vint rejoindre le Roi; elle était commandée par un officier nommé Couran; il avait avec lui quarante des meilleurs soldats qui avaient servi à Naples dans la garde du Roi.

S. M. devint alors très-pensive; on envoya un officier à terre pour répondre aux douaniers, qui étaient venus demander quelles étaient les trois barques, ce qu'elles attendaient là si long-temps, et qui avaient même accompagné cette demande de la menace de tirer dessus, si elles ne regagnaient pas le large. Alors le Roi fit lever l'ancre, et on marcha très-lentement, espérant toujours voir arriver les autres barques; et d'après la susdite menace, on fut forcé de laisser à terre l'officier qu'on y avait envoyé. Le 7 octobre, deux officiers qui étaient sur la barque de M. Couran passèrent à bord de celle du Roi, qui leur demanda pourquoi ils changeaient de place. Ils répondirent qu'ils désiraient rester auprès de S. M.; ce

qui empêcha qu'on soupçonnât M. Couran d'avoir l'intention d'abandonner le Roi. Cependant, comme cette barque ne marchait pas aussi vîte que celle du Roi, on la prit à la remorque. A huit heures du soir, le Roi fit mettre toutes les voiles dehors; à minuit, on s'aperçut que Courant avait quitté sa remorque, et s'en était allé (lâcheté et trahison des plus abominables). Alors le Roi, n'ayant plus personne, abandonne le projet qu'il avait, fait mettre dans un sac les proclamations avec une grosse pierre, les fait jeter à la mer, et prend la résolution d'aller à Trieste avec le passeport qu'il avait.

Comme cependant la barque venait d'éprouver des avaries par le mauvais temps, et qu'il n'y avait plus de vivres, pas même une goutte d'eau, le Roi dit au capitaine Barbara qu'il aurait été nécessaire d'avoir un autre bâtiment pour traverser l'Adriatique, et aussi faire des vivres. M. Barbara lui répondit que ce n'était qu'au Pizzo, port le plus voisin, où l'on aurait pu trouver tout ce dont on avait besoin, et qu'il se serait chargé lui-même d'aller à terre, et de faire tout le nécessaire; car il avait un *compère* dans la ville qui lui donnerait même de l'argent, s'il en voulait. Le Roi alors ordonna de faire route pour Pizzo.

Étant arrivés devant ledit port le 8, sur les midi, Barbara demanda au Roi son passeport. S. M. lui répondit qu'il ne voulait pas le lui donner, parce que

cela l'aurait fait connaître et arrêter, et que par conséquent il ne voulait pas le donner absolument. « Prends, dit le Roi à Barbara, le contrôle de l'équipage, nolise le bâtiment que tu prendras comme pour toi, et viens me prendre ici; je passerai d'un bord à l'autre, sans être obligé d'aller à terre. »

Barbara refusa positivement de faire ce que le Roi lui disait; alors S. M, se mit très-fort en colère, et lui dit, « que cela était affreux, et que, puisqu'il était » si malheureux, il allait descendre lui-même, quand » il devrait périr, plutôt que de souffrir plus long- » temps. » Tous ceux qui l'accompagnaient l'engagèrent à ne point descendre; mais toutes les prières furent inutiles. Voyant S. M. prête à descendre, chacun s'empressa de lui prouver son attachement, en voulant le suivre. Le Roi chercha à les dissuader, leur disant même, que s'il devait conquérir son royaume, ce n'était pas par la force des armes, mais plutôt par les sentimens qui devaient animer tout son peuple, et que sa personne seule aurait pu encourager les habitans à le recevoir. Au moment de descendre, le Roi dit encore à Barbara qui restait à bord : « Tu vas te placer un peu plus à droite avec tes deux barques; si tu t'aperçois de quelques émeutes, ou si tu entends quelques coups de fusil, viens me prendre de suite avec la felouque. Le Roi mit pied à terre, accompagné d'une trentaine de personnes, tant offi-

ciers et soldats que serviteurs. C'était un dimanche; tout le peuple de la ville et des environs était rassemblé sur la place et sur le port; quelques marins, qui reconnurent le Roi, crièrent : *viva Gioachino!* Au moment où S. M. se dirigeait vers la ville, qui est sur la montagne, un chef de la santé vint près du Roi, et lui présenta ses respects; il monta avec lui jusque sur la place, où il y avait un corps-de-garde de canonniers de marine. Le sergent, ayant reconnu le Roi, fit prendre et présenter les armes, et battre au champ. Le Roi dit au sergent de le suivre avec ses hommes; ce que le sergent exécuta, Le Roi prit la route de Monte-Léone : après avoir fait quelques pas, il fut arrêté dans sa marche par une troupe de paysans qui tiraient sur lui, par ordre du nommé Trenta Capelli, capitaine de gendarmerie (1), qui était à leur tête. Comme le chemin était creux, et que le Roi allait se trouver cerné, le général Franceschetti courut sur le capitaine, et, lui mettant le bout d'un pistolet sur la poitrine, il lui dit que s'il ne faisait cesser de tirer, il le tuait. Le général avait pris ce moyen pour donner le temps au Roi de gagner le rivage et de s'embarquer; mais, hélas! les lâches qui étaient restés avec les barques, aussitôt qu'ils eurent entendu

(1) Ce capitaine se trouvait en permission; il était dans sa famille; et, dans une petite ville, on est presque tous parens.

tirer des coups de fusil, gagnèrent le large à force de rames. Le Roi, ayant compris l'intention du général, se retira vers le rivage, à l'endroit où il avait dit à Barbara de se tenir. Quand il fut arrivé, il s'aperçut qu'il était encore une fois abandonné. Toute la populace courut sur lui; sept personnes qui l'entouraient furent blessées, et le capitaine Pernice fut tué. On parvint donc à prendre le Roi et sa suite; on les conduisit au Château-Fort, dans une prison où le Roi fut maltraité de paroles par le même capitaine de gendarmerie, qui le fouilla, lui prit tous ses papiers, et les vingt-deux diamans qui lui restaient encore. Tout cela fut envoyé à Naples. Il trouva aussi, par malheur, une des proclamations qu'un officier avait, sans intention, gardée sur lui, et que le Roi, qui la lui avait vu lire sur la barque, avait demandée pour en conserver le style. Le général Nunziante, qui commandait les Calabres, arriva de Monte-Léone dans la nuit du 8 au 9; il témoigna au Roi le regret qu'il avait de le voir dans cette malheureuse position, et lui promit de faire tout ce qui dépendrait de lui pour adoucir sa situation. Un nommé Francesco Dalcala, gouverneur des biens du duc de l'Infantado, Espagnol, ne craignant point de se compromettre, vint offrir au Roi ses services. Il fit accepter à S. M. du linge, des habits, son lit, son dîner, ainsi que des effets pour toute la suite de S. M.

Le 9, sur les midi, le général Nunziante fit passer le Roi dans une chambre particulière, où S. M. fut traitée avec égard par ledit général et par les officiers de garde. Les 10, 11 et 12, le Roi avait prié le général de le faire mettre à bord d'un bâtiment qui portait pavillon anglais, mais au service de Ferdinand, sous le prétexte qu'il était très-mal dans la chambre qu'il habitait. Le Roi se flattait qu'une fois sous le pavillon anglais, il aurait été à couvert de toute insulte. C'était le 12 au soir que cette conversation eût lieu, au dîner; car le Roi invitait toujours le général Nunziante à déjeûner et dîner avec lui. Le général répondit au Roi que si le lendemain il ne recevait point d'ordre, il prendrait sur lui de faire passer S. M. à bord du bâtiment. Une heure après le dîner, le général vint voir le Roi, qui s'aperçut de suite que le général était triste, et lui en demanda la cause; le général répondit qu'il venait de recevoir, par le télégraphe, l'ordre de consigner S. M. à......., et que le télégraphe n'avait rien signalé de plus. Le Roi dit: « C'est sans doute de me consigner à la citadelle de Messine. » Mais le général dit qu'il ne pouvait rien interpréter, et qu'il fallait attendre au lendemain. Jusque-là le Roi avait toujours écrit à Naples, aux ambassadeurs d'Autriche et d'Angleterre; on ne sait si ses lettres sont parvenues. De plus, S. M. avait réclamé l'autorité des consuls résidans à Pizzo; mais il ne

s'y trouvait que celui chargé des affaires d'Angleterre qui ne voulut rien faire. Le 13 au matin, on fit sortir de chez le Roi les généraux Franceschetti et Natali, qui logeaient avec S. M., sous le prétexte de leur faire subir un interrogatoire; mais c'était en effet pour les séparer de lui. Il était arrivé dans la nuit un courrier qui apportait l'ordre au général Nunziante de faire juger le Roi par une commission militaire....., et qu'un quart-d'heure après, le jugement fût mis à exécution. Après que ces deux généraux furent sortis, on vint de même pour faire sortir Ar. . . ., valet de chambre, la seule personne qui restait auprès du Roi. Celui-ci, avant de sortir, prévint S. M. que, sans doute, il était arrivé quelque ordre; car toute la nuit il avait entendu aller et venir, et qu'il ne voulait pas laisser S. M. seule. Le Roi fit entrer les officiers pour leur demander pourquoi ils voulaient aussi faire sortir son valet de chambre. Ils répondirent la même chose que pour les généraux. Cela paraissait probable, puisque, depuis le moment de l'arrestation, on subissait à chaque instant des interrogatoires. C'est pourquoi le Roi dit à Ar. . . . de s'en aller, et que bientôt il pourrait revenir. Ni les généraux, ni Ar. . . . ne revirent plus le Roi.

On dit que le Roi n'a pas voulu paraître à cette espèce de commission. Sur les trois heures, le Roi demanda à dîner. On lui fit servir un bouillon, un pi-

geon désossé, et on lui coupa son pain par petits morceaux.

Le Roi dit alors : « Voilà maintenant la preuve que » je dois mourir. » Il était toujours surveillé par quatre officiers. A quatre heures, les témoins et la commission se sont retirés, après avoir condamné le Roi à mort. S. M. demanda, avant de mourir, à voir les généraux et son valet de chambre ; on le lui refusa. Il demanda du papier et de quoi écrire, pour faire ses derniers adieux à la Reine et à ses enfans ; il fit couper une mèche de ses cheveux ; il chargea le capitaine-rapporteur de la commission de faire parvenir à la Reine sa lettre, ses cheveux et le cachet de sa montre, sur lequel était le portrait de la Reine. Le Roi l'a gardé sur son cœur jusqu'au moment de sa mort ; il a laissé à Ar...., son valet de chambre, sa montre ; il refusa d'avoir les yeux bandés, ainsi qu'une chaise qu'on lui offrit ; il dit à l'officier « qu'il avait plus d'une fois affronté la mort, et qu'il ne la craignait pas ; il recommanda à la troupe qui devait faire feu sur lui de ne pas le manquer ; il expira, après avoir exigé la promesse qu'on n'inquiéterait point les personnes qui l'avaient accompagné. La lettre du Roi, son cachet et ses cheveux ont été demandés au capitaine-rapporteur, pour être envoyés à la Reine par l'ambassadeur de Naples à Vienne ; mais on a la presque certitude que ces objets ne sont jamais parvenus.

(Pièce n° 4.)

Copie de la lettre du Roi à la Reine.

13 octobre 1815.

» Ma chère Caroline, ma dernière heure est sonnée : encore quelques instans, j'aurai cessé de vivre; » tu n'auras plus d'époux et mes enfans n'auront plus » de père. Pense à moi; ne maudis pas ma mémoire : » je meurs innocent; ma vie n'a été souillée par aucune injustice. Adieu, mon Achille; adieu, ma Létitia; adieu, mon Lucien; adieu, ma Louise; montrez-vous toujours dignes de moi. Je vous laisse sans » biens, sans royaume, au milieu de mes nombreux » ennemis; restez toujours unis, montrez-vous supérieurs à l'adversité, et pensez plus à ce que vous » êtes qu'à ce que vous étiez : que Dieu vous bénisse! » Souvenez-vous que la plus vive douleur que j'éprouve, dans mes derniers momens, est de mourir » loin de mes enfans. Recevez ma bénédiction paternelle, mes larmes et mes tendres embrassemens : » n'oubliez pas votre malheureux père. »

Extrait du Mémoire de M. Macirone.

. . . .
. . . .

» Lorsque (1) le Roi approcha de Naples avec les faibles débris de son armée, 10,000 hommes de la garde nationale, ayant à leur tête le général Macdonald, ministre de la guerre, s'avancèrent à sa rencontre. Ils accueillirent son retour de la manière la plus loyale et la plus affectionnée, l'exhortant à compter sur l'amour de ses sujets; mais sachant le parti pris par les Anglais contre lui, il refusa de faire de nouveaux efforts, qui n'auraient eu pour résultats que d'envelopper de braves et loyaux sujets dans sa catastrophe.

» Il entra à Naples incognito, dans la soirée du 19, accompagné de son neveu, colonel du 9e de lanciers, et de quatre officiers. Il alla de suite au palais, où il se montra aux yeux de la Reine, pâle et défait, en uniforme de lancier; il l'embrassa tendrement et lui dit : *Tout est perdu, madame, excepté ma vie; et je n'ai pu la perdre.*

» En effet, pendant la retraite, le Roi était toujours là où le danger était le plus grand. Le premier, il

(1) Ce passage se rapporte aux momens qui suivirent la déroute de Tolentino.

chargeait continuellement les Autrichiens en personne. Quand ses affaires furent désespérées, il devint évident qu'il cherchait à mourir au champ d'honneur. A la tête de quelques débris de cavalerie, qu'il précédait toujours, il chargeait souvent jusque sur la bouche des canons. Il semble miraculeux qu'il ait échappé à tant de dangers. Il lui appartenait de dire, qu'il avait cherché partout la mort, sans pouvoir la rencontrer.

. . . .
. . . .

» Lorsqu'on sut l'arrivée du Roi à Cannes, on l'attendit de jour en jour à Paris. Il avait écrit à Fouché, pour le prier d'informer Napoléon qu'il avait l'intention de se rendre à Paris. Napoléon, en forme de réponse, lui fit demander quel traité de paix avait été conclu entre la France et Naples depuis 1814?

» Fouché, peu après, écrivit au roi Joachim une lettre que j'ai lue, dans laquelle il l'informait que, quoiqu'il fût nécessaire qu'il demeurât où il était, encore, dans cette situation, il pouvait rendre de grands services à sa patrie, en animant les troupes et les habitans à soutenir leurs droits, et à résister vigoureusement aux étrangers.

» C'est une espèce de service que Joachim n'aurait pu rendre aisément, parce qu'il avait beaucoup perdu dans l'esprit des militaires français, pour avoir déclaré la guerre en 1814.

. . . .

» J'allai chez le prince de Metternich; il me présenta le document suivant, par lequel j'avais le pouvoir de proposer au roi Joachim un asile, au nom de S. M. l'empereur d'Autriche :

« M. Macirone est autorisé, par les présentes, à » prévenir le roi Joachim que S. M. l'empereur d'Au- » triche lui accordera un asile dans ses états, sous » les conditions suivantes :

» 1° Le Roi prendra un nom de particulier. La » Reine ayant pris celui de comtesse de Lipano, on » le propose également au Roi.

» 2° Il sera libre au Roi de prendre une ville de la » Bohême, de la Moravie, ou de la Haute-Autriche, » pour y fixer son séjour. S'il désirait se fixer à la » campagne, cela ne souffrirait pas de difficulté, dans » ces mêmes provinces.

» 3° Le Roi engagera sa parole vis-à-vis S. M. I. » et R., qu'il ne quittera pas les états autrichiens, » sans le consentement exprès de S. M., et qu'il vivra » dans l'attitude d'un particulier de marque, mais » soumis aux lois en vigueur dans les états autri- » chiens.

» En foi de quoi, et pour qu'il en soit fait l'usage » convenable, le soussigné a eu l'ordre de l'Empereur » de signer la présente déclaration.

« Donnée à Paris, le 1er septembre 1815. »

Signé le prince de Metternich.

» J'allais partir pour le Hâvre, pour y attendre l'arrivée du Roi, lorsque Fouché reçut une lettre de lui, datée : *« du fond de ma ténébreuse retraite, le 22 août. »*

« Dans cette lettre, il informait Fouché que le vaisseau sur lequel il devait s'embarquer pour le Hâvre avait été obligé, par un accident, de partir sans lui, emmenant sa suite, son argent et ses vêtemens. Il se plaignait de n'avoir pas reçu de réponse à ses précédentes lettres, dans lesquelles il avait constamment sollicité la décision des alliés sur son destin futur.... Il informait Fouché de tous les dangers et de toutes les persécutions qu'il avait éprouvées depuis le départ de son vaisseau, et ajoutait que, pour éviter le poignard des assassins, il était obligé de se réfugier en Corse, pays pour lequel il était, au moment même, sur le point de s'embarquer sur un petit bateau non ponté.

. . . .
. . . .

« J'obtins les passeports nécessaires pour que le Roi pût aller, par mer, de Corse à Trieste, et je quittai Paris le 10 septembre. Quand j'arrivai à Toulon, j'appris qu'à la seconde restauration, le Roi Joachim, qui résidait de la manière la plus modeste dans une campagne du voisinage, avait envoyé une lettre aux magistrats du département, pour les assuser « qu'il serait la dernière personne qui troublerait la tranquilité publique par ses discours et ses actions ;

qu'il demandait seulement la faveur de rester où il était, sans être tourmenté, jusqu'à ce qu'on sût la décision des alliés à son égard. . . . .

. . . .

» Il écrivait enfin à Fouché, lui montrait le désir d'obtenir une garantie des alliés, et qu'ils envoyassent une personne chargée de recevoir sa soumission. Il demandait à Fouché d'en faire la demande, et ajoutait : « Pourvu que vous puissiez me servir dans mes infortunes, sans que votre humanité soit représentée comme une trahison envers votre nouveau maître. »

« Les magistrats de Toulon ne pouvaient douter de ses intentions pacifiques, puisqu'après les événemens de Marseille, les militaires l'ayant sollicité de se mettre à leur tête pour marcher sur cette ville, il s'y était refusé complètement, alléguant « qu'il était un fugitif qui demandait seulement les droits de l'hospitalité, étranger aux événemens politiques du pays dans lequel il n'avait aucune espèce d'autorité à exercer. »

La preuve de ce fait existe ; ces circonstances ayant donné lieu à un rapport officiel du général Parthounaux au ministre de la guerre. . . . .

. . . .

» Le maréchal Brune avait été reconnu et assassiné à Avignon, et il était possible que le Roi éprouvât le même sort. Ces considérations le déterminèrent à aller par mer au Hâvre. Le duc de Rocca-Romana

fréta un vaisseau; et le jour du départ fut fixé au 2 août. . . . .

Il fut convenu que quand les personnes de la suite du Roi seraient à bord, elles enverraient un bateau dans l'endroit le plus reculé de la baie de Toulon, où le roi Joachim se tiendrait prêt à être embarqué. Dans cette circonstance importante, une malheureuse erreur fit qu'on dirigea le bateau dans un autre endroit. Après une recherche infructueuse, et beaucoup de perte de temps, la personne chargée de la direction de l'entreprise retourna au vaisseau, dans la consternation la plus grande de n'avoir pas trouvé le Roi, et pour obtenir de nouvelles instructions, comme aussi l'aide d'une personne qui connût mieux la côte. Il s'ensuivit une perte de temps considérable. Comme on était en suspens et indécis sur le moyen de recommencer les recherches, une nombreuse troupe de gens qui cherchaient le Roi fondirent à bord, ayant, par quelque moyen, su ou soupçonné quelque chose du départ projeté. Ils visitèrent le vaisseau dans tous les sens, forcèrent le capitaine à mettre immédiatement en mer, et ne quittèrent le bâtiment que lorqu'il fut sous voiles . . . .

» De son côté, le Roi, aussitôt que la nuit était venue, était allé au rendez-vous où il devait trouver le bateau. Il resta sur la plage dans la plus grande anxiété, jusque vers la pointe du jour, montant de

temps en temps sur les rochers, dans l'espoir de découvrir quelque mouvement de la part de ses libérateurs. Quand il fit assez jour, il vit le vaisseau, non pas au large, mais sous voiles, et sans aucun moyen de communication avec lui...............

» Ses amis étaient demeurés exprès, autant que possible, dans le voisinage, dans l'espoir que, les apercevant, il aurait pu se jeter dans quelque petit bateau, pour les rejoindre; mais enfin, un vent frais s'éleva, et le vaisseau fut obligé de prendre le large (1). Heureusement pour le roi Joachim, il lui parut qu'il serait imprudent de retourner dans le lieu qu'il venait de quitter; autrement, il eût infailliblement péri; car alors les limiers qui le poursuivaient étaient occupés à visiter sa retraite.

» Il marcha comme le hasard le conduisit, évitant soigneusement le voisinage des forts et de toute autre grande habitation, de peur que les premières maisons dont il se serait rapproché ne fussent celles de ses ennemis. Il erra dans les bois et les vignes pendant plusieurs jours, ayant à peine de quoi vivre, et sans abri. A la fin, forcé par le besoin et la faim, il se détermina à entrer dans une ferme, où il se flattait qu'il ne serait pas reconnu. Il n'y trouva en effet qu'une vieille femme.............................

(1) Ce récit présente de grandes différences avec celui du valet de chambre du Roi, consigné plus haut.

. . . .

(Ici prend place tout ce que Guillemard rapporte du séjour du Roi chez M. Mar.....; seulement M. Macirone donne de plus longs détails. Vient ensuite le récit très-abrégé de la fuite du Roi en Corse.)

. . . .

» En arrivant à Vescovato, chez M. Colonna-Cécaldi, le Roi déclara n'y demander asile que pour peu de temps, et seulement jusqu'à ce qu'il fût informé des intentions des alliés à son égard.

» Le Roi et sa suite demeurèrent pendant quelque temps chez M. Colonna-Cécaldi, où vint le rejoindre son propre aide-de-camp, le général Franceschetti, gendre de M. Colonna.

» La situation politique de l'île de Corse avait alors quelque chose d'extraordinaire. Les garnisons de Calvi, Bastia et Ajaccio ne montaient pas ensemble à plus de mille hommes. Les habitans étaient divisés en trois factions, les Bonapartistes, les Anglicans et les Bourbonistes. Chaque parti était en armes et sur le *qui-vive*, prêt à agir selon que les événemens extérieurs pourraient le demander. Le drapeau blanc était arboré sur les forts comme sur les clochers, dans plusieurs parties de l'île.

» A cette époque, le zèle imprudent du commandant de Bastia fut sur le point d'amener des troubles sérieux dans l'île. Il prit sur lui d'adresser un avis pé-

remptoire au Roi de Naples, qu'il appelait M. Murat, lui enjoignant de se rendre immédiatement à lui, afin qu'on en disposât selon la volonté et le bon plaisir de S. M. le roi de France. Il ne paraîtra pas étonnant que le roi Joachim ait refusé de se rendre à cet avis : il voulut bien cependant accorder une réponse dans laquelle il attribuait son refus au manque de pouvoirs et d'instructions spéciales chez le commandant, et à son incapacité de lui donner des garanties suffisantes.

» En conséquence de cette réponse, il fit une proclamation dans laquelle il déclarait Joachim ennemi du roi de France et perturbateur de la paix publique. Un corps de plusieurs centaines d'hommes fut rassemblé, formé en bataillon, et envoyé à Vescovato, avec ordre de se saisir de la personne du Roi. Cet ordre arbitraire du commandant de Bastia, pour lequel il n'avait pas de pouvoirs, amena à la défense du Roi tous les amis et les parens des Colonna (1). Cette force se monta, en peu de jours, à près de six cents hommes, complètement armés, auxquels il faut ajouter près de deux cents vétérans, la plupart offi-

(1) Quoique M. Macirone ne le dise pas, il est évident que bien des mécontens se joignirent à eux, et que le rassemblement ne fut pas entièrement formé pour le maintien de l'hospitalité.

(*Note de l'éditeur.*)

ciers, qui avaient autrefois servi dans les armées du Roi, et étaient alors retirés chez eux.

» Le bataillon qui avait été dirigé contre Vescovato se trouva heureux de s'en retourner sans être inquiété à Bastia. Le commandant dut se trouver alors satisfait de pouvoir se tenir sur la défensive.........

» Le Roi, cependant, persista à déclarer qu'il se regardait comme un fugitif qui était venu demander l'hospitalité en Corse, et qu'il ne ferait rien de préjudiciable à l'autorité établie. . . . .
. . . .

» Après être demeuré, avec la plus grande patience, trois semaines dans cette île, il commença à désespérer d'obtenir quelque changement à l'état d'incertitude et de persécution dans lequel il se trouvait. Amené, par les apparences, à croire qu'il avait été oublié par les puissances alliées, aux mesures et aux attaques desquelles il venait enfin d'échapper, il se détermina à s'abandonner aux élans de son esprit héroïque. Réduit à l'extrêmité, cet esprit indompté le conduisit à chercher noblement la mort sur un champ de bataille, plutôt que de la recevoir des mains d'un assassin nocturne.......................................
. . . .

» Peu après le non succès de l'expédition dirigée contre lui à Vescovato, il crut convenable, pour éviter d'en venir à des hostilités ouvertes avec le comman-

dant de Bastia, de se retirer de cette place. Il renvoya, en conséquence, les troupes qui l'entouraient, à l'exception de quatre cents hommes, parmi lesquels il y avait beaucoup d'officiers. Il alla avec eux jusqu'à Ajaccio. A son approche, les autorités constituées se retirèrent. Le maire seul resta pour maintenir la paix publique.

» A l'entrée du Roi et de sa petite armée dans la ville, il ne se commit pas le plus petit acte de trouble ou de violence. Le Roi fut reçu par les habitans avec toutes les marques possibles de respect. Il prit logement dans une auberge, et acheta cinq petits bâtimens et une quantié d'armes et de munitions. . .

. . . .

(*M. Macirone raconte la suite de ses négociations : il était arrivé à Toulon le* 15 *septembre ; il obtint d'en partir le* 20.)

. . . .

« A Bastia, où j'arrivai le 25, je trouvai une frégate anglaise, le *Méandre*, capitaine Bastard, avec une division de cinq chaloupes canonnières.

» Aussitôt après mon arrivée, je reçus une visite du maire, accompagné du commissaire en chef de la police; je les informai de ma mission. Je me rendis ensuite chez le commandant de Bastia, et lui communiquai mes lettres de créance. Le commandant me dit ce qu'il avait fait pour engager le Roi à se remettre

entre ses mains; il m'apprit encore que, quelques jours auparavant, le *Méandre* était arrivé de Livourne, ayant à son bord un officier anglais qui se donnait pour aide-de-camp du commandant anglais à Gênes, et qui avait apporté une sommation à M. Murat, par laquelle on l'invitait, avec menaces, à se rendre de suite à cet officier. Cet officier avait été reçu poliment par le roi Joachim, qui le questionna sur les pouvoirs des personnages qui l'avaient envoyé et sur ses instructions. . . . .

» Je fus ensuite informé que le capitaine Bastard était venu de Livourne avec une semblable mission de lord Burghersh, ministre d'Angleterre à Florence, et que le commandant et le capitaine Bastard s'étaient unis pour faire une sommation au nom des puissances alliés, pour que le Roi se rendît. . . . .
. . . .

Le capitaine Bastard m'informa qu'on était dans de très-grandes alarmes à Naples, sur la nouvelle que le Roi méditait une attaque, mais qu'on avait fait tous les préparatifs nécessaires pour le repousser, et que c'était son intention à lui, capitaine Bastard, d'envoyer ses canonnières vers le matin à Ajaccio, tandis que lui croiserait vis-à-vis le détroit de Bonifacio, et qu'ainsi il préviendrait le départ du Roi, ou qu'il le prendrait s'il sortait du port.

Le capitaine Bastard pensait que le Roi accepterait

les propositions que j'étais chargé de lui faire, et que, dans ce cas, il serait autorisé à porter ce prince et sa suite à leur destination........................

....

» A Corté, je fus rencontré par un courrier, avec une lettre du roi Joachim, par laquelle il m'informait qu'il retardait son départ pour m'attendre. Il m'envoyait un cheval pour achever ma route.

» J'arrivai à Ajaccio le 28 septembre ; j'envoyai aussitôt chez le Roi, pour lui demander quand il lui plairait de me recevoir. Il me fit répondre de venir de suite..... Il me reçut avec la plus grande bonté; et quand je lui donnai un court récit de la manière dont j'avais obtenu pour lui, de l'empereur d'Autriche, l'offre d'un asile, il m'exprima chaudement sa reconnaissance pour mes efforts en sa faveur, et son entière approbation de ma conduite.

» J'eus recours à tous les argumens et à toutes les supplications possibles pour l'engager à accepter ces propositions, et je l'informai qu'il y avait à Bastia une frégate anglaise qui le conduirait à Trieste. Il répondit que j'étais venu trop tard; que le dé était jeté; qu'il avait attendu près de trois mois, avec la plus grande patience et les plus grands dangers pour sa vie, la décision des alliés.....; qu'enfin il avait résolu de reprendre son royaume. Il déclarait que, quoiqu'il eût grand espoir dans le succès de son expé-

dition, cependant, après tout, le résultat était l'objet de son indifférence; qu'il aurait enfin le pouvoir de rencontrer la mort, qu'il avait défiée si souvent sur les champs de bataille; que la guerre dans laquelle il s'était engagé avec l'Angleterre et l'Autriche, durant le cours de laquelle il avait été obligé de se réfugier en Corse, ne changeait rien à sa position comme souverain reconnu par toute l'Europe; que les rois, en se faisant la guerre pour une portion de territoire, n'entamaient pas la question sur leurs titres réciproques à la couronne qu'ils ont portée, et qu'ils ne cessaient pas de se regarder comme sacrés; que quand il arrivait que, par le sort de la guerre, un monarque était chassé de sa capitale, il avait le droit d'y retourner s'il en trouvait les moyens; qu'enfin il n'avait pas signé d'abdication. Il conclut son discours en disant qu'il avait compromis trois cents braves officiers et soldats; et que s'il les abandonnait maintenant, ils deviendraient véritablement les victimes de leur dévouement à sa personne.

Il m'informa alors qu'il ferait voile la nuit même, et me chargea de la réponse suivante, dans laquelle ses intentions réelles sont déguisées :

Ajaccio, 28 septembre 1815.

Monsieur Macirone, envoyé des puissances alliées auprès du roi Joachim,

Je viens de prendre connaissance des pièces dont vous êtes porteur. J'accepte le passeport que vous êtes chargé de me remettre, et je compte m'en servir pour me rendre à la destination qui y est fixée. Quant aux conditions que S. M. I. et R. impose à l'offre d'un asile en Autriche, je me réserve de traiter cet article important à l'époque où je serai réuni à ma famille.

La sommation peu mesurée qui m'a été adressée par M. le capitaine de la frégate de S. M. britannique, m'empêche d'accepter l'offre que vous me faites en son nom de me recevoir à son bord.

Persécuté, menacé même en Corse, parce que l'on avait pu me supposer des vues sur cette île, j'avais déjà préparé mes moyens de départ. En effet, je pars cette nuit. J'accepte avec plaisir les valets de chambre que vous voulez bien me céder.

Sur ce, M. Macirone, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Signé Joachim.

. . . .

. . . . Après le repas, il observa que sa lettre contenait une fausseté qu'il regardait comme peu convenable à sa dignité. Il se mit en conséquence à son pupître en ma présence, et, de sa propre main, il écrivit la lettre suivante, qu'il ordonna à son secrétaire de transcrire, et qu'il signa.

Ajaccio, 28 septembre 1815.

MONSIEUR MACIRONE, envoyé des puissances alliées auprès du roi Joachim,

Ma première lettre d'aujourd'hui a été dictée par les circonstances du moment : maintenant, je dois à moi-même, à la vérité et à votre noble franchise et bonne foi, de vous instruire de mes véritables intentions.

J'apprécie ma liberté au-dessus de tout bien. La captivité n'a pour moi d'autre synonyme que la mort. Quel traitement puis-je attendre des mains de ces puissances qui m'ont laissé pendant deux mois sous les poignards des assassins de Marseille! J'ai sauvé la vie à..... Il était condamné à périr sur l'échafaud; j'ai obtenu sa grâce de l'Empereur. Exécrable vérité! il excitait secrètement ces misérables; c'est lui qui mettait ma tête à prix!!! Errant dans les bois, caché dans les montagnes, je ne dois la vie qu'à la généreuse compassion que mes malheurs ont excité dans

l'âme de quatre officiers français : ils m'ont transporté en Corse, au plus grand péril de leurs jours.

Des misérables prétendent que j'ai emporté de Naples de grands trésors; ne savent-ils pas que lorsque j'ai reçu ce royaume en échange de mon grand duché de Berg, que je possédais d'après un traité solennel, j'y ai apporté des richesses immenses. Tout a été dépensé pour le bien de mon royaume de Naples! Le souverain qui depuis est venu l'occuper l'a-t-il reconnu ce pays? Je n'ai plus de quoi vivre, moi et ma famille.

Je n'accepterai point, M. Macirone, les conditions que vous êtes chargé de m'offrir. Je n'y vois qu'une abdication pure et simple, sous la seule condition qu'*on me permettra de vivre*, mais dans une éternelle captivité, soumis à l'action arbitraire des lois sous un gouvernement despotique. Où est ici la modération, la justice? Y voit-on les égards dûs à un monarque malheureux, qui a été formellement reconnu par toute l'Europe, et qui, dans un moment bien critique, a décidé la campagne de 1814 en faveur de ces mêmes puissances qui maintenant, contre leurs propres intérêts, l'accablent du poids excessif de leurs persécutions?

C'est une vérité bien reconnue que je n'ai repoussé les Autrichiens jusqu'au Pô, que parce qu'à force d'intrigues, on était parvenu à me persuader qu'ils se

proposaient de m'attaquer, sans cependant le concours de l'Angleterre. J'ai jugé nécessaire d'avancer ma ligne de défense, et de ranger les peuples de mon côté.

Personne ne sait mieux que vous, M. Macirone, ainsi que lord Bentinck lui-même, que je ne fis ce fatal mouvement de retraite que sur la déclaration de ce général, qu'il se trouvait dans le devoir de prêter son secours aux Autrichiens, puisqu'ils le lui avaient réclamé. Vous connaissez les causes qui ont occasionné le désordre et la désertion dans ma belle armée; les faux bruits artistement répandus de ma mort, du débarquement des Anglais à Naples; la conduite du général Pignatelli-Strongoli; enfin, la trahison de certains de mes officiers, qui ont réussi avec un art perfide à augmenter, par leurs exemples et par leurs discours, le découragement et la désertion.

Il n'existe pas à cette heure un individu de cette armée qui n'ait reconnu son erreur. Je pars pour les rejoindre; ils brûlent du désir de me revoir à leur tête. Ils m'ont conservé toutes leurs affections, de même que chaque classe de mes bien-aimés sujets. Je n'ai point abdiqué : j'ai le droit de reprendre ma couronne, si Dieu m'en donne la force et les moyens. Ma présence sur le trône de Naples ne saurait être maintenant un sujet de crainte; on ne peut plus prétexter des liaisons avec Napoléon, qui est à Sainte-Hélène :

bien au contraire; et l'Angleterre et l'Autriche pourront en tirer des avantages qu'ils attendraient en vain du souverain qu'ils ont voulu mettre à ma place. Je m'abandonne à ces détails, M. Macirone, puisque c'est à vous que j'écris; vos procédés envers moi, votre réputation et votre nom, vous donnent des droits à ma franchise et à mon estime.

Vous ne sauriez mettre aucun obstacle à mon départ, quand même vous en auriez l'envie.

Lorsqu'on vous remettra cette lettre, j'aurai déjà fait bon chemin vers ma destination, où je terminerai mes malheurs avec ma vie. J'ai bravé mille et mille fois la mort en combattant pour ma patrie; ne nous serait-il pas permis de la dompter une fois pour nous-même? Je frémis seulement pour le sort de ma famille!

Je me souviendrai toujours avec plaisir de la manière noble et délicate dont vous vous êtes acquitté de votre mission auprès de moi; elle contraste agréablement avec les procédés gratuitement grossiers et révoltans de plusieurs autres personnes à mon égard, n'ayant ni les mêmes pouvoirs, ni la même considération dont vous jouissez. J'ai donné ordre que vos pièces vous fussent rendues.

Sur ce, M. Macirone, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Signé Joachim.

(Pièce n° 6.)

SENTENCE.

La commission militaire, etc.;

Réunie à dix heures du matin, du jour treize de ce mois d'octobre de l'an mil huit cent quinze, dans le château du Pizzo, pour y juger le général français Joachim Murat, comme *ennemi public;*

Après avoir pris connaissance des pièces produites au procès,

Et après avoir entendu

Les témoins en séance publique,

Le rapporteur dans ses conclusions;

M. Joseph Starace, faisant fonctions de sous-directeur d'artillerie dans les Calabres, avocat nommé d'office pour défendre l'accusé, lequel a déclaré qu'il ne lui restait rien à ajouter;

Le procureur-général, dans son avis;

Réunie en secret pour délibérer;

Le président a posé la première question :

Le général français Joachim Murat est-il ennemi public?

Considérant que la lecture des actes, l'examen des témoins et le résultat de la discussion, ont donné lieu à établir le fait suivant :

FAIT.

Vers les dix heures du matin, du dimanche huit du

courant mois d'octobre, deux bâtimens s'approchèrent du rivage de cette commune du Pizzo, desquels débarquèrent avec la rapidité de l'éclair, et avec une évidente infraction des lois sanitaires, trente personnes presque toutes armées de fusils et de pistolets. Des cris de *vive le roi Joachim!* partaient de leurs rangs, et l'une de ces personnes, qui fut ensuite reconnue pour être Joachim Murat, proférait le même cri, se proclamant ainsi lui-même, et excitant les autres. Il se montrait partout, sur la plage, sur la route et sur la place du Pizzo, afin d'être reconnu. Lorsqu'ils furent tous arrivés au Pizzo, sans avoir discontinué leurs cris, Murat s'adressa à quelques légionnaires, pour qu'ils fissent battre la générale, et que tout le monde se réunît à lui, pour aller arracher le drapeau royal qui flottait sur le fort, et y substituer celui qu'il avait avec lui. Il annonçait à tout le monde qu'il venait réoccuper son royaume, et que ce n'était plus à S. M. Ferdinand IV, mais bien à lui, que l'on devait obéissance.

Les efforts de Murat et de ses compagnons ne purent séduire personne, et les habitans s'armèrent et se réunirent aux légionnaires pour s'emparer des hauteurs, et s'opposer ainsi par la force aux démarches ultérieures que Murat aurait pu tenter. Lorsqu'il s'aperçut des dispositions du peuple, il s'empressa de se diriger avec sa troupe sur la route supérieure; mais

à peine eut-il dépassé les habitations, que des coups de fusil tirés de la partie qui dominait cette route, l'obligèrent à changer d'avis et à se rendre en toute hâte au bord de la mer, dans l'intention de se rembarquer avec ceux de sa suite qui purent le suivre, les autres s'étant cachés dans les vallons. Quoique attaqué de tous les côtés, il parvint au rivage; mais il n'y trouva plus les moyens de salut qu'il y avait laissés, parce que ses bâtimens s'étaient éloignés. Ayant aperçu un bateau sur le sable, il essaya vainement de le lancer à la mer, pour se soustraire à ceux qui le poursuivaient; mais des marins l'en empêchèrent et l'arrêtèrent. Il fut emprisonné aussitôt avec ses compagnons, dont le nombre était de vingt-huit, tous Corses de naissance, et tous pris les armes à la main. Un d'eux avait perdu la vie par un coup de fusil.

Murat a déclaré que, la nuit du 28 septembre dernier, il était parti d'Ajaccio avec ceux de sa suite, pour se rendre à Trieste, et aller rejoindre sa famille; qu'assailli et ballotté par une tempête, et son bâtiment ayant beaucoup souffert, il se trouvait dans la nécessité d'en changer et de se munir de vivres : ce qui lui fit prendre la détermination de débarquer sur cette côte.

Parmi les papiers qui ont été trouvés sur les prisonniers, on a remarqué deux soi-disant décrets de Joa-

chim Murat, par lesquels, sous les dates des 25 et 27 septembre dernier, s'investissant du titre de roi des Deux-Siciles, il conférait des grades et des honneurs à Jean Moltedo, et à Pierre Pernice, tous les deux de sa suite.

Dans une lettre écrite en date d'hier, par M. l'intendant de Cosenza, au général Nunziante, on remarque que, le 7 octobre, Murat avait tenté de débarquer sur les côtes de Sainte-Lucide, et que, poursuivi par la force publique, il avait laissé deux de ses compagnons sur la place.

Considérant que Joachim Murat, après avoir, par le sort des armes, cessé d'occuper le royaume de Naples, qu'il avait eu par les armes; après être rentré dans la classe d'homme privé, et après que le souverain légitime fut remonté sur son trône, débarqua au Pizzo en plein jour, accompagné de quelques hommes armés, et proclamant la révolte;

Considérant que le besoin de vivres et de changer de bâtiment est démenti par les efforts faits pour révolutionner le pays; par la tentative de débarquer à Sainte-Lucide le jour précédent; par le débarquement au Pizzo avec une infraction aux lois sanitaires inexcusable; par la continuation de la route du bâtiment annoncé comme endommagé, sans qu'il ait été fait aucune demande de vivres; circonstances qui éloignent l'idée d'un besoin réel, et qui présentent clairement

le caractère d'une agression méditée pour troubler l'ordre;

Considérant que les lettres écrites par Murat en forme de décrets, jusqu'à la veille de son départ d'Ajaccio, prouvent qu'il n'avait jamais abandonné des projets sur le royaume, et que n'ayant point les moyens de détruire le gouvernement légitime et établi, il cherchait à organiser la guerre civile, en induisant les habitans à s'armer pour le soutenir, et en sacrifiant à ses criminelles entreprises la sûreté individuelle des citoyens pacifiques, obéissans et attachés à leur souverain :

La commission a déclaré, et déclare, à l'unanimité, que Joachim Murat est coupable d'avoir tenté de détruire le gouvernement; d'avoir excité les citoyens à s'armer contre le Roi et l'ordre public, et d'avoir tenté de porter la révolte dans la commune du Pizzo, pour l'étendre ensuite dans le royaume; ce qui le constitue coupable d'attentat contre la sûreté intérieure de l'État et ennemi public.

SECONDE QUESTION.

Quelle est la peine applicable à Joachim Murat?

Considérant que la compétence est inaltérablement fixée par le décret du 28 juin 1815, art. 5, ainsi conçu :

Les commissions militaires seront compétentes pour procéder contre les auteurs des délits suivans, commis le 29 mai 1815 :

Contre ceux qui sont prévenus d'un des attentats prévus par le paragraphe second, seconde section, chap. I, titre I, livre III du Code pénal, lorsqu'ils sont pris les armes à la main, ou en flagrant délit;

Contre ceux qui sont pris en flagrant délit, ou presque en flagrant délit, pour des provocations ou des actions commises dans des lieux publics, ayant pour objet d'exciter le peuple à se révolter contre le gouvernement.

Considérant que les attentats dont Joachim Murat a été déclaré coupable, sont prévus par les art. 87 et 91 du Code pénal, ainsi conçus :

Art. 87. L'attentat ou le complot qui aurait pour but de détruire ou de changer le gouvernement, ou l'ordre de successibilité au trône, ou qui tendrait à exciter les citoyens et les habitans à s'armer contre l'autorité royale, sera puni de la peine de mort, avec la confiscation des biens.

Art. 91. L'attentat ou le complot qui aurait pour but d'exciter à la guerre civile, en armant ou induisant les citoyens et les habitans à s'armer les uns contre les autres, ou de porter la dévastation et la guerre dans une ou plusieurs communes, sera puni de mort, avec la confiscation des biens de ceux qui s'en seront rendus coupables.

La commission a décidé que les dispositions de ces articles sont applicables à Joachim Murat.

Par ces motifs, à la même unanimité, l'a condamné et condamne *à la peine de mort*, avec la confiscation de ses biens.

ORDONNE

Que le présent jugement sera exécuté à la diligence du rapporteur, et qu'il en sera imprimé cinq cents copies.

Prononcé à cinq heures après midi desdits jour, mois et an que dessus.

N. B. Ainsi que ceux qui ont raconté précédemment la catastrophe de Murat, nous nous abstenons de rapporter les noms des individus composant la commission militaire qui l'a condamné; mais nous ne pouvons nous empêcher de rapporter les réflexions du général Colletta à cet égard :

« ...... Les sept juges qui devaient composer la commission furent désignés dans la nuit même. Le président et les deux officiers du plus haut grade étaient Muratistes, c'est-à-dire, comblés de bienfaits et d'honneurs par Murat; le procureur-général l'était aussi : infâmes! je tais vos noms! ma plume ne voudrait pas les tracer. Mais vous appartenez à l'inflexible histoire, et vous ne pouvez plus vous soustraire à la malédiction des siècles!

» Toute la peine qu'ils pouvaient encourir en refusant, sans motif, de faire partie de cette commission, aurait été la perte de leurs emplois, et un emprisonnement de trois mois. A quel vil prix ces misérables pouvaient acheter une honorable célébrité!.... Ils acceptèrent tous. »

(Pièce n° 7.)

NOTE SUR ACHILLE MURAT.

Le jeune Achille Murat, fils de Joachim, après avoir quelque temps erré de pays en pays, s'est enfin fixé en Amérique. Avec les faibles débris de sa fortune, il a acquis une terre en Floride, état du sud de l'Union. Il s'est fait naturaliser citoyen des États-Unis, et est devenu planteur. Un caractère fort l'a déterminé, en perdant ses titres et sa puissance, à n'en conserver que les héroïques souvenirs. Quoique bien jeune, puisqu'il n'a pas encore atteint sa vingt-cinquième année, il a su se concilier l'estime de tous ceux qui le connaissent, et se faire une existence au niveau de son nom et de sa situation.

Dernièrement, lorsque le général Lafayette a passé en Géorgie, dans son voyage triomphal en Amérique, Achille Murat a quitté sa lointaine habitation pour venir à sa rencontre, et ils ont passé deux jours presque continuellement ensemble. On pense que bien des souvenirs ont été mis en commun. Le vieux général, lui ayant cité quelques-uns des traits de la bravoure extraordinaire de l'ex-roi de Naples, Achille dit à quelques personnes de la compagnie de M. Lafayette : « Le général m'a soulagé ; il m'a dit du bien de mon père ; et j'en entends si rarement parler ! »

(Pièce n° 8.)

ANALYSE DE LA CAMPAGNE DES NAPOLITAINS EN 1815.

Avant de donner les notes recueillies pendant mon séjour en Corse, sur l'affaire de Tolentino, je crois devoir citer quelques fragmens de mes conversations avec l'officier qui me les fournit; ils serviront à faire connaître la singularité de son caractère et l'originalité de son esprit; et si ces Mémoires lui parviennent un jour, il s'y reconnaîtra certainement. Quant à son véritable nom, je serais bien en peine de le dire; je l'ai toujours ignoré; je sais seulement que celui qu'il portait alors était supposé. Il parlait le toscan dans toute sa pureté, citait souvent les auteurs latins, et par fois aussi les nouvelles productions de notre littérature; enfin, il s'exprimait avec tant de facilité dans notre langue, que j'ai toujours été dans le doute sur le véritable lieu de sa naissance. Ce qu'il y avait seulement de certain pour moi, c'est qu'il n'était ni Autrichien, ni Napolitain; car il ne parlait de ces deux peuples qu'avec chaleur ou ironie, et souvent avec mépris.

« Les fastes militaires de l'empire d'Autriche, me disait-il, sont pleins de pompeux récits sur les combats et batailles livrés par l'armée autrichienne à l'armée napolitaine, durant la campagne de 1815. On a été étonné de la prolixité et de la jactance de ces récits : rien cependant de si naturel.

Une nation battue pendant vingt ans consécutifs, deux fois humiliée jusque dans les murs de sa capitale, habituée depuis long-temps à toute sorte de sacrifices, et n'ayant recueilli, du triomphe de la grande coalition, que la part la plus honteuse, devait croire elle-même à sa résurrection, lorsque, dans une seule campagne, son armée parvint à battre un des plus vaillans capitaines des temps modernes, et à conquérir son royaume.

» Mais nous, vieux soldats, qui savons réduire les faits à leur plus simple expression, nous avons droit de penser que les grands généraux Frimont, Bianchi, Nugent et Neiperg, avaient assez de titres à la célébrité, sans se parer avec ostentation de la parcelle de gloire qui a rejailli sur chacun d'eux, dans cette campagne où l'armée vaincue a eu tout au plus huit cents hommes hors de combat, tant tués que blessés. »

— Ce n'est pas possible! me récriai-je; vous voulez rabaisser la gloire des vainqueurs. — « Rien de plus positif, me répliquait-il; les états de situation sont là. Au reste, nous avons été battus, et nous avons payé l'amende; mais, tout compte soldé, il nous reste encore à faire connaître la vérité.

» Depuis vingt-cinq ans, le sort des empires, des royaumes, voire des grands-duchés, a été décidé dans une bataille. C'est sans doute cette manière brusque de conquérir qui a fait dire, à ceux qui sont habi-

tués à ne juger des événemens que par les résultats (*e sempre bene*), que le roi de Naples avait cessé de régner à Tolentino. Quelle erreur! Murat, aussi brave que César, mais moins heureux que lui, perdit son royaume en passant le Rubicon (1), avec cette seule différence que les deux capitaines le passèrent en sens inverse.

» Et en effet, quand même Murat eût été victorieux en Toscane, à Occhiobello, à Tolentino, il n'en aurait pas moins échoué dans son entreprise ; car quels moyens avait-il pour soutenir avec avantage, ou prolonger du moins cette lutte contre une partie des forces britanniques et l'armée autrichienne tout entière? oui, tout entière, disait l'officier; car on doit être bien convaincu que si l'expédition de Murat eût pris un aspect alarmant pour l'Autriche, l'empereur François, au lieu de songer à replacer sur le trône de France le souverain légitime, se fût empressé d'envoyer jusqu'au dernier de ses tambours pour reconquérir ses provinces méridionales, et se défaire d'un allié aussi incommode.

» Qu'eût fait alors Murat, attaqué de front et sur ses flancs? Comment aurait-il pu, avec ses 38,000 Napolitains, résister au double torrent des armées

(1) Ce fleuve, fameux dans l'histoire romaine, se nomme aujourd'hui Pisatello; il coule entre Rimini et Cesene, et va se jeter dans l'Adriatique.

autrichienne et britannique? Il eût été absurde d'en supposer la possibilité; car depuis long-temps l'Italie *n'est plus taillée au patron des guerres nationales.*

» Aussi, dès l'arrivée des Napolitains en Toscane, les Florentins se bornèrent-ils à fournir les vivres qui leur étaient demandés. Les Bolonais firent-ils plus? Oui, le feu sacré de l'indépendance leur inspira un hymne dont la musique était délicieuse, et vraiment digne du compositeur qui depuis a acquis une célébrité européenne; mais lorsque pour réaliser le refrain de ce beau chant: *independanza! independanza!* on leur demanda des hommes et des armes; une centaine de jeunes étudians s'enrôlèrent, et les gens peu aisés s'empressèrent d'apporter leurs fusils au prix de 24 francs la pièce. »

— Mais pourquoi, lui demandais-je, Murat, avec si peu de moyens, avait-il fait une levée de boucliers si étrange? — « Que voulez-vous? me répondit-il; *je crois fermement que c'était une brebis égarée et repentante, qui a été croquée par le loup lorsqu'elle rentrait au bercail.* »

Mais en voilà assez pour faire connaître le caractère de mon co-pèlerin en Corse. Arrivons maintenant au récit des faits; et pour n'en plus ralentir la marche, rejetons dans les notes quelques réflexions originales qu'il faisait presque toujours en racontant. Au reste, ce qui va suivre pourrait être considéré

comme sa propre dictée ; car ses expressions y ont été presque textuellement conservées :

« L'armée napolitaine, commandée par son souverain, se mit en marche dans la dernière quinzaine de mars 1815.

Elle se composait de deux divisions de la garde royale ; l'une d'infanterie, et l'autre de cavalerie ;

De cinq divisions de la ligne, dont quatre d'infanterie, une de cavalerie ; et, de plus, d'un corps d'artillerie proportionné à ces forces, et très-bien attelé.

Total, 38,470 hommes, et 3,000 chevaux (1).

La division d'infanterie de la garde était commandée par S. Exc. le général Pignatelli, prince de Strongoli, etc., etc.

La division de cavalerie de la garde, par le général Livron.

Les quatre divisions de la ligne avaient pour chefs :

La première, le général Carascosa ;

La seconde, le général Ambrosio ;

La troisième, le général Lecchi (Joseph).

---

(1) « En ma qualité d'officier d'état-major, disait ici le narrateur, et obligé de dresser tous les jours des états de situation, ce nombre de 38,470 hommes, base de l'effectif, n'est plus sorti de ma mémoire. Quant à celui des combattans, les variations étaient si rapides, qu'il me serait impossible d'en donner l'exacte progression, car c'était vraiment, mais en sens inverse, le *Vires acquirit eundo.* »

La quatrième eut trois chefs en quarante jours; savoir : les généraux Pignatelli-Cerchiara, Manhès et Macdonald.

La division de cavalerie de la ligne était commandée par le général Rossetti.

Le Roi avait sous ses ordres les trois premières divisions d'infanterie et celle de cavalerie de la ligne, qui étaient stationnées dans les deux Marches.

Les deux divisions de la garde royale furent dirigées sur Florence.

La quatrième division, formée de quelques troupes nouvellement organisées, et du 4me de chevau-légers, avait son quartier-général à San-Germano.

Le 30 mars, la 1re division entra à Rimini. Le 31, le Roi y établit son quartier-général; et, dans une proclamation en date de ce jour, il apprit aux Italiens qu'il allait conquérir leur pays pour assurer leur indépendance (1).

Le même jour, la 1re division passa le Rubicon, et se présenta devant Césene. Le général Carascosa confia l'attaque de cette ville au maréchal de camp Pepe (Guillaume) qui l'occupa bientôt après (2).

---

(1) « Si notre mémoire nous est fidèle, ajontait ici le narrateur, c'est à peu près la trentième fois, depuis 1796, que les Italiens ont vu afficher, dans toutes leurs villes, l'assurance positive et formelle de leur indépendance. »

(2) Ce général Pepe est le même qui depuis a joué un des

Le 3 avril, l'armée Napolitaine entra à Bologne, au milieu des acclamations d'une grande partie des habitans (1).

principaux rôles dans la dernière révolution de Naples. Il paraît que notre officier l'avait beaucoup connu dans le temps. Il me donna sur son compte des détails très-curieux que j'eusse transcris ici, s'ils n'étaient assaisonnés de quelques épigrammes qu'il serait inconvenant de rendre publiques, au moment où le malheur pèse de tout son poids sur celui qui en était l'objet. D'ailleurs, quelque différent qui avait sans doute existé entre eux paraissait les avoir inspirées, et je suis sûr que leur auteur, ainsi que le public, me sauront gré de les passer sous silence.

Au reste, entre autres contes malins que me faisait mon officier, il me raconta, au sujet de cette occupation de Cesene, un fait assez plaisant, qui, quoique de bien peu d'importance, échauffait sa bile, et sur lequel il revenait souvent : « Un major autrichien était à prendre du punch dans un café, au moment où les tirailleurs du général Pepe se présentèrent aux portes de la ville. Le major acheva tranquillement de prendre son punch, et lorsqu'on vint lui dire qu'ils étaient entrés, il monta à cheval, et partit en disant au limonadier : « Au revoir! je paierai dans huit jours. » — L'insolent! disait mon compagnon, avec une indignation qui me faisait sourire; l'insolent! si par hasard il s'est souvenu de sa promesse, ce n'est que vingt-trois jours après qu'il a pu l'effectuer. »

(1) *Une grande partie*, répétait malicieusement le narrateur; car, dans le même instant, une fraction de cette population était occupée à trainer, à force de bras, deux pièces de canon et deux caissons, que les Autrichiens avaient abandonnés sur

Le 4 avril, nous rencontrâmes six mille Autrichiens en position sur le Panaro. Le pont était barricadé, et l'ennemi faisait bonne contenance. Le Roi fit ses dispositions d'attaque. La division Carascosa, formant l'aîle droite, passa la rivière au gué, et repoussa l'ennemi aux cris de *viva Gioacchino!* Une charge de cavalerie, dans laquelle le général Filangieri fut dangereusement blessé, nous rendit maîtres du pont; l'ennemi se retira en désordre, poursuivi par le général Carascosa, qui s'empara de Modène.

Le Roi, à la tête des 2e et 3e divisions, se détacha du centre de son armée, et marcha par Cento sur Ferrare, dont les portes lui furent ouvertes par le colonel Néri, officier d'artillerie d'une haute distinction, au service du royaume d'Italie.

Le but de Joachim était de s'emparer d'Occhiobello, position très-importante, qui l'aurait rendu maître du Pô; aussi sa marche fut exécutée avec toute la rapidité possible, et les ordres d'attaque donnés sur-le-champ; mais malheureusement la 2e division, commandée par le général Ambrosio, arriva trois heures trop tard. La nuit approchait; il fallut remettre l'attaque

---

la place, et qu'on allait leur restituer. On avouera, ajoutait-il, que c'était pousser un peu trop loin la maxime évangélique: « Rendez à César ce qui appartient à César; » et que ce trait isolé ne prouve pas un bien grand désir d'indépendance.

au lendemain; il n'était plus temps. Le général Bianchi, instruit du danger qui le menaçait, fit arriver, pendant la nuit, sa troupe et ses canons en poste, et le fort d'Occhiobello qui, la veille, n'aurait pu opposer qu'une faible résistance, était le lendemain garni d'une artillerie formidable et d'une nombreuse garnison.

Le Roi dut renoncer à son projet; il revint à Bologne, et laissa la 3e division à Cento.

Le 9 avril, les Autrichiens attaquèrent, à Carpi, un bataillon de la 1re division, et l'obligèrent à se replier sur Modène.

Le 11, ils se présentèrent devant cette ville, où le Roi s'était rendu. Il ordonna la retraite sur Bologne.

Le 15, l'ennemi se présenta devant Bologne: il y eut un engagement assez sérieux sur le pont del Réno. Le Roi ordonna la retraite sur Ancône. Le mouvement commença à minuit; la division Carascosa formait l'arrière-garde.

Le 16 et le 17, le quartier-général s'arrêta à Faenza, et fut transporté le 18 à Forli. Les généraux Lecchi et Rossetti furent chargés du commandement de l'arrière-garde.

L'armée continua sa retraite sur Cesène.

Le 19, l'arrière-garde prit position à Forlim-Popoli, sur le Ronco; il était de la plus grande importance d'empêcher l'ennemi de passer le fleuve, afin de don-

ner le temps d'évacuer le matériel de l'armée sur Césene et Rimini. La position fut habilement défendue. Pendant trois jours (19, 20 et 21), toutes les tentatives faites par un ennemi aguerri et très-supérieur en forces, pour passer le Ronco, qui était guéable sur tous les points, furent vigoureusement repoussées; enfin, dans la nuit du 21 au 22, le général Neiperg, comptant sur le succès d'une surprise, fit une nouvelle attaque, qui devint aussi inutile que les précédentes.

Le lendemain, le Roi se rendit sur le terrain; et après avoir examiné la position, il ordonna à ses deux généraux de se retirer.

L'arrière-garde prit position à San-Arcangelo, où elle resta les 23, 24 et 25; mais dans la nuit du 25 au 26, les généraux Lecchi et Rossetti, ayant appris que le maréchal-de-camp Napolitani s'était laissé surprendre à Cesenatico, et que leur flanc droit restait entièrement découvert, ils évacuèrent la position et se retirèrent sur Rimini.

Le quartier-général du Roi resta le 27 et le 28 à Pésaro, et fut transporté le 29 à Sinigaglia, et le 30 à Ancône.

Cependant, les généraux Pignatelli-Strongoli et Livron, battus par Nugent à Prato, avaient évacué la Toscane, et fait à Sinigaglia leur jonction avec l'armée du Roi.

Ici, la position de Joachim devenait très-critique; car le général Nugent, délivré de la présence de S. Exc. le prince Pignatelli, marchait sur Naples par la grande route de Rome, et le général Bianchi par celle de Foligno; de manière que ces deux généraux pouvaient arriver avant lui dans sa capitale.

Dans une circonstance aussi impérieuse, Joachim n'obéissant qu'aux impulsions de son audace, et comptant sur son armée, prit le seul parti qu'un Roi pouvait et devait prendre, celui d'attaquer l'armée ennemie dans sa marche, et décider, par le sort des armes, de son existence politique.

Ayant donc laissé la division Carascosa à Ancône, avec le 1er régiment de lanciers, il partit sur-le-champ de cette ville; et, le 1er mai au soir, il arriva à Macerata avec tout le reste de son armée; elle se composait :

De la division de S. Exc. le prince de Pignatelli-Strongoli, infanterie de la garde;

De la division Livron, cavalerie de la garde;

Des 2e et 3e divisions, infanterie de la ligne;

Et enfin d'une brigade de cavalerie de la ligne.

Le 2 mai, nos coureurs rencontrèrent l'avant-garde de l'armée autrichienne, dont le quartier-général était à Tolentino.

Le Roi manœuvra toute la journée, et l'ennemi fut repoussé jusqu'à une lieue et demie de Tolentino.

Le général Ambrosio fut blessé d'un coup de feu à l'épaule; le commandement de sa division fut confié au maréchal-de-camp Acquino...................

Affaire de Tolentino.

Le 3 mai, l'armée se mit en marche; elle se composait de deux divisions d'infanterie, une de la garde et une de la ligne (la deuxième); d'une division de cavalerie de la garde et d'un régiment de cavalerie de la ligne.

On a vu que la 1re division (Carascosa) était restée à Ancône avec le 1er de lanciers; la 3e division (Lecchi) avec le 2e de lanciers, était en arrière de Macerata, sur la Potenza, pour observer les routes de Jesi et de Sinigaglia.

Les tirailleurs engagèrent le feu à dix heures du matin : les lanciers de la garde exécutèrent quelques charges partielles; mais il n'y eut point d'engagement sérieux; l'ennemi cherchait à gagner du temps pour attendre ses réserves; les Napolitains faisaient bonne contenance.

A deux heures après midi, l'armée napolitaine occupait la position suivante à deux lieues de Tolentino.

L'aile gauche, commandée par le général Livron, et composée de la cavalerie et d'un bataillon de vélites de la garde, était à cheval sur la grande route

de Tolentino à Macerata (*voyez* le croquis ci-joint); sa gauche appuyée au Chiente, sa droite à un mamelon occupé par le centre de l'armée, composé de toute l'infanterie de la garde, commandée par le prince Pignatelli-Strongoli.

La 2ᵉ division, commandée par le maréchal-de-camp Acquino, formait la droite; elle occupait aussi un mamelon, et couvrait, par son extrême droite, la route de Monte-Milone à Macerata; sa gauche était appuyée au mamelon occupé par le centre de l'armée, où se trouvait le Roi en personne. Un raviu très-large et très-profond séparait l'aile droite du centre, qui se liait, par sa gauche et par une pente assez rapide, avec le général Livron.

Le régiment de chevau-légers de la ligne était employé à l'escorte de l'artillerie et du parc de réserve qui stationnait sur la grande route de Tolentino à Macerata.

L'ennemi occupait les mêmes sinuosités du terrain à deux portées de canon devant nous; sa droite appuyée au Chiente, sa gauche à la route de Monte-Milone à Macerata.

Vers les trois heures après-midi, le général Bianchi, se trouvant en mesure par l'arrivée de ses réserves, prit sérieusement l'offensive, en s'emparant d'un petit village occupé par l'avant-garde du centre. Joachim comprit que le moment décisif était arrivé;

et, après avoir envoyé l'ordre au général Livron de le soutenir, il allait s'ébranler à la tête de sa garde, lorsqu'il aperçut la cavalerie ennemie déboucher sur sa droite, et lui enlever trois cents tirailleurs de la 2e division.

Le maréchal-de-camp Acquino, qui, comme nous l'avons dit, avait pris le commandement de la 2e division, formant notre aile droite, était en position sur le sommet du mamelon, et avait envoyé ses tirailleurs dans la plaine; ces jeunes gens, commandés par des officiers sans expérience, s'avancèrent au point, qu'ils se trouvèrent à une portée de canon de leurs corps de bataille Le général Acquino ne songea pas à les faire rappeler, et négligea de les faire soutenir. L'ennemi, profitant de cette faute, fit déboucher deux escadrons qui longèrent la grande route; et, après avoir dépassé nos tirailleurs, les prirent en queue, et les emmenèrent prisonniers.

Joachim, furieux de cette capture, ordonne à son escorte d'aller les délivrer; le jeune duc Ernest de Rocca-Romana, son officier d'ordonnance, se met à la tête de cinquante chevaux de la garde, descend le ravin; mais à l'instant où il arrive sur le terrain occupé un moment auparavant par nos tirailleurs, il tombe frappé à mort d'un coup de feu à la tête. Alors le général Acquino descend de son mamelon avec sa division, formée en trois carrés; le Roi arrive; il encourage les

troupes, et veut les porter en avant; vains efforts! Quelques coups de mitraille les épouvantent; les trois carrés hésitent, se débandent, et prennent la fuite; l'ennemi débouche; toute notre aile droite est en déroute.

Le Roi revient au centre, recommande au général Strongoli de se maintenir dans sa position; et voyant que l'ennemi manœuvrait pour enfoncer son aile gauche, il s'y porte pour soutenir l'attaque.

Cependant, le général Livron faisait bonne contenance, mais il n'avait pas assez d'infanterie; tout à coup, il aperçoit des troupes qui descendent du mamelon du centre; et, croyant que c'est la division Strongoli qui vient à son secours, il se disposait déjà à reprendre l'offensive, lorsque le major Drouville (officier distingué sous plusieurs rapports, aujourd'hui colonel en Russie) lui fait observer que ce sont les Autrichiens, et non la division Strongoli qui descendait du mamelon.

En effet, le prince de Strongoli avait quitté sa position; on prétend qu'un ordre mal donné, ou mal compris, fut la cause de cette faute, aussi énorme qu'inexplicable.

Le général Bianchi, après avoir occupé le mamelon abandonné par le prince Strongoli, se trouvant tout-à-fait maître de ses mouvemens, en descendit pour prendre en flanc notre aile droite, et la jeter dans le

Chiente. Le Roi ordonna la retraite; elle s'effectua en ordre par les divisions Strongoli et Livron; quant à la 2me, elle arriva à la débandade à Macerata, par les hauteurs de Monte-Milone.

Vers le soir, l'ennemi fit charger notre arrière-garde sur la grande route de Tolentino à Macerata. Le bataillon de vélites de la garde, sous les ordres du général Livron, arrêta, par un feu de file bien nourri, la cavalerie autrichienne, et l'armée continua son mouvement rétrograde jusqu'à Macerata.

Déroute de Macerata.

La grande route de Tolentino à l'Adriatique suit le cours du Chiente, et rejoint à Porto di Cività-Nuova celle d'Ancône à Pescara.

Deux routes qui se détachent de celle de Tolentino à Porto di Cività-Nuova conduisent à Macerata, qui est placée sur une colline; ces deux routes forment un triangle, dont la base est celle de Tolentino à Porto di Cività-Nuova. (*Voyez* le croquis ci-joint.)

Le quartier-général du Roi resta la nuit du 3 au 4 à Macerata. L'ordre fut donné au général Carascosa d'évacuer Ancône et de prendre position à Porto di Cività-Nuova. Le général Lecchi fut chargé du commandement de l'arrière-garde.

L'ennemi avait pris position à l'embranchement de la route de droite de Macerata; notre parc d'artil-

lerie et les équipages avaient gagné, par celle de gauche, la route de Cività-Nuova. Si le général Bianchi eût détaché deux escadrons sur cette route, toute notre artillerie et nos équipages seraient tombés en son pouvoir.

Le 4, à huit heures du matin, les Autrichiens attaquèrent, sur la route de droite, les avant-postes de la 3me division; le général Lecchi fit bonne contenance. Le projet du Roi était de défendre, avec la 3me division, la position de Macerata, pour donner le temps au reste de l'armée d'effectuer sa retraite et se réunir à la division Carascosa. L'ennemi, pénétrant ses desseins, envoya quelques escadrons avec du canon à l'embranchement de la route de gauche, par laquelle devait s'effectuer notre retraite. Aussitôt que les Napolitains aperçurent ce mouvement, des hauteurs de Macerata, le découragement le plus complet s'empara d'eux; ce n'était plus de l'hésitation, c'était du désespoir; ils disaient hautement que tout était perdu; que la retraite leur était coupée; qu'il n'y avait plus qu'à mettre bas les armes et à se rendre. Alors le Roi se met à la tête de la cavalerie, descend rapidement la route de gauche, et charge les Autrichiens; quelques coups de sabre furent échangés de part et d'autre; mais tout à coup l'ennemi démasque six pièces à notre droite, et nous prend en écharpe. Alors le *sauve qui peut* d'usage se fait entendre sur toute la

ligne : officiers et soldats, tout le monde se sauve, la ville de Macerata est encombrée; elle ne doit son salut qu'à la terreur des Napolitains qui, croyant toujours avoir les Autrichiens sur les talons, ne se donnèrent pas le temps de la piller complètement.

L'ennemi, profitant de ce désordre, fit avancer ses colonnes, et occupa la ville.

Dès-lors Murat fut séparé de son armée; il ne lui resta plus que son escorte, quelques officiers d'état-major (1), et trois cents hommes d'infanterie. Il se mit à leur tête; et après les avoir formés en carré sur la gauche de la grande route de Cività-Nuova, il commença sa retraite, sous les yeux même de l'ennemi, avec autant de calme que s'il s'agissait d'une promenade militaire, ayant à ses côtés les seuls généraux Livron et Rossetti.

Soit crainte, soit hésitation, les Autrichiens n'osèrent attaquer la petite colonne royale, et Joachim, marchant toujours à travers champ, arriva à cinq heures du soir à Porto di Cività-Nuova, où il trouva le général Carascosa à la tête de la 1re division, venant d'Ancône.

Cependant, la division d'infanterie de la garde et les 2e et 3e de la ligne, arrivaient à la débandade, par

(1) Le narrateur était un de ces officiers.

les hauteurs de Morro di Valle et Monte-Cosaro, à Porto di Civitá-Nuova; chaque soldat marchait isolément, et l'on ne pourrait pas dire qu'il méconnut la voix de ses chefs, car elle ne se fit point entendre; officiers et soldats, tous marchaient pêle-mêle; la pluie tombait par torrens. Le Roi établit le soir son quartier-général à Porto di Fermo; les fuyards s'arrêtèrent aussi par lassitude.

Il est certain que si le général Bianchi n'eût pas tâtonné; que si, dans la nuit du 3 au 4, il se fût emparé des deux routes de Macerata, ou bien seulement si, dans la matinée du 4, il eût poussé ses colonnes sur la route de Macerata à Porto di Civitá-Nuova, toute l'armée napolitaine et son matériel fussent tombés en son pouvoir; mais, soit par irrésolution, soit par une trop servile exécution des plans du Conseil aulique, il laissa échapper une des plus belles occasions que la fortune et le sort de la guerre puissent offrir à un général d'armée.

Le lendemain 5, il cessa de poursuivre l'armée napolitaine; et, retournant sur ses pas, il reprit la route de Foligno.

De son côté, le Roi continua son mouvement de retraite par la route de Pescara sans être inquiété par l'ennemi. Sa marche était seulement arrêtée à chaque instant par les torrens grossis par la pluie, qui depuis trente-six heures ne cessait de tomber. En effet, le

Pédaso, le Vibrato, le Salinello et le Vomano, qui, dans les temps ordinaires, sont presque à sec, étaient tous débordés, se précipitaient avec fracas du haut des montagnes, et roulaient jusqu'à la mer leurs eaux jaunâtres et bourbeuses.

Le 5, le quartier-général du Roi fut établi à San-Benedetto (1).

---

(1) Dans ce lieu même, me disait l'officier, il se passa une scène des plus remarquables, dont je fus le témoin. Je ne pourrais vous en indiquer la véritable cause; car je l'ignore entièrement. Mille récits furent faits à ce sujet. Sans en adopter aucun, je me borne à vous raconter ce que j'ai vu et entendu :

« Le Roi logeait à l'hôtel de la poste aux chevaux. Une grande salle à manger était occupée par les officiers de sa maison et deux officiers de service de l'état-major. La chambre du Roi était à côté.

« Vers les neuf heures du matin, le général Acquino avait été introduit auprès de S. M. Un quart-d'heure après, on entendit le Roi dire d'une voix très-forte : « *Vous êtes un malheureux !* » Le marquis de Giuliano, aide-de-camp de service, entre aussitôt, et trouve le Roi se promenant à grand pas et jetant des regards du plus haut mépris sur Acquino, auquel il dit, après quelques minutes : *sortez*. Ce général traversa le sallon de service; sa figure était bouleversée. Le Roi retint le marquis de Giuliano, et fit appeler, quelques instans après, ses divers officiers. Les généraux Millet, Rocca-Romana, Carascosa, Lecchi, entrèrent en même temps. Le général Rossetti n'arriva qu'une demi-heure plus tard, et entra aussi chez

Le 6, on s'occupa des moyens de rallier les fuyards; la chose était facile; car, pour se rendre à Giulia-Nuova, il fallait passer le Tronto, qui n'est point guéable, et qu'on traverse sur un pont de bateaux. Cinquante lanciers du 1er, commandés par le capitaine Calabria, furent placés sur le pont, avec ordre d'en interdire le passage à tous les soldats isolés. C'était avec beaucoup de peine que le commandant du poste exécutait cet ordre; la rive gauche du fleuve était encombrée

le Roi. La conversation était déjà et continua à être très-animée. Au bout d'un autre quart-d'heure environ, le général Rossetti sortit du cabinet du Roi, donna des ordres à son aide-de-camp, monta à cheval, se dirigea tout seul sur la route de Giulia-Nova, par laquelle s'était acheminé le général Acquino; et nous apprîmes bientôt, qu'ayant dépassé ce dernier, il avait ordonné au major Drouville de l'arrêter; ce qui avait eu lieu en effet.

» Le 8 mai je vis un décret du Roi portant la formation d'une cour militaire pour le juger. Elle se composait des généraux Millet, Carascosa, Lecchi, Macdonald, Livron, Rossetti et Rocca-Romana. Ce décret devait paraître le lendemain à l'ordre du jour de l'armée; nous étions dans la plus grande anxiété sur le résultat de cette affaire..... Quel fut notre étonnement, lorsqu'en arrivant à Popoli, nous y trouvâmes le général Acquino à cheval, avec son épée, et accompagné de ses aides-de-camp. Le Roi avait ordonné sa mise en liberté. » Voilà tout ce que je sais sur cette étrange affaire.

de fuyards, qui criaient à l'injustice, et voulaient forcer le passage; tout à coup, S. Exc. le prince Pignatelli-Strongoli arriva à la tête de ses aides-de-camp (toute sa division était dispersée et dissoute). Les soldats s'adressent à lui pour obtenir le passage; S. Exc. trouve leur demande tout-à-fait juste, et ordonne au capitaine Calabria de se retirer : celui-ci exhibe les ordres qu'il a reçus; S. Exc. insiste; Calabria obéit, et les fuyards, se précipitant sur le pont, franchissent le seul obstacle qui pouvait désormais les arrêter.

Le Roi arriva le soir à Giulia-Nuova.

Le lendemain 7, le quartier-général fut transféré à Pescara, où il resta. Le 8, le Roi apprit que l'adjudant-général M......., commandant à Aquila, avait capitulé avec les Autrichiens, à leur première apparition, et leur avait livré le fort et la ville.

L'ennemi fit avancer des troupes jusqu'à Popoli, où il voulut s'établir; mais deux escadrons de cuirassiers de la garde suffirent pour le déloger, et nous ouvrir le passage.

Le 9, le Roi arriva à Popoli; il poussa une reconnaissance dans les montagnes sur la route d'Aquila; il rencontra les autres postes de l'ennemi à trois milles de Popoli; mais il n'y eut point d'engagement.

Le 10, le Roi coucha à Solmona; et le 11, en traversant *il Piano di Cinque Miglia* pour se rendre à Castel di Sangro, il rencontra un courrier qui lui an-

nonçait l'arrivée du général Belliard : ce général, son ancien compagnon d'armes, son ami, son chef d'état-major dans presque toutes ses campagnes, était envoyé par l'Empereur auprès du roi de Naples, et l'attendait à Castel di Sangro. Le Roi s'enferma avec lui, et ils passèrent une partie de la nuit ensemble.

Notre mouvement de retraite recommença le lendemain.

Le quartier-général du Roi fut établi le 12 à Isernia; le 13 à Vinafro; le 14 et le 15 à Calvi.

Le 16 à Santo-Leucio. La 4[me] division, commandée par Macdonald, était ce jour-là à Mignano; la 1[re], à l'embranchement de la route de Capoue; la division de cavalerie entre Capoue et Naples; le 1[er] de lanciers tout entier dans la capitale.

Le 17, vers le point du jour, un officier envoyé par le général Macdonald apprit au Roi que, dans la nuit, l'ennemi avait attaqué les avant-postes de la 4[e] division; que ceux-ci s'étaient repliés en désordre sur leur corps de bataille, qui était à cheval sur la grande route de Mignano; qu'en un instant, toute la division avait été mise en déroute, et qu'une partie seulement s'était ralliée derrière la division Carascosa, qui faisait toujours bonne contenance.

Le 17, le Roi resta à Santo-Leucio; et le 18, il entra dans Naples à six heures du soir, accompagné de

son service ordinaire, de son escorte, et aux cris accoutumés de *viva Gioachino !*

Le 19, il alla s'embarquer à Miniscola, avec quelques officiers de sa maison.

Le 20, à Casa-Lanza, près de Capoue, les généraux Carascosa et Coletta signèrent, avec les généraux autrichiens Neiperg et Bianchi, une convention dont les dispositions furent à peu près celles-ci :

1° Un armistice fut conclu entre les troupes napolitaines et celles des alliés.

2° Toutes les places fortes, citadelles, forts, ports et arsenaux, qui n'avaient pas capitulé avant la signature de cette convention, devaient être remis aux troupes alliées, qui en prendraient possession au nom de sa majesté le roi Ferdinand.

3° Quant aux forteresses de Gaëta, Pescara et Ancône, le général Carascosa, ayant déclaré qu'elles étaient hors de son commandement, il ne fut rien stipulé sur leur sort.

4° La ville de Capoue devait être occupée le lendemain avant midi ; la capitale, le soir du même jour, et successivement les forteresses situées dans la partie méridionale du royaume, à des époques déterminées pour chacune d'elles.

5° Le général Carascosa s'engagea à maintenir la tranquillité dans Naples jusqu'à l'entrée des alliés.

6° Les prisonniers de guerre devaient être échangés de part et d'autre.

L'armée autrichienne entra en effet à Naples le 21 mai, par suite de cette convention, dans laquelle les seuls intérêts des Napolitains furent stipulés, mais non ceux des officiers et soldats étrangers qui se trouvaient alors au service de Naples, dont il ne fut fait aucune mention, et qui, traités comme prisonniers de guerre, furent conduits en Autriche.

« Quant à moi, me dit mon officier en terminant son récit, malgré *mon excessive vénération* pour l'empereur François, je ne me souciai nullement d'aller habiter les cachots dans lesquels son gouvernement *tout paternel* renferme ordinairement les prisonniers de guerre; j'allai trouver un armateur gênois, domicilié à Naples, et chez lequel j'avais logé deux ans : ce brave homme me donna asile, me cacha chez lui pendant huit jours, au bout desquels il me procura un passage sur un bâtiment sicilien, qui me transporta à Malte, d'où, quelque temps après, je vins rejoindre, dans cette île vraiment hospitalière, un de nos braves camarades qui avait été blessé à Mosaïsk, et auquel j'avais rendu des services signalés lors de notre désastreuse retraite de Moscou. Il m'accueillit en frère, et depuis lors nous ne nous sommes plus séparés. »

N. B. Quoique cette dernière pièce des éclaircissemens historiques parût, dès le premier abord, étrangère aux Mémoires du Sergent, nous avons cru devoir la donner dans toute son étendue, parce que, réunie à la pièce n° 1 de la note D, elle complète l'historique de tous les événemens qui sont personnels à l'ex-roi de Naples.

Elle servira d'ailleurs à rectifier l'opinion de ceux qui pourraient avoir lu un ouvrage en deux volumes aussi mal écrit que mal conçu, intitulé : *Campagne des Autrichiens contre Murat en* 1815, et publié à Bruxelles en 1821, par un prétendu témoin occulaire. Au reste, cet ouvrage ne mérite aucune réfutation; car il suffit de le parcourir pour se convaincre que ce n'est qu'un froid panégyrique de l'Autriche et de ses armées, contenant presque autant d'erreurs ou de faussetés qu'il y a de faits énoncés.

(*Note de l'éditeur.*)

FIN DES ÉCLAIRCISSEMENS DU TOME SECOND.

Portion
des Departemens
du Musone
et du Tronto
(Royaume d'Italie

Ancone
Offagna
Jesi
M.t Gallo
Osimo
M.t Filatrano
Musone F.
Loreto
Staffolo
M.t Fiore
Recanati
Macerata
Potenza F.
S. Croce
S. Severino
Tolentino
Chienti F.
S. Giusto
S. Elpidio
Mogliano
Francavilla
Fermo
M. Giorgio
S. Ginesio
Sarnano
Ripatransone

Milles d'Italie de 60 au Degre



LA CROIX DE SAINT-LOUIS

ET

LE BONNET ROUGE.

FABLE.

Hier, chez un quidam d'une haute importance,
Des valets employaient leurs efforts réunis
A frotter, à brosser en grande diligence,
Des vêtemens, des meubles, des habits,
Et les entassaient dans un bouge.
L'un d'eux, auprès d'un bonnet rouge
Que son maître portait jadis,
Plaça la croix de Saint-Louis
Qui maintenant orne sa boutonnière.
La croix de Saint-Louis est fière :
« O ciel! dit celle-ci, quel est ce vil objet
Dont on souille mon voisinage?
Éloigne-toi, détestable bonnet;
Emblême de forfaits, de sang et de carnage;
Va de quelque Marat couvrir le front hideux.
Sors! près de moi rien ne t'arrête;
Car bien certainement le maître de ces lieux
Jamais ne te mit sur sa tête. »

A ces aigres propos le bonnet répondit,
Mais d'un ton si doux, si modeste,
Qu'on l'aurait pris vraiment pour un bonnet de nuit :
« D'une manière un peu trop leste,
Vous prétendez qu'ici je ne suis bon à rien,
Madame ; j'ai servi votre maître et le mien ;
Je fus au temps jadis, vous le savez, je pense,
L'emblême de la liberté ;
Par les tyrans obscurs qui désolaient la France,
Bientôt après je fus porté
C'est alors que j'ornai le chef de notre maître.
Il ne me quittait plus ; je le vis tour à tour
Caresser les erreurs et les crimes du jour,
Poursuivre l'émigré, persécuter le prêtre,
Frayer avec Marat, Robespierre, Couthon ;
Et malgré sa sottise extrême,
Dans plus d'un club donner le ton.
Tout passe, hélas ! On changea de système,
Et le patron me délaissa :
Un aigle impérial d'une énorme stature
Dans tous mes droits me remplaça.
L'aigle à son tour subit même aventure,
Et, comme moi, vit tomber son crédit.
C'est depuis ce temps-là que l'ingrat vous chérit.
N'en montrez pas tant de jactance.
Vous servez, je le sais, souvent de récompense,
Au vrai mérite, à la valeur ;
Mais ici, d'un faquin rehaussant l'insolence,

Vous n'êtes sur son sein qu'un indice trompeur
De vertus qui jamais n'eurent place en son cœur.
De plus, je veux bien vous le dire,
En me quittant, il m'adressa ces mots :
Adieu, mon cher bonnet, adieu; ton règne expire;
Je vais te laisser en repos.
Ne crois pas pour cela qu'un maître t'abandonne.
Si jamais aux Français la mode te redonne,
Avec plaisir vers toi l'on me verra courir;
Je serai des premiers, ami, je te l'assure,
Qui t'adopteront pour coiffure;
A m'avancer alors tu pourras me servir.
Voilà ses propres mots, voilà son caractère;
Il ne vous paraît pas bien franc, bien généreux;
Non; mais que voulez-vous? chacun a sa manière:
Lâchement encenser et flatter les heureux,
Tel est le train d'aller de notre commun maître. »

Je vous entends, lecteurs; vous désirez connaître
L'endroit où mon bonnet s'exprimait sur ce ton :
Dois-je le dire? ma foi, non;
Je m'en repentirais peut-être.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE SECOND VOLUME.

ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES.

Notes.

FABLE.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

ERRATA.

Page 34, ligne 23, au lieu de Partouneaux, *lisez* Loverdo.
Page 63, ligne 19, au lieu de 7 juillet, *lisez* 17 juillet.
Page 98, ligne 20, *supprimez* mais.
Page 107, ligne 6, au lieu de s'offrirent à, *lisez* pour.
Page, 127, ligne 16, au lieu de le 28 septembre à une heure, *lisez* dans la nuit du 28 au 29 septembre à nne heure.
Page 152 (dans quelqnes exemplaires seulement), ligne 19, au lieu de n'était jamais été, *lisez* n'était jamais entré.
Page 157, ligne 19, au lieu de que les garnisons d'un assez, *lisez* qu'un assez.
Page 169, ligne 6, au lieu de qui les avait, *lisez* qui les avaient.
Page 219, ligne 23, an lieu de mytérieux, *lisez* mystérieux.
Page 231, ligne 8, *supprimez* encore.
Page 246, ligne 15, le juillet, *lisez* le 15 juillet.
Page 317, ligne 14, au lieu de la dompter, *lisez* l'affronter.
Page 322, dernière ligne, commis le, *lisez* commis depuis le.
Page 340, lig. 19, au lieu de descendait, *lisez* descendaient.





